

Patty GBABODE

« Mémoire de Master Sciences Sociales de l'Université de Bordeaux »

Parcours Intervention et Innovation Sociales

**Influences du développement du pouvoir d'agir sur la citoyenneté active d'habitants
d'un quartier populaire et sur la gouvernance du territoire : étude de l'expérimentation
de l'Association des centres socio-culturels des Deux Rives**

Sous la direction de Luc PABOEUF

2018-2019

Introduction	3
1 Le DPA, un corollaire de la participation citoyenne	6
1.1 La participation citoyenne, une notion ancienne, mais en perpétuelle mutation	6
1.1.1 Le pouvoir d’agir, origine et état des lieux.....	6
1.1.2 La participation citoyenne: un idéal démocratique	8
1.1.3 En France, une appropriation de la notion au sein des politiques de la ville	12
1.2 Participation citoyenne et pouvoir d’agir à l’échelle des quartiers politiques de la ville: monographie du quartier des Deux Rives	14
1.2.1 Le quartier des Deux Rives, un quartier prioritaire récent de la politique de la ville.....	14
1.2.2 Le CSC des Deux Rives	15
1.2.3 L’expérimentation du DPA des habitants du CSC des Deux Rives	27
2 Problématisation de l’enquête	45
2.1 Conceptualisation théorique	46
2.2 Méthodologie	51
2.2.1 Une relative immersion dans le quartier.....	51
2.2.2 Les entretiens semi-directifs.....	54
3 Analyse	59
3.1 L’impact de la démarche sur la gouvernance	59
3.1.1 Des habitants acteurs du développement social local.....	59
3.1.2 Les groupes du DPA : des partenaires comme les autres	62
3.1.3 Une démarche qui s’impose par son côté innovant	67
3.2 Impact de la démarche sur les habitants	69
3.2.1 Une démarche qui crée du lien social.....	69
3.2.2 Une démarche comme outil d’insertion socio-professionnelle	71
3.2.3 Une démarche qui réhabilite les habitants dans leur rôle de citoyen	72
3.3 Impact de la démarche sur le quartier	74
3.3.1 Des résultats mitigés sur la transformation sociale	74
3.3.2 Participation et proximité culturelle	77
3.3.3 Des espaces de méta négociations.....	78
Conclusion	80
Bibliographie	
Annexes	

Introduction

Engagée depuis treize ans dans le secteur social et médico-social en tant qu'éducatrice spécialisée, j'ai observé de l'intérieur une évolution profonde des valeurs fondatrices du cœur du métier. L'« arrivée » dans le travail social de pratiques et valeurs nouvelles issues du *New Public Management*¹, notamment sous la forme de la loi Séraphin dans le travail social a renforcé la « bureaucratisation » de la profession. Cette loi visant le rapprochement entre les coûts des prestations dans le secteur médico-social et les besoins des publics, est largement venue interroger mes valeurs et mon éthique de travail et notamment la place et la qualité du travail que l'on engage auprès du public que l'on accompagne.

Malgré mon dévouement dans l'exercice de ce métier, une réorientation professionnelle m'est apparue comme la solution la mieux à même de renouveler mes compétences, les exercer différemment, en cohérence avec mes valeurs qui sont le moteur principal de mon parcours professionnel. Cette réorientation s'est incarnée dans mon inscription en Master de Sociologie option Intervention et Innovation Sociales.

Au cours de ces deux années de formation, mon questionnement sur la place des publics au sein des structures du travail social vues sous l'angle de l'innovation sociale et/ou de l'Économie Sociale et Solidaire s'est approfondi. Aussi quand la possibilité d'effectuer un stage de fin d'études afin d'évaluer l'impact d'une démarche autour du développement du pouvoir d'agir (DPA) des habitants d'un quartier populaire m'a été proposée, j'y ai vu l'opportunité de pouvoir répondre à certaines de mes interrogations.

Cette proposition m'a été faite par l'intervenant en charge de l'unité d'enseignement « Pouvoir d'agir et innovation sociale » au sein du Master qui est aussi le responsable opérationnel d'un dispositif universitaire appelé Crisalidh. Crisalidh (Centre de ressources pour l'innovation sociale par l'action locale et ses initiatives pour le développement humain) désigne une entité académique qui se situe à la jonction des travaux de recherche qui éclairent les processus d'innovation sociale et des pratiques d'acteurs qui entendent innover socialement.

¹ Le New Management public ou le nouveau management public est un concept qui est né dans les années 70. C'est une forme de gestion qui est basé sur le résultat et qui emprunte des outils issus du privé.

Cette entité bénéficie du soutien de l'IdEx² de l'université de Bordeaux qui l'a reconnue Centre d'innovations sociétale (CIS) et elle est aussi une chaire de la Fondation Bordeaux Université soutenue par la région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et le Crédit Agricole d'Aquitaine.

Pour Luc Paboeuf, responsable de Crisalidh, « l'expression "innovation sociale" désigne ici la mise en œuvre intentionnelle par des acteurs "situés" de pratiques sociales ou formes d'organisation qui visent à instaurer des relations sociales, voire des rapports sociaux, différents de ceux qui dominent, et répondant à des aspirations partagées au-delà des seules personnes qui les ont conçues, en accord avec les valeurs, principes et enjeux qui nourrissent, dans le contexte socio-historique du moment, le projet de "faire société". C'est pourquoi Crisalidh associe à la notion d'innovation sociale les notions de développement humain, développement durable, transition écologique, développement du pouvoir d'agir, citoyenneté active, approfondissement de la démocratie, droits culturels, économie sociale et solidaire... ».

Par son positionnement et ses finalités, Crisalidh a noué de nombreuses relations avec des acteurs de Nouvelle-Aquitaine qui sont engagés dans des dynamiques visant l'innovation sociale. Le Centre socio-culturel des Deux Rives³ (CSC), structure d'accueil de mon stage, est un de ces nombreux acteurs de Nouvelle-Aquitaine avec lesquels Crisalidh est en relation.

Depuis plusieurs années, le CSC accompagne les habitants du quartier des Deux Rives dans des démarches participatives. Celles-ci peuvent s'inscrire dans le long terme puisque le Centre de Santé ouvert sur le quartier en 2015 est l'aboutissement d'une mobilisation d'un groupe d'habitants initiée en 2006 sous la forme d'un diagnostic des services. Par ailleurs, depuis son congrès de 2013, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France a mis la question du développement du pouvoir d'agir des habitants au cœur de sa réflexion.

Fort de ces deux dynamiques d'action et de réflexion, le CSC des Deux Rives s'est engagé en 2014 dans une expérimentation autour du DPA. Dans le cadre de cette démarche, le CSC a accompagné différents groupes d'habitants du quartier mobilisés sur des problèmes qu'ils rencontraient, prolongeant ainsi la

² Initiative d'Excellence.

³ Afin de préserver l'anonymat des personnes auprès desquelles a été réalisée cette étude, le nom du centre social a été modifié. Il en sera de même pour tous les protagonistes de ce travail, individus et organisations.

dynamique engagée par le groupe d'habitants de 2006 qui initia la création du centre de santé. Mais à l'époque, le CSC ne qualifiait pas son accompagnement en termes de DPA.

Pour son directeur et les professionnels engagés depuis cinq ans dans cette expérimentation, toute la question est donc de savoir en quoi celle-ci renforce un pouvoir d'agir des habitants qui ne l'a pas attendue pour se manifester. Car s'ils peuvent constater que des solutions nouvelles ont été inventées en réponse à certaines attentes exprimées au sein des groupes d'habitants précités, ils se sentiraient confortés dans leur démarche s'ils pouvaient établir de façon « convaincante » que :

- d'une part, les habitants ont bien été « acteurs » de l'invention de ces solutions nouvelles,
- d'autre part, le CSC a été un « facilitateur », un « renforceur », voire un « développeur » de cette participation active des habitants, et a donc permis le développement de leur pouvoir d'agir.

Une telle entreprise « d'objectivation » d'une pratique, du point de vue de son contenu comme de ses effets, requiert une disponibilité dont ne disposent que rarement les professionnels concernés. À ce manque de temps s'ajoute la difficulté que représente la prise de distance critique vis-à-vis d'une pratique que bien souvent ces professionnels (et particulièrement dans le secteur social) investissent « corps et âmes » (c'est-à-dire autant affectivement, éthiquement et symboliquement que techniquement).

En faisant appel à un tiers, stagiaire de deuxième année d'un Master en sociologie ayant elle-même une connaissance « de l'intérieur » du travail social dans un domaine distincts mais pas très éloigné, le CSC a donc répondu à ces deux difficultés en misant sur des compétences externes dont il attendait qu'elles éclairent ces deux questions déjà formulées : les habitants ont-ils été acteurs des solutions nouvelles qui ont émergé sur le territoire ? Et si oui, est-ce que le CSC y est pour quelque chose ?

Pour y répondre, dans un premier temps, nous précisons la notion de DPA en rappelant des notions qui y sont, au moins implicitement, attachées, ainsi que le contexte social et politique dans lequel elle s'inscrit. Dans un deuxième temps, il s'agira de préciser ces notions et ce contexte à l'échelle du quartier des

Deux-Rives. C'est deux temps constituent les deux sections successives de la première partie.

La deuxième partie exposera la problématisation de l'étude en argumentant le choix du cadre théorique mobilisé ainsi que les choix méthodologiques qui en découlent. Ces deux argumentations constitueront respectivement les sections 1 et 2 de cette deuxième partie.

La troisième partie consistera en l'analyse des données récoltées afin d'argumenter des propositions de réponses aux deux questions soulevées ainsi qu'à celles qui ont germé au fil de la progression du stage.

La conclusion, après une synthèse des enseignements de cette étude, tentera d'en préciser l'intérêt et les limites, afin de faciliter la capitalisation de l'expérience du CSC par d'autres acteurs et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

1 Le DPA, un corollaire de la participation citoyenne

1.1 La participation citoyenne, une notion ancienne, mais en perpétuelle mutation

1.1.1 Le pouvoir d'agir, origine et état des lieux

La notion du pouvoir d'agir est la traduction française du terme anglo-saxon *empowerment* qui correspond au processus par lequel un individu un ou groupe d'individus acquièrent davantage de maîtrise sur leur environnement économique, politique et/ou social. C'est dans les années 1930 que se sont constituées les premières expériences d'*empowerment* à Chicago (même si ce terme n'est pas encore utilisé) avec les *community organizing*⁴, (Alinsky, 1976). Saul Alinsky militant de gauche radicale, formé à la sociologie à l'école de Chicago, y a pour la première fois organisé des habitants dans un mouvement de contre-pouvoir appelé *Back of the Yards* dans les années trente, dans l'un des quartiers les plus paupérisés et ségrégués de Chicago. Pour lui, la participation citoyenne est davantage un moyen de lutter collectivement contre un système démocratique injuste.

Dans les années 1960, le mouvement de la psychiatrie communautaire a contribué à l'émergence de ce concept. Ce courant de pensée souhaitait faire évoluer la vision dichotomique du changement sur laquelle reposent les sciences sociales : d'une part, une vision qui se fonde sur une logique d'adaptation individuelle et d'autre part, sur une conception structurelle du changement. Aussi la définition apportée par ce courant a permis d'articuler ces deux conceptions. Il s'agit dès lors de considérer à la fois les caractéristiques individuelles et les forces macro-économiques dans le processus de changement. On peut notamment citer à titre d'exemple, l'expérience de psychiatrie communautaire menée dans les années 1950-1960 par le psychiatre français Jean Oury et l'un des fondateurs la psychothérapie institutionnelle. Pour lui, l'institution est pathologique et de ce fait, elle ne peut soigner des patients. Pour lui et les tenants de ce mouvement, il s'agit de soigner l'institution, en établissant une relation soignant-soigné plus horizontale afin de diminuer les enjeux de pouvoir exercés sur les patients. Dans

⁴ Organisations communautaires

ce même ordre d'idée, Franco Basaglia, psychiatre italien et fondateur du mouvement de la psychiatrie démocratique, a travaillé sur le décloisonnement de l'institution et a utilisé la participation citoyenne pour améliorer les conditions de vie des soignés et les conditions de travail des soignants.

Dans les années 1960, le président démocrate Lyndon B. Johnson souhaitait passer un ensemble de mesures sociales pour lutter contre la pauvreté. Ce programme dénommé The Great Society (La grande société), instruit sur le modèle social instauré par le président John Fitzgerald Kennedy engendra de nombreuses tensions dans une Amérique déjà divisée par la ségrégation. De nouvelles formes de participation plus libérales portées par les mouvements féministes ont vu le jour. Rapidement l'*empowerment* est associé à la reconnaissance de groupes sans pouvoir. Pour Lorraine Gutierrez psychologue et militante engagée dans la coalition des femmes maltraitées, l'*empowerment* réside dans la conscientisation des différentes formes d'injustice sociale comme la distribution inégale du pouvoir, des ressources, l'oppression sociale qui ont des répercussions négatives sur les personnes qui les subissent. Pour elle, l'*empowerment* désigne le processus par lequel une personne acquiert une conscience critique qui va lui permettre d'agir sur son environnement. C'est un apprentissage qui selon elle, comprend trois dimensions : individuelle, collective et politique. Il implique, dans un premier temps, que la personne ait une compréhension critique de sa situation et de son environnement. Ensuite, la dimension interpersonnelle ou organisationnelle constitue la capacité de l'individu à agir « avec » quelqu'un ou « sur » quelque chose. Enfin, la dernière dimension fait référence à l'action collective comme outils de transformation sociale.

Dès les années 1970, le psychologue américain Julian Rappaport utilise l'expression *empowerment* et propose dans un article qui date de 1987 d'élaborer une théorie sur ce processus. Dans les années 1970-1980, Srilatha Batliwala, universitaire, écrivaine et défenseuse des droits de femmes, définit l'*empowerment* comme un processus individuel et collectif basé sur l'auto-organisation des femmes. Elle définit trois approches d'*empowerment* dans son rapport destiné à des ONG opérant auprès de femmes au Bangladesh, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka. L'approche du développement intégré identifie la pauvreté comme l'une des causes de manque de pouvoir des femmes. Elle consiste à améliorer l'estime que les femmes ont d'elles-mêmes. Dans

l'approche du développement économique, le manque d'argent est considéré comme le premier élément entravant le développement du pouvoir des femmes. L'objectif de cette approche est d'amener les femmes à s'organiser afin d'avoir un revenu. Enfin dans l'approche dite de conscientisation et d'organisation, il s'agit pour les femmes de prendre conscience des inégalités de genre et du patriarcat pour lutter de collectivement afin de regagner du pouvoir.

Dans l'ouvrage de Marie-Hélène Bacqué et de Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*⁵ les auteures distinguent trois modèles de l'empowerment : le modèle radical qui a pour objectif la conscientisation des habitants en vue de la transformation des rapports sociaux. Le modèle libéral a pour objet, la lutte contre la pauvreté, pour l'égalité et le choix en pleine-conscience des individus. Enfin, le modèle néo-libéral est centré sur fait de maximiser le bien-être individuel des habitants.

L'empowerment est une notion qui s'inscrit dans la lutte de mouvements sociaux afin de permettre à des publics marginalisés d'acquérir davantage d'égalité sociale. Elle décrit la capacité des citoyens ou des groupes à instaurer un changement donné afin d'améliorer leur condition de vie.

1.1.2 La participation citoyenne: un idéal démocratique

La spécificité de la participation citoyenne est de donner le pouvoir de gouverner aux habitants de la cité : les citoyens. C'est comme le dit Abraham Lincoln « *Le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple* ». Depuis le XIXème siècle, le gouvernement représentatif est répandu dans de nombreux pays et notamment en France. Ce système politique est basé sur l'élection de représentants du peuple, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire et sur le principe d'égalité du suffrage universel qui garantit le droit de vote aux citoyens sans distinction de classe sociale, d'origine, de race ou de sexe.

L'Observatoire européen de la Participation Citoyenne donne la définition suivante de la participation citoyenne : « *La participation citoyenne correspond au processus d'engagement de citoyens lambda, agissant seuls ou collectivement,*

⁵ Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, Éd. La Découverte, coll. Poche, 2013, p 16.

afin d'influer sur leur vie communautaire. Elle se manifeste au travers des tentatives d'influence sur les prises de décision et d'initiatives citoyennes visant à renforcer le « bien-vivre ensemble ». Elle peut s'intégrer dans un cadre institutionnalisé et être organisée à l'initiative des membres de la société civile organisée ou des décideurs politiques; au contraire elle peut émaner des citoyens eux-mêmes, dans une approche ascendante»⁶. Elle est ainsi à la base de toute société démocratique pour permettre le bon fonctionnement de la société et permettre à chacun de pouvoir s'exprimer et jouer son rôle de citoyen. Cette définition montre que la citoyenneté peut s'exercer à différents échelons de la société de façon ascendante ou descendante.

La réflexion de l'historien et sociologue Pierre Rosanvallon dans son ouvrage *La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France*⁷, est à la fois un éclairage historique et philosophique sur l'évolution de la démocratie. Il montre que l'idéal démocratique est un travail toujours en tension et en rebondissements. Rosanvallon décrit trois cycles de l'histoire de la démocratie. Un premier cycle date de la révolution française à 1875, période durant lequel vont osciller des modèles du type gouvernement représentatif et démocratie directe. C'est une période de mise en tension et de contestation du concept de démocratie, qui menace de façon constante le régime politique. À partir de la III^{ème} République jusqu'en 1970, la « démocratie moyenne » va progressivement s'affirmer en s'appuyant sur une volonté d'absolutisme républicain. Elle se caractérise notamment par le développement de partis politiques, le contrôle indirect de l'électorat, l'utilisation de mandat pour lutter contre l'oligarchie, etc. L'apparition de la démocratie industrielle qui transforme le lien électoral et élargit l'espace politique va propulser la France dans cette « démocratie moyenne ». Enfin cet auteur décrit un troisième cycle de l'histoire de la démocratie qui commence avec la chute du communisme dans les années 1980. La mondialisation, le manque d'emprise de l'homme sur sa réalité sociale amène un certain désenchantement sur le concept de démocratie. Aussi, les principes républicains de laïcité, d'état de droit et d'égalité des chances ne

⁶ <http://www.participation-citoyenne.eu/fr/page/observatoire-de-la-participation-citoyenne> (page consultée le 15 juin 2019)

⁷Rosanvallon Pierre *La démocratie inachevée: histoire de la souveraineté du peuple en France*. Gallimard, NRF, 2000, 422 p.

suffisent plus à garantir la souveraineté du peuple et amènent l'entreprise démocratique à emprunter d'autres voies notamment celle de l'impératif démocratique.

Dans leur article *L'impératif délibératif*⁸ les politologues Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, apportent un avis controversé et critique sur la notion de délibération. Ils s'accordent d'une part à dire qu'elle contribue à fournir des informations nouvelles, faire émerger des pratiques innovantes et prendre des décisions éclairées par différents points de vue en permettant la formation des acteurs (Mill, 1999). Elle favorise la collaboration et la prise en compte de l'ensemble des points de vue, pacifiant ainsi les relations entre les acteurs. D'autre part, pour ces auteurs, l'injonction à la délibération la détourne de ses objectifs premiers : la contestation et la critique des décisions publiques. Ils font le constat que le recours à ce modèle politique a en majorité permis de maintenir les politiques en place et qu'il contribue à reproduire les rapports de domination déjà existants. Pour ces politologues, même si les dispositifs délibératifs permettent d'engager la discussion sur des questions d'intérêt général, l'autorité politique maîtrise toujours les formes de négociation. C'est partant de ce constat que se construit la réflexion du psychologue et philosophe John Dewey, l'une des grandes figures de la philosophie pragmatique, qui souhaite interroger l'activité des acteurs et les raisons de leurs engagements publics. Pour lui, la démocratie ne doit pas être définie comme une forme de gouvernement mais plutôt comme la participation des individus à l'exercice du pouvoir. Dans ce contexte, la participation citoyenne est pensée de façon radicale, en opposition à l'intervention de l'État et des institutions et constitue une réponse à l'anomie de la société, en soi la surreprésentation des intérêts économiques dans les décisions publiques due à la globalisation des questions publiques face à la volonté du peuple. Pour Dewey, il s'agit de redonner du pouvoir aux structures intermédiaires, comme les associations, afin de permettre aux personnes de s'autogouverner en liberté.

⁸ Blondiaux Loïc, Sintomer Yves. L'impératif délibératif. In: *Politix*, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. Démocratie et délibération, sous la direction de Loïc Blondiaux et Yves Sintomer. pp. 17-35.

Marion Carrel met en exergue quatre modalités d'organisation de la participation citoyenne dans les décisions publiques.⁹ Marion Carrel oppose le modèle représentatif et le modèle délibératif de la démocratie. Ce dernier, implique la possibilité de débattre, de discuter un sujet afin de prendre une décision, contrairement au modèle représentatif où les décisions sont prises par des représentants élus. Dans le modèle représentatif, Marion Carrel définit deux modalités d'organisation de la participation citoyenne. Dans la première, le citoyen a une participation quasiment nulle dans la mesure où celui-ci n'a juste qu'à s'exprimer en votant. Tout a déjà été pensé en amont. La deuxième position de ce modèle est celle de l'injonction à la participation, où les personnes sont amenées à réfléchir sur des sujets qui leur sont imposés. Dans le modèle délibératif, Marion Carrel définit également deux positions de l'implication des habitants dans les décisions publiques. La première étant la participation citoyenne qui a pour but de démocratiser les institutions et qui a pour finalité de lutter contre les inégalités sociales. Enfin, la dernière position définit et à laquelle nous nous intéresserons plus particulièrement est la notion d'*empowerment*, qui pour la chercheuse, va au-delà de la participation citoyenne. Il s'agit pour les habitants d'acquérir davantage de pouvoir sur les questions sociales et politiques en s'appuyant sur l'action collective et l'éducation populaire. Pour Marion Carrel, l'*empowerment* ou le DPA constituent la forme la plus aboutie de la démocratie.

La notion de DPA est proche de celle de « capacité » développée par l'économiste Amartya Sen et la philosophe Martha Nussbaum. D'après Sen, « *La capacité d'une personne renvoie aux diverses combinaisons de fonctionnements qu'elle a la possibilité de réaliser. La capacité est ainsi une sorte de liberté : la liberté réelle (substantive freedom) de réaliser des combinaisons alternatives de fonctionnements (ou de manière moins formelle, liberté de réaliser divers modes de vie) {...}* » (Sen, 1999). Ainsi la capacité consiste en la capacité d'un individu à réaliser des choix conformes à ce qu'il juge importants pour lui. Cette notion permet donc d'interroger les conditions concrètes d'accès à une vie souhaitée.

⁹ Carrel Marion, *Faire participer les habitants? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p 60

La participation citoyenne est la base de toute société démocratique. Si le terme reste immuable à travers le temps, la notion, elle, est plurielle et en constante mutation. Elle peut prendre plusieurs formes et dépend du contexte économique et social dans lequel elle s'inscrit. Pour Marion Carrel, le DPA constitue la forme la plus aboutie de participation citoyenne.

1.1.3 En France, une appropriation de la notion au sein des politiques de la ville

La participation citoyenne n'est pas une notion récente, mais elle connaît un regain en France depuis les années 1980 parallèlement à l'émergence de la politique de la ville. Dans un contexte qui signe la fin du plein emploi, la disparition des banlieues rouges, l'arrivée du chômage de masse, la diminution du taux de vote, l'absence de représentation pour les personnes d'origine étrangère, le délitement de la démocratie représentative, le législateur voit dans la participation citoyenne le moyen d'endiguer les problèmes de désaffiliation (Castel, 1994) des personnes et la marginalisation des habitants de quartier populaire. En 1983, le rapport Dubedout, *Ensemble refaire la ville*, met en place le Développement Social des Quartiers qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires. Il confie cette responsabilité aux structures intermédiaires, aux associations, aux maisons de quartier notamment issues de l'éducation populaire. Dès les années 1990, fleurissent différentes lois qui engagent la participation des habitants comme la loi instaurant le droit à l'information des habitants (Loi sur l'administration territoriale en 1992) ou la concertation avec leurs représentants (loi d'orientation pour la ville en 1991), la loi solidarité et renouvellement urbain en 2000, la loi Voynet en 1999 qui crée les conseils de développement réunissant des membres de la société civile et la loi Vaillant qui crée les conseils de quartiers pour les villes de plus de 80 000 habitants. Enfin, avec la loi Chevènement du 12 juillet 1999, la politique de la ville devient une compétence obligatoire des communautés d'agglomération. L'ensemble de ces principales lois montre la préoccupation du législateur face à un étiolement de la participation citoyenne notamment dans les quartiers populaires. La réponse de l'État face à un tel constat est de l'ordre d'une injonction politique. En 2014, le rapport Mehmache-Baqué,

Pour la réforme de la politique de la ville vient questionner l'état de la participation citoyenne en France. Ce rapport fait le constat d'un impensé juridique autour de la question et dénonce l'absence d'une réelle volonté politique. Le législateur crée les conditions de la participation citoyenne sans pour autant donner les moyens et les outils aux acteurs sociaux. Aussi, la démocratie locale reste cantonnée à l'initiative de quelques philanthropes. Les pistes de réflexion amenées par ce rapport donneront lieu à la loi de programmation de la ville et de la cohésion sociale en 2014, qui crée les conseils citoyens.

La question de la participation citoyenne est un sujet récurrent en France. Le très récent mouvement des Gilets jaunes illustre en partie la crise démocratique que connaît la France. Né sur les réseaux sociaux en octobre 2018, « Les gilets jaunes » est un mouvement de contestation contre la hausse de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE). Pendant plusieurs mois, les gilets jaunes vont manifester, bloquer des ronds-points mais vont aussi rendre possible l'émergence d'espace de dialogues inattendus qui vont permettre de faire entendre les revendications de la France « d'en bas ». D'autres groupes contestataires vont converger à cette lutte comme celle des étudiants et des professionnels de l'éducation qui manifestent contre la plateforme Formasup et l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants étrangers, les professionnels de santé qui dénoncent le manque de moyen pour les hôpitaux et les défenseurs de l'environnement qui manifestent pour obtenir davantage d'action du gouvernement en la matière. Face à l'ampleur de ce mouvement, le gouvernement va finalement renoncer à augmenter la taxation des carburants. Le 28 décembre 2018, le gouvernement fait voter la loi portant mesures d'urgences économiques et sociales qui comprend une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, une anticipation de l'exonération des heures supplémentaires, le rétablissement de la Contribution Sociale Généralisée pour certains contribuables et la revalorisation de la prime d'activité. Surtout, en parallèle, le gouvernement va mettre en place un mode de participation citoyenne novateur, le grand débat national, qui crée des espaces de débats partout en France pour permettre à tous les citoyens de s'exprimer sur des thématiques déterminées.

En même temps que l'état français favorise à l'échelle de la ville la participation citoyenne des habitants, on constate que des mouvements sociaux

perdurent en ayant pour revendication plus d'égalité sociale. La mise en place de la démocratie locale reste principalement en France du ressort de chaque commune, ce qui inscrit des disparités importantes sur le territoire français. La tentative récente de débat national, favorisant la recherche de consensus, montre la difficulté en France d'innover, au-delà des manifestations, en matière de participation citoyenne, même si les réseaux sociaux et internet semblent ouvrir de nouvelles possibilités.

1.2 Participation citoyenne et pouvoir d'agir à l'échelle des quartiers politiques de la ville: monographie du quartier des Deux Rives

1.2.1 Le quartier des Deux Rives, un quartier prioritaire récent de la politique de la ville

L'enquête s'est déroulée dans un quartier d'une ville moyenne de France, environ 88 000 habitants, Catagne¹⁰. La banlieue est un espace périphérique de la ville qui concentre souvent en son sein des phénomènes de ségrégation sociale et raciale. Dans les années 1970, la chute des banlieues rouges a amené un repli des quartiers populaires sur eux même. Ils sont ainsi le théâtre de la montée de l'abstention mais aussi d'un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale notamment pour les jeunes et la concentration de difficultés économiques et sociales diverses. C'est ainsi que dès les années 1980, le législateur met en place un ensemble de lois visant à réduire les inégalités sociales entre les territoires dans le cadre de la politique. Cette politique globale agit sur tous les pans du droit commun : l'éducation, l'emploi, l'accès à la culture, la santé et l'amélioration du cadre de vie en direction des quartiers dits prioritaires. Les quartiers prioritaires identifiés par la politique de la ville sont redéfinis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 qui modifie la géographie urbaine. Elle définit un critère unique pour caractériser les quartiers prioritaires : celui du revenu médian par habitant comparé aux revenus médians du territoire national et de l'unité urbaine dans laquelle se situe chacun de ces

¹⁰ Par soucis d'anonymat, tous les noms propres ont été modifiés.

quartiers. Ainsi l'arrêté du 27 mars 2015 relatif à la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville définit 1500 quartiers.

Le quartier Des Deux Rives, où s'est déroulée la recherche est l'un de ces quartiers. Créé en 1950, il compte environ 4 100 habitants. Selon les chiffres de l'INSEE, le revenu moyen du quartier des Deux Rives est de 18 900€ soit 1 575€ net par mois le revenu moyen par habitant par an en France, en 2014, contre 27 000€ soit 2 250€ net par mois au niveau national. Près de 22,4% des habitants sont au chômage contre 8,7% au niveau national. Mais c'est aussi un quartier avec une forte population immigré majoritairement d'origine guinéenne.

1.2.2 Le CSC des Deux Rives

1.2.2.1 Une maison de quartier anciennement implantée sur le territoire

Le centre social du clos Gaultier a été construit en 1967 par la Caf de la région. Dans un premier temps, il est animé par le comité de coordination des associations socio-culturelles, économiques et sportives des Deux Rives. Il se déclare en tant qu'association à but non-lucratif loi 1901, le 4 février 1969 et prend l'appellation de centre socioculturel, le 7 février de cette même année.

Le CSC des Deux Rives fait partie de la Fédération Nationale de Centres Sociaux créé le 13 décembre 1971. Le projet fédéral est le fil conducteur de l'action des centres sociaux. Il a été élaboré en 2013 lors du congrès de la Fédération des Centres Sociaux pour la période 2014-2022. Il définit les orientations suivantes :

- les centres sociaux et socio-culturels doivent s'emparer de la question sociale et de la participation citoyenne des habitants

- l'action des centres sociaux et des centres socioculturels doit se recentrer sur les problématiques touchant plus particulièrement les habitants du territoire. Les sept priorités établies lors de ce congrès sont : le logement, la discrimination, la solitude, l'isolement, la démocratie, la santé, l'éducation et la précarité. Ce projet fédéral invite aussi les centres sociaux et les centres socioculturels à travailler sur le DPA des habitants considérés par cette instance comme la forme la plus évoluée de la participation citoyenne. De façon plus concrète les objectifs de la Fédération Nationale des Centres Sociaux sont à la fois d'ordre économique,

environnemental et démocratique. La lutte contre la précarité, la lutte contre la surconsommation et le développement d'un modèle plus durable, la lutte contre les discriminations sont les missions confiées aux maisons de quartiers.

Le CSC est structuré par trois textes:

- les statuts associatifs qui fixent les objectifs de l'association.
- le projet politique, révisé tous les quatre ans au moment de la réécriture du contrat de projet, définit les valeurs du CSC.
- le contrat de projet comprend :
 - l'axiologie du CSC
 - le support de l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf), le contrat de projet étant soumis à son approbation.
 - le support de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec la ville de Poitiers.

1.2.2.2 L'équipe du CSC des Deux Rives

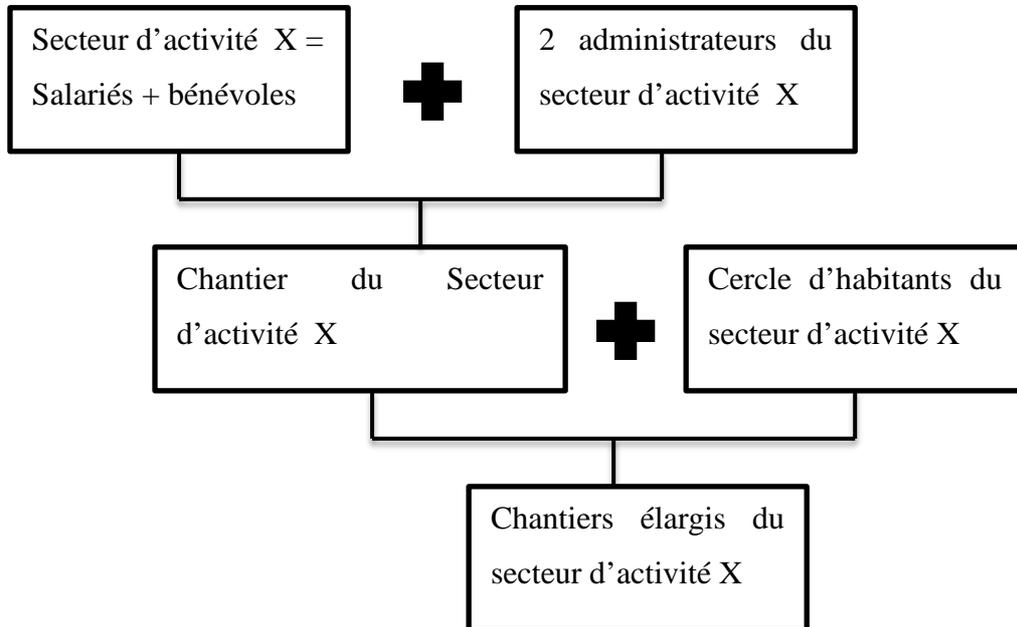
En 2017, le CSC comptait 60 salariés : 33 salariés associatifs, 4 mis à disposition par la mairie et 23 mis à disposition par le Groupement d'Employeur du Social et du Culturel (GESC) créée en 2006 par la mairie et les maisons de quartiers à l'échelle de toute la ville.

Le CSC s'est structuré en plusieurs « chantiers ». Ce terme est apparu en 2017, lors de sa réorganisation. Les chantiers se composent de salariés et de membres du Conseil d'Administration (CA). Les cercles sont des groupes d'habitants, affiliés à ces différents chantiers mais aussi au CA depuis 2017 lors de la préparation d'écriture du contrat de projet 2018-2012. Ils sont invités à donner leur avis sur le fonctionnement des secteurs d'activités en question. Les chantiers élargis sont composés des chantiers et des cercles d'habitants (cf tableau 1 ci-dessous). Il y a quatre chantiers (cf organigramme du CSC ci-dessous): le chantier principal « Réussite éducative » composé du secteur enfance, du secteur « Jeunesse » et du secteur Famille (à lui seul, ce chantier centralise 70% de l'activité du CSC) le chantier « Vie de quartier » (organisation des événements sur le quartier et prêt de salles), le chantier « Vieillesse et Intergénérationnel » et le chantier « Pouvoir d'agir » composé de l'équipe du DPA et du projet « Tous connectés » qui a intégré ce chantier en 2018 qui a pour mission d'initier les habitants aux outils numériques, faciliter la réalisation de tâches administratives, l'achat de matériels informatiques et d'aider les habitants à domicile à l'installation de matériels

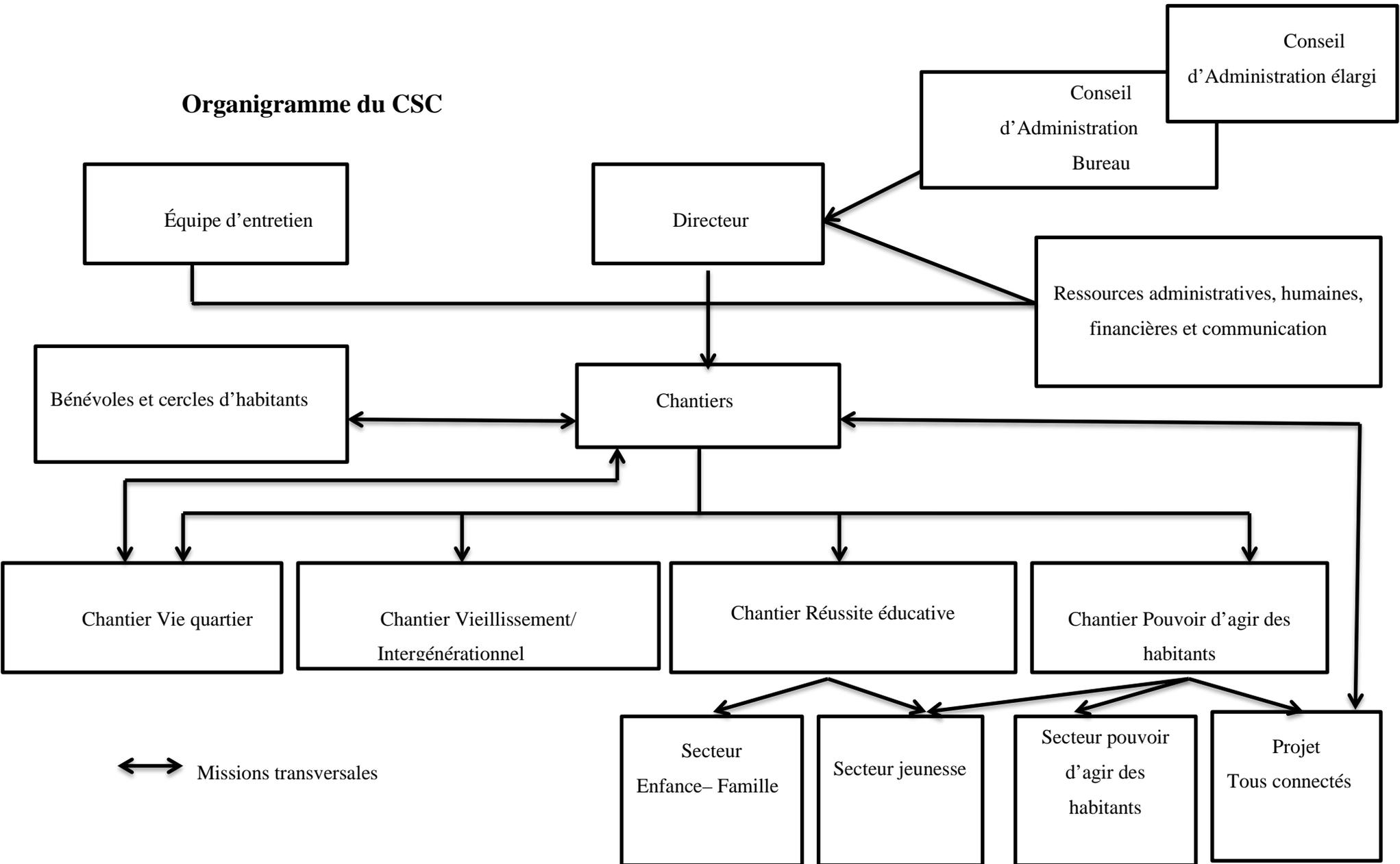
informatiques et numériques. Une intervenante de la mission locale propose un accompagnement à l'usage numérique autour de l'insertion professionnelle un jour par semaine. En fait compte-tenu de l'omniprésence acquise par le numérique, le Projet

| Tous Connectés occupe aujourd'hui une position plutôt transverse à tous les chantiers.

Tableau 1 : Composantes des chantiers élargis



Organigramme du CSC



1.2.2.3 Le CSC : une histoire ancienne de la participation citoyenne

L'expérimentation autour du DPA des habitants menée par le CSC est loin d'être une expérience isolée. Elle est le fruit d'une réflexion qui s'est construite dans un premier temps dans une certaine vision du fonctionnement et de l'organisation du CSC en interne. C'est la maturation de ce modèle qui va progressivement s'externaliser et qui va amener le CSC à penser un projet à l'échelle du quartier.

1.2.2.3.1 Une maison de quartier au service des habitants

Depuis plus de 15 ans, le CSC des Deux Rives est engagé dans des démarches participatives. Il porte des valeurs fortes visant à la transformation de la société par les acteurs du quartier qui sont inscrites dans son projet politique. Dès sa création, les habitants ont occupé une place centrale dans son organisation. Déjà en février 1970, le conseil de gestion du CSC était composé aux deux tiers par des usagers élus à l'assemblée générale, le dernier tiers étant constitué des membres de droit (six personnes). Le bureau de l'association est composé intégralement d'usagers. En 1971, la Caf, connaît des difficultés à financer seule le CSC. Ce dernier doit trouver de nouveaux financements pour subsister. Entre 1975 et 1978, la gestion complète du CSC est confiée aux usagers avant la signature en 1978 d'une convention tripartite entre la Caf, la mairie et l'association d'usagers. Le comité de coordination qui gérait le CSC deviendra le comité de quartier en 1977.

De 2010 à 2014, le CSC intègre le projet d'ATD Quart-Monde « En associant les parents tous les enfants peuvent réussir ». Il a pour objectif de rassembler les acteurs éducatifs de vingt quartiers afin de développer la participation des familles. Les échanges entre groupe de pairs ont d'abord eu lieu au niveau local, puis au niveau national.

Depuis 2016, la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) est élaborée de façon participative. Le dernier contrat de projet de ville 2018-2021 a été réalisé du 15 octobre 2016 au 31 décembre 2017. Deux cent personnes, comprenant des professionnels, des habitants et des élus, ont contribué à son écriture et ont travaillé en groupe de pairs pour élaborer ce document. C'est la 5^{ème} bouture

élaborée de manière collective. En 2019, l'évaluation de la CPO se fera également de façon collective avec les dix maisons de quartier de la ville.

De façon générale, la question de la participation est présente dans chaque chantier du CSC. Au sein du chantier « Réussite éducative », la co-construction des projets en lien avec les parents est la priorité à la fois en ce qui concerne la scolarité des enfants, les sorties familiales mais aussi les événements comme le carnaval du quartier ou pour la fête du quartier.

Le chantier « Vie de quartier », a également pour objectif sous-jacent de développer les capacités des habitants à se former en association en les accompagnant notamment dans la compréhension des droits et devoirs qui incombent aux membres d'une association. Ce transfert de compétence comprend aussi un apport sur les responsabilités des bénévoles qui souhaitent louer une salle au CSC ainsi que sur les normes de sécurité, etc.

Le chantier « Vieillesse et Intergénérationnel » met en place quant à lui tout un réseau de bénévoles qui rencontrent régulièrement des personnes âgées. Le projet du local au pied de la Résidence Inter Générationnel est un espace de vie sociale animé pour et par les habitants de la résidence, en collaboration avec une animatrice du CSC. Cet espace a été pensé et créé à l'initiative des habitants du quartier lors de la réhabilitation du bâtiment.

1.2.2.3.2 Une initiative fondatrice portée par les habitants des Deux Rives

Le projet du centre de santé des Deux Rives a mis dix ans à émerger. À l'initiative de ce projet, on retrouve un groupe d'habitants qui souhaitaient être acteurs dans la rénovation de leur quartier en 2006, a mis dix ans à émerger. Il est effectif depuis 2015. Une divergence d'opinion entre les habitants et le bailleur social fut l'évènement déclencheur de cette mobilisation. Ce dernier souhaitait mettre en place une chartre de solidarité dans ses immeubles, alors que les locataires ne ressentaient pas la nécessité d'un tel dispositif et souhaitent participer plus directement à la rénovation des bâtiments.

Dans un premier temps, les habitants ont fait appel à l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV). Groupe hétérogène composé d'une vingtaine de personnes âgées de 21 et 90 ans, il va proposer de faire une enquête pour connaître les besoins des habitants du quartier. Il propose également

d'intégrer au projet de la future Résidence Inter Générationnelle une salle conviviale qui serait ouverte à tous les habitants du quartier. Suite à cette enquête et revendication, le groupe d'habitants demande au centre socioculturel et au comité de quartier de l'accompagner dans sa démarche. 2400 questionnaires seront distribués par ce groupe sur le quartier, avec un retour de 20% (480 réponses). L'analyse de cette enquête a montré que la quasi-totalité (99%) des personnes disaient connaître des problèmes de santé, plus de la moitié (59%) connaissaient des problèmes administratifs, 57% des personnes avaient des problèmes financiers pour faire leur course ou réaliser des petits travaux et 56% se prononçaient pour une valorisation de l'interculturalité de la population du quartier.

Les résultats de cette enquête ont amené à la création en 2011 de l'association À tire d'ailes qui a embauché un salarié à mi-temps sur l'aide administrative et à mi-temps sur l'équipe du DPA des habitants. L'association a également mis en place un système d'aide à domicile pour les courses et les petits travaux. Mais ce sont avant tout les membres de cette association qui ont travaillé sur le projet du centre de santé de 2011 à 2015.

Ce projet a nécessité que ses porteurs montent en compétence dans de nombreux domaines. Aussi le groupe s'est entouré d'experts : une consultante pour travailler sur un diagnostic santé qui a confirmé les résultats du questionnaire mais aussi des professeurs et des stagiaires qui les ont soutenus dans leur démarche. Le directeur du CSC a contribué lui-même à aider les habitants à travailler sur les questions financières et juridiques. Le groupe a également mis en place un budget participatif pour financer le centre de santé.

Malgré toutes ces initiatives et la diversité des acteurs qui se sont rattachés au projet de centre de santé, ce dernier a connu de nombreux obstacles, notamment la défiance des institutions, Agence Régionale de Santé, Ordre des médecins mais aussi la mairie.

Finalement, le centre de santé a pu ouvrir ses portes avec deux médecins et une secrétaire d'accueil. Il compte à présent cinq médecins, une infirmière, un orthophoniste et un gestionnaire. A l'heure actuelle, c'est l'association de gestion du centre de santé qui gère son fonctionnement. Elle souhaite faire évoluer son modèle économique et passer sous le régime d'une Société Coopérative d'Intérêt

Collective (SCIC) afin de protéger la place de la parole des habitants dans les prises de décisions.

Le projet du centre de santé est le seul en France dont le portage a été mené par des habitants. Il constitue en soi, une réelle innovation sociale. C'est également l'un des premiers projets menés par le CSC dans le but est d'accompagner les démarches des habitants. Ce dernier, mais aussi d'autres initiatives d'habitants comme le projet d'épicerie sociale Pêche Abricot, la participation au projet d'ATD Quart Monde « En associant les parents tous les enfants peuvent réussir », posent les premières pierres à l'édifice qui mèneront à l'expérimentation sur le DPA.

1.2.2.4 Focus sur le secteur jeunesse : vers l'engagement citoyen dès le plus jeune âge

Le fonctionnement mis en place au sein du secteur « Jeunesse » témoigne de la volonté du CSC d'inscrire l'engagement citoyen au cœur de ses pratiques mais aussi que celui-ci puisse être diffusé dès le plus jeune âge. Derrière cette réflexion, une préoccupation réelle autour de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du quartier.

1.2.2.4.1 Une volonté de maintenir une relation de proximité avec les jeunes

Période charnière du développement de l'enfant, l'adolescence est la période où le jeune doit commencer à prendre des décisions pour son avenir mais c'est également la période de la confrontation à l'autorité, de la puberté, de l'émergence de comportements à risques. C'est aussi les moments où les risques de décrochage scolaire sont les plus grands. En ce sens, la philosophie portée par le secteur Jeunesse est de pouvoir être au plus proche de ces publics et notamment de ceux les plus éloignées de la structure. Cela se traduit sur le terrain par la méthode « d'aller vers » démarche pratiquée de façon quotidienne dans les lieux stratégiques où se trouvent les jeunes afin de créer un lien de proximité (sur le temps de la pause méridienne, à la sortie du collège, au city stade, au centre commercial etc.). Mais aussi la possibilité de se rapprocher des acteurs du quartier en lien avec ce public. Le lien social, les relations de confiance et la communication sont ainsi facilités par les passages réguliers des animateurs dans le quartier.

Le secteur Jeunesse a également formé un de ses animateurs aux réseaux sociaux via une action éducative portée nationalement par la Caf « Les Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet ». Cette présence sur les réseaux sociaux permet aussi de garder le lien avec les jeunes. Il a aussi une fonction d'apprentissage et permet aux jeunes de réfléchir sur leur utilisation des réseaux sociaux.

1.2.2.4.2 Favoriser la participation citoyenne des jeunes

Depuis 2005, le secteur « Jeunesse » met en place les Commissions jeunes trois à quatre fois par an. Cette instance propose un espace de discussions, d'échange et d'élaboration de projets pour et avec les jeunes. Cela leur donne la possibilité de prendre la parole et d'apprendre à débattre sur des sujets divers. Tous les mercredis, une animatrice anime les temps « On refait l'actu », où les jeunes peuvent discuter de l'actualité, décrypter au quotidien les nouvelles télévisées et développer un esprit critique. On peut également citer les cinés-débat qui vont dans le même sens.

D'autre part, il y a une réelle volonté de positionner les jeunes en tant qu'acteurs du centre et du quartier. En ce sens, la « semaine blanche » est bien représentative de cette ambition, car il s'agit d'une semaine de co-élaboration et de co-organisation des activités de loisirs entre les animateurs et les jeunes. L'objectif est de leur permettre d'être force de proposition et de prendre part à l'organisation des sorties afin de rompre avec une position de simples consommateurs et adopter une plus active. Davantage dans un axe de développement de la citoyenneté que dans la thématique relativement classique du CSC, début 2019, ont commencé les premiers cercles jeunes, qui ont pour fonction d'associer les jeunes au projet politique du CSC. Il est composé d'administrateurs du centre et de jeunes du secteur Jeunesse. L'objectif à moyen terme est d'amener les jeunes à devenir membre du CA.

En mai dernier, un jeune de 17 ans, déjà impliqué dans des démarches participatives avec le CSC a été élu au CA du CSC pour la première fois. En plus de cette action vis-à-vis de l'organisation interne le secteur Jeunesse accompagne les jeunes sur des instances diverses de discussion et d'échange pour continuer ce travail sur le développement des compétences mais aussi sur la découverte d'autres acteurs et la compréhension de la société. Les jeunes du CSC sont ainsi

invités à participer aux assises de la jeunesse par exemple, qui sont des temps d'échange entre les élus et les jeunes pour débattre et mettre en lumière des sujets qui les concernent. Ou encore, les réseaux jeunes qui sont portés par la Fédération Nationale des Centres Sociaux et qui proposent des temps d'échange et de débat entre les jeunes de différents centres sociaux sur des thématiques d'actualités.

Le secteur jeunesse inscrit son action dans un projet plus global qui vise à harmoniser ses pratiques au sein du chantier « Réussite éducative » et à créer des passerelles favorisant l'engagement et la citoyenneté des jeunes tout au long de sa fréquentation du CSC. Le pari pris par le CSC est qu'en leur donnant des outils dès leur plus jeune âge, ils seront davantage armés pour faire face à leur avenir. Aussi, l'initiation à la prise de la parole commence dès la crèche. Sur le secteur enfance, une Commission enfance a été mise en place sur le modèle de la Commission jeune. Il y a également une Commission enfance/junesse qui a lieu une à deux fois par mois qui organise des rencontres entre les CM2 et les 6ème afin de faciliter le passage au collège.

1.2.2.4.3 Accompagner les jeunes vers l'insertion professionnelle

Dans le cadre de la réussite éducative, une attention particulière est donnée à l'effort d'associer les parents. Dès 2014, ce sont les jeunes qui doivent faire leur inscription au CSC mais la présence des parents est obligatoire. Ces inscriptions avec les parents donnent lieu à, à environ 120 entretiens par an qui permettent de rencontrer les parents mais aussi de recueillir leur préoccupation. Pour la plus grande majorité des parents reçus, leur demande concerne surtout le soutien scolaire. Ces entretiens montrent que les parents sont en demande d'aide pour soutenir leurs enfants à l'école. Partant de ce constat, le CSC va développer une stratégie de sollicitation et partenariat avec les parents.

En 2010, le CSC et les acteurs éducatifs du quartier se posent la question de la réussite éducative des jeunes. Le constat fait est la difficulté des jeunes à trouver du travail, à trouver des stages et à trouver leur orientation. Ces réflexions vont mener à différents projets pour palier à ces difficultés notamment à une enquête auprès des entreprises du quartier pour comprendre pourquoi les jeunes du quartier ne trouvent pas de stage. Cette dernière va permettre au CSC de se constituer un réseau auprès des entreprises et d'ouvrir des opportunités de stages pour les jeunes.

Le projet BAFA pour tous est un projet porté par les maisons de quartier de la ville pour faciliter le passage du BAFA en mettant en place une action moins onéreuse et accélérée. Cette année, treize jeunes des quartiers populaires de la ville ont obtenu leur BAFA grâce à ce dispositif.

1.2.2.4.4 Vers développement du pouvoir d'agir des jeunes

La réflexion menée par le CSC autour de l'accompagnement des jeunes vers un engagement citoyen mène assez naturellement celui-ci à se donner des moyens supplémentaires pour travailler sur la question du DPA des jeunes. C'est ainsi qu'en 2017, le secteur Jeunesse intègre l'expérimentation autour du DPA lorsque le responsable du secteur jeune a pris un mi-temps sur le chantier DPA. Les jeunes de plus de 16 ans du secteur jeune peuvent faire partie du chantier DPA des habitants et être accompagnés par l'animateur DPA dédié à la jeunesse avec la méthodologie développée dans le cadre de l'expérimentation du CSC (que nous développerons dans le paragraphe suivant) sur une problématique sur laquelle ils aimeraient réfléchir. Ainsi, un groupe d'une dizaine de jeunes a travaillé sur le projet city stade. En juin de cette même année, l'accès du city stade du quartier a été barricadé par la mairie sans explication privant les jeunes de leur espace de jeu quotidien. Après quelques mois de détérioration des grillages puis l'embauche d'un gardien pour empêcher les incivilités, la mairie a pris contact avec le responsable jeunesse pour engager le dialogue. C'est ainsi qu'un travail de collaboration entre les élus, le maire et les jeunes a pu commencer. Les jeunes ont pu faire différentes propositions pour leur permettre d'avoir accès au city stade, mais aussi de créer un espace de jeux pour les plus petits et un espace pour les parents. Cette première action issue d'une mise en application concrète de la méthodologie du DPA du CSC a montré son efficacité par l'inauguration du nouveau city stade a eu lieu en décembre 2018.

À l'heure actuelle, les jeunes du chantier DPA travaille sur le projet d'un local pour accueillir les plus âgés en partant du constat que le CSC n'était plus adapté pour les jeunes au-delà de 16 ans et qu'il n'y avait pas d'autres espaces pour les 16-25 ans et plus.

À l'aide de ces différents exemples, nous voyons que le CSC des Deux Rives, de par son fonctionnement et de par les valeurs qu'il porte, a déjà posé des conditions favorables à l'expérimentation autour du DPA des habitants.

1.2.3 L'expérimentation du DPA des habitants du CSC des Deux Rives

En 2013, la Fédération Nationale des Centres Sociaux propose au CSC de rejoindre une expérimentation autour du DPA des habitants. Cette démarche, portée par le collectif Pouvoir d'agir et la Fondation de France réunit six organisations : l'alliance citoyenne à Grenoble sur les méthodes de Saul Alinski, les associations Appui (collectif d'expert en divers domaines qui se met au service des habitants du quartier de la Couronne à Poissy), le réseau d'entreprise et d'associations « De fil en réseau » sur le plateau des Millevaches en Limousin, la mairie de Saint Denis en Seine Saint Denis, le CSC des Deux Rives et le Centre Social Mosaïque du quartier de Lille Fives {qui regroupe une filière d'ATD Quart-Monde} ; ces deux centres sociaux portant le projet sur la parentalité *En associant les parents, les enfants peuvent réussir*. L'objectif de l'expérimentation, démarrée 2014, est de « {...} comprendre, mettre en œuvre puis diffuser des méthodes qui permettent aux habitants d'augmenter leurs capacités à agir sur ce qui est important pour eux ou leurs proches»¹¹.

1.2.3.1 La création d'une équipe dédiée au DPA

Le chantier « DPA » d'agir est composé de trois salariés, dont une animatrice à 80%, un animateur à 50% sur le l'équipe DPA et à 50 % sur l'aide administrative de l'association À tire d'ailes et enfin un second animateur qui a intégré la démarche en 2017 et qui est à 50% sur l'équipe DPA en faveur des jeunes et à 50% responsable du secteur jeunesse. L'équipe a un fonctionnement horizontal et chacun est autonome dans son travail. Les décisions sont prises de façon collective. Toutefois, l'animatrice qui est à 80% semble avoir faire davantage autorité par rapport à ces collègues, légitimée par une amplitude horaire de travail plus importante et de faire partie des plus anciennes animatrices à participer à l'expérimentation. Cette animatrice a pour mission de veiller au

¹¹ Cf renouvellement contrat de projet 2017

fonctionnement du chantier et prend davantage l'initiative des comptes rendus lors des réunions bien que l'ordre du jour soit défini collectivement. Elle est vécue par l'équipe du DPA mais aussi par les collègues du CSC comme une personne-ressource.

Les animateurs du chantier DPA ont chacun une grande expérience du quartier et du territoire : l'animatrice Elsa Vivier et l'animateur du secteur jeunesse Laurent Perrin ont tous deux travaillé près d'une dizaine d'années respectivement au secteur enfance et au secteur jeunesse. Ils ont ainsi une bonne connaissance du fonctionnement du CSC mais aussi des habitants du quartier avec lesquels, avec le temps, ils ont pu créer des relations de confiance. Quant au troisième animateur, Bemba Touaré a été recruté dans un premier temps pour ses capacités à accompagner les habitants sur des questions administratives. Il a opéré tout d'abord bénévolement depuis son domicile. D'origine sénégal-guinéenne et parlant à la fois le Wolof (langue parlée au Sénégal) et le Diakkenké (langue parlée en Guinée), Bemba Touaré est rapidement devenu un interlocuteur privilégié pour les personnes qui maîtrisaient pas ou peu le français. Précisions que le quartier des Deux Rives est très majoritairement composé de personnes d'origine guinéenne. Aussi le recrutement de cet animateur dans un premier temps à mi-temps à l'association À tire d'Aile sur des missions d'écrivains publics et à mi-temps sur le projet Tous connectés semble s'inscrire dans une volonté du CSC d'être au plus proche de l'ensemble des habitants du quartier. Aussi a-t-il intégré l'expérimentation dès son commencement.

1.2.3.2 Une méthodologie largement inspirée par la pédagogie du croisement des savoirs de ATD-Quart Monde

1.2.3.2.1 Une collaboration ancienne entre le CSC et ATD-Quart Monde

Comme nous l'avons vu plus haut, le CSC a déjà participé au projet national mené par ATD-Quart-monde « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir ». Mais c'est également plusieurs animateurs du CSC qui ont pu se former à la pédagogie du croisement des savoirs, notamment l'animatrice Elsa Vivier. L'animateur Bemba Touaré pour sa part fait parti d'une recherche participative internationale sur la pauvreté menée par ATD-Quart Monde. Cette recherche a été présentée cette année à l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). On perçoit à travers l'ensemble de ces

expériences la volonté du CSC de s'imprégner des valeurs portées par ATD-Quart Monde qui mettent en avant l'expertise d'usage des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion et milite en faveur de l'horizontalité des différentes formes de savoirs.

1.2.3.2.2 La méthodologie des croisements des savoirs et des pratiques

ATD Quart-Monde est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique fondée en 1957 par Joseph Wresinski et des habitants d'un bidonville de Noisy-le-Grand. Son objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté et de transformer la société.

La « pédagogie du croisement des savoirs » et de la philosophie de ATD Quart-Monde se base sur le principe fondamental que les personnes en situation d'exclusion et/ou de pauvreté ont un savoir tiré de leur expérience qu'il est nécessaire de reconnaître. Ils possèdent une expertise d'usage, un savoir expérientiel, qui est complémentaire avec les autres formes de savoirs (académiques, professionnels par exemple. L'expérience du groupe « Bus » accompagné dans le cadre de l'expérimentation du CSC, dont nous parlerons plus en détails dans le prochain paragraphe, montre bien cette complémentarité des savoirs. En effet, la connaissance fine des habitants concernant le réseau de transports a permis de mettre en lumière des difficultés dont n'avaient pas conscience les élus et les professionnels compétents dans ce domaine. Cela a ainsi permis d'améliorer le réseau de transports en commun.

La méthode du croisement des savoirs s'effectue entre groupes de pairs qui travaillent sur une même thématique. La constitution en groupe de pairs est un ainsi en amont une étape clé de la méthode. L'objectif est de valoriser et protéger la parole des acteurs. Même si le groupe est voué à construire à moyen terme ses propres règles de fonctionnement, ATD Quart-Monde définit un cadre éthique qui comprend l'écoute active, le respect de la parole de l'autre, la disponibilité pour avoir un avis critique vis-à-vis de son savoir et la conviction que tout est toujours en construction.

Ensuite, lors des échanges entre les différents groupes de pairs, il est important de permettre à tous de prendre la parole, car tous les participants ne sont pas en situation d'égalité vis-à-vis de la parole. Aussi le rôle de l'animateur est d'aider les personnes à s'exprimer avec leurs propres termes, notamment les

personnes les plus vulnérables. Son rôle est aussi d'aider les professionnels à rendre leur discours compréhensible pour tous en évitant un langage trop technique.

L'animateur joue le rôle de garant du bon processus du croisement des savoirs. Il doit veiller au partage du temps d'écoute et d'expression pour permettre à chaque participant de faire le récit précis de son expérience en mettant tout le monde sur un même pied d'égalité.

Enfin, s'engager dans une production d'un récit et partager permet d'améliorer les interactions entre les différents groupes de pairs, d'identifier les éléments de désaccords et trouver collectivement des solutions à ces problèmes.

1.2.3.2.3 La boîte à outils d'animation du chantier « DPA »

La méthode d'animation définie par le chantier « DPA » se constitue de quatre étapes, qui sont les suivantes :

- 1-La définition du problème commun
- 2-La définition du changement souhaité
- 3-Le travail sur la stratégie à adopter
- 4-L'analyse de l'action menée

Elle définit également trois rôles pour l'animateur qui occupe une place spécifique selon le niveau d'avancement des groupes pour les étapes citées ci-dessus. Les trois rôles de l'animateur sont ceux d'organisateur, d'allié stratégique et de facilitateur.

Le rôle d'organisateur consiste à mettre en place les conditions de participation des habitants. Si une personne ne peut pas venir, par exemple pour des raisons d'emploi du temps, il s'agira de trouver les créneaux qui faciliteront sa participation. « *Lever les freins* » comme le dit Elsa Vivier, c'est mettre en place les conditions qui vont permettre la participation de tous, du moins du plus grand monde. Ce peut-être, à cette fin, réfléchir à un moyen de garde pour les enfants ou encore se montrer flexible sur son emploi de temps, etc. Comme par exemple les animateurs du groupe "Petits jobs" dont nous parlerons plus tard, qui rencontrent les habitantes (car ce sont principalement des femmes et pour la majorité d'origine guinéenne) un samedi sur deux en dehors de leur temps « classique » de travail.

Le rôle de facilitateur, s'apparente au cadre éthique élaboré par ATD Quart-Monde. Il s'agit à ce niveau de permettre l'expression de la parole de tous

en respectant la temporalité de chacun. L'animateur a pour fonction de veiller à l'écouter active de chaque opinion et à aider les personnes à reformuler leur parole afin que celle-ci soit compréhensible par tous.

Enfin le rôle d'allié stratégique, qui prend toute son importance à partir de la troisième étape, est comme son nom l'indique, d'aider le groupe à trouver les meilleures stratégies pour défendre son projet.

Pendant les deux premières étapes de la démarche, il s'agit de constituer un groupe de pairs qui va échanger sur une même thématique. Ce sont des étapes clés, où l'animateur va essentiellement avoir le rôle d'organisateur et de facilitateur. L'objectif de ces deux premières étapes est de favoriser le passage d'une problématique individuelle à une problématique collective. C'est le Passage du « je au nous » durant lequel les personnes vont prendre conscience que leur problème n'est pas qu'individuel mais découle en partie de problèmes et contextes sociétaux qui touche à des choix politiques. C'est la phase de conscientisation.

Si la démarche du chantier DPAH est largement inspirée du croisement des savoirs et des pratiques des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, elle applique aussi la définition du DPA des personnes et des collectivités développée par Yann Le Bossé et Bernard Vallerie qui dit que « *Le développement du pouvoir d'agir, c'est la possibilité d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches, ou la collectivité à laquelle on s'identifie* »¹². La dimension de ce « *qui est important pour soi* » est l'élément central de la démarche. Il s'agit à toutes les étapes de la démarche et notamment dans ces deux premières, de favoriser l'expression fidèle de la parole des habitants avec leur représentation et leurs propres mots.

Cette définition donnée par Yann le Bossé s'incarne comme un réel garde-fou pour les animateurs, qui leur permet de garder une certaine neutralité ou plutôt une certaine transparence dans leur travail. En effet, l'équipe est bien consciente que la neutralité zéro n'existe pas. L'expérimentation du CSC revêt une certaine axiologie et une vision libérale de la dimension du DPA de par les valeurs qu'il porte, visant à lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, la démarche portée n'est en rien neutre. Toutefois, conscients que cela pourrait être une limite,

¹²Vallerie Bernard, Le Bossé Yann « Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 2006/3 (Vol. 39), p 89

les animateurs-rices DPA ont fait seins de cette « menace » et adoptent en conséquence une posture professionnelle qui oriente le moins possible les habitants. Aussi, ont-ils décidé de communiquer avec les groupes leur intention, leur fonctionnement, l'objectif des animations en toute transparence afin que ces derniers aient un regard sur leur travail et puissent le questionner. C'est en sens que cette posture professionnelle semble la plus adaptée. Il est possible d'y voir une pratique que l'on peut qualifier de « pas de côté », vis-à-vis de l'accompagnement classique où le professionnel détient une partie des informations et ne la communique pas, qui participe à l'élaboration d'un fonctionnement plus horizontal.

Lors de la troisième étape, les habitants ayant pu identifier le problème commun et définir le changement souhaité grâce aux techniques d'animation et du cadre posé par l'animateur. Il s'agit à présent de développer une stratégie pour trouver des solutions à la problématique. L'animateur en plus des deux rôles qu'il endosse déjà, va pouvoir recourir au rôle d'allié stratégique. L'objectif de cette étape est que les habitants proposent des stratégies d'action. L'animateur peut aussi puiser sur son expérience et suggérer des idées. Toutefois, l'animation de ces temps est pensée pour ne pas imposer quoi que ce soit aux habitants. Par exemple, le recours à des animations du type théâtre forum où il s'agit de mettre en scène différents scénarii sur une même situation permet aux habitants de réfléchir sur la stratégie à adopter plutôt que de s'appuyer sur une stratégie toute faite. C'est ainsi, en pleine conscience que les habitants vont pouvoir prendre une décision finale voire inventer de nouvelles façons de travailler.

Dans la dernière étape, il s'agit de faire l'analyse de l'action effectuée afin de voir ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Dans le premier cas, le chantier DPA a pour principe de valoriser toutes les « victoires » obtenues par les groupes en permettant aux habitants de présenter leur travail devant différents acteurs du quartier. Ce procédé contribue à un processus de restauration de l'estime de soi chez les habitants. Il met aussi en lumière la capacité des habitants à porter des projets. Cela permet de montrer une image positive du quartier et contribue à faire changer évoluer les représentants sur ses habitants.

1.2.3.2.4 *La démarche du DPA en pratique*

La première démarche effectuée par l'équipe a été d'aller recueillir la parole des habitants du quartier pour connaître les difficultés qu'ils connaissent au quotidien en utilisant la méthode d'*aller vers*. Cette méthode a pour objectif de se rapprocher des personnes les plus éloignées des institutions sur les lieux qu'elles sont susceptibles de fréquenter. Ainsi l'équipe a effectué du porte-à-porte mais elle s'est également mobilisée à la sortie des écoles, dans l'espace public et aussi au sein du CSC pour rencontrer ces personnes.

Après l'expérimentation d'une méthode de recueil des problématiques basé sur un questionnaire à questions ouvertes qui a eu pour effet d'obtenir des réponses laconiques, l'équipe a finalement opté pour une technique d'enquête qualitative basée sur des questions à la fois directives et ouvertes. Même si le terme n'est jamais utilisé, la méthode semble largement influencée par les outils d'enquête utilisés en sciences humaines : les entretiens qualitatifs semi-directifs. Une question en particulier donnait ouvertement la parole aux habitants pour s'exprimer sur ce qui constituait un sujet important pour eux. Cette question et les relances apportées à cette question amenaient la personne à identifier un problème et à formuler des pistes d'amélioration. Entre 2014 et 2017, le CSC a réalisé 202 entretiens et fait remonté 120 problématiques, les premières étant dans l'ordre chronologique les récurrentes: l'emploi, le logement, les difficultés économiques, les problèmes de transports, la santé, l'éducation et l'avenir des enfants, les difficultés liées à la monoparentalité et au manque de lien social, les relations entre les voisins, la souffrance liée au racisme etc.

Dans un premier temps, trois thématiques de travail ont été retenues dans un premier temps par le chantier DPA : les problèmes de transports, les relations de voisinage et la question de l'emploi. Ce choix étant basé sur trois critères : l'actualité locale de la problématique, ses enjeux politique et social et enfin, le nombre de personnes préoccupées par le problème. Les habitants ont ensuite été invités à se constituer en groupes de pairs afin de réfléchir collectivement à la problématique qu'ils avaient identifiée en amont.

Cette première prise de contact a été suivie par des entretiens dits de vérification, où les animateurs sont allés rencontrer les habitants avec lesquels ils s'étaient déjà entretenus afin de vérifier l'effectivité de leur préoccupation et d'inviter directement les personnes qui le souhaitaient à un premier temps de

réunion. Cela a donné naissance aux premiers groupes de pairs accompagnés dans le cadre de l'expérimentation du DPA : les groupes bus, bruit, emploi. Nous verrons que le chantier a également accompagné d'autres groupes qui ont émergé dans des contextes différents.

1.2.3.3 Groupes constitués et groupes auto-saisis, une constellation qui incarne la vitalité du DPA

1.2.3.3.1 Les groupes constitués dans cadre de l'expérimentation

-Le groupe « Bus », un groupe éphémère le temps régler un problème sur le quartier

Le groupe « Bus » s'est réuni pour la première fois le 24 octobre 2015. 24 participants étaient présents ce jour-là, toutes des femmes, pour la majorité d'origine guinéenne qui travaillent en périphérie de la ville. L'objectif de ce groupe était de trouver des solutions pour améliorer le réseau de transport en commun afin de faciliter les trajets pour se rendre au travail. Ce groupe a été actif pendant deux ans jusqu'en juillet 2017, où il a obtenu les changements souhaités en travaillant avec Mobicité, la société de Régie de Transports et la vice-présidente de la communauté urbaine et conseillère municipale déléguée en charge des mobilités l'élue municipale. Ensuite, le groupe n'a pas souhaité continuer à se rencontrer.

Première mobilisation entre octobre et décembre 2015, le groupe « Bus » a écrit un questionnaire pour recueillir l'avis des personnes sur les transports en commun et une pétition. Cette dernière a été signée par 202 habitants. Les résultats du questionnaire et la pétition ont ensuite été envoyés aux élus de la ville et au directeur de Mobicité. Dans la même période, des étudiants de la résidence universitaire Pasteur et des habitants du quartier de la Régotte concernés par la problématique de mobilité sur le territoire rejoignent le groupe.

Cela aboutit finalement à une rencontre avec les représentants de la communauté urbaine, Mobicité étant absent, en février 2016. Ce n'est qu'en mai 2016 que le groupe obtient des réponses. Malheureusement toutes les propositions formulées obtiennent des réponses négatives sauf celle concernant les trajets des étudiants pour se rendre au campus. Les habitants se sont sentis mis de côté.

Certains d'ailleurs se sont démobilisés, c'est le cas des habitants du quartier de la Régotte.

En juin 2016, le groupe a décidé d'inviter les responsables de la communauté urbaine et de Mobicité à effectuer un trajet avec les habitants afin qu'ils puissent prendre par eux même la mesure de leur difficulté. En parallèle, ils décident également de recenser les personnes amenées à utiliser cette ligne de bus. (plus de cinquante personnes). Une visite est organisée en novembre 2016. En mars 2017, le groupe intervient devant M. Le Maire dans le cadre de la signature du CPO.

En mai 2017, à la demande de la communauté urbaine, une rencontre a lieu entre ses représentants, Mobicité et les habitants du groupe « Bus ». En juin 2017, les demandes formulées par ces derniers sont acceptées. Enfin, en juillet 2017, à la demande de Grand-Poitiers, l'ensemble des habitants mobilisés dans le groupe est invité à entendre les changements prévus sur le réseau de bus. Les habitants obtiennent des bus qui desservent l'arrière du CHU et la tour Jean Bernard.

Ce groupe s'est mobilisé de façon ponctuelle pour trouver une solution à leur problème de transport mais une fois leur objectif atteint, les habitants n'ont pas souhaité continuer leur démarche. Même si comme une habitante a pu le dire dans son entretien, d'autres choses pouvaient également être améliorées comme l'affichage du passage des bus aux arrêts de bus qui ne fonctionne pas. L'expérience de ce groupe montre que les habitants se mobilisent en effet sur ce qui est important pour eux. Mais aussi que la mobilisation des habitants est fragile : les difficultés connues pour atteindre leur objectif peuvent constituer un motif de démobilisation pour ces habitants qui n'ont pas l'habitude de faire face à des institutions. C'est en cela que la valorisation des « victoires » obtenues par les habitants est importante. Elle permet de mettre en avant l'action menée par les habitants et leur capacité. Cette action a été présentée par le groupe « Bus » devant tous les acteurs qui ont pris part à la réécriture de la CPO en 2016.

-Le groupe « Bruit », un groupe qui s'est pérennisé

Le groupe « Bruit », initialement groupe « Relation de voisinage » et à présent « Locataires en action », a démarré le 20 juin 2015 avec 23 personnes. Au

départ, le groupe se rencontrait tous les mois mais à présent, il se rencontre tous les jeudis.

Ce groupe s'est constitué pour travailler sur les problèmes de voisinage. Très rapidement les habitants ont réalisé que le problème était davantage lié à l'isolation phonique des HLM. Ils ont donc décidé de se rapprocher du bailleur social Domis pour trouver des solutions ensemble. Dans un premier temps, le groupe a souhaité travailler sur le règlement intérieur des locataires afin de le rendre compréhensible pour tous et rappeler à tous les locataires leurs droits et devoirs.

En avril 2017, le groupe a envoyé un premier courrier à Domis pour demander une rencontre et obtenu un rendez-vous en juin 2017. Huit personnes se sont déplacées à cette occasion dont, le directeur général, le directeur de l'agence des Deux Rives, le médiateur social du bailleur et un technicien. Lors de cette rencontre, le bailleur a consenti à faire une étude phonique dans les logements, à faire des petits travaux pour atténuer certains bruits et à associer les habitants à la réécriture du règlement intérieur. En parallèle, le groupe va décider de faire une enquête auprès des locataires sur la question. Ils ont en tout interviewé 81 personnes.

Début janvier 2018, le groupe n'ayant pas de réponse de Domis, demande une nouvelle rencontre. Muni de son enquête, il rencontre Domis et un acousticien en février 2018. Toutefois, en mars 2018 le directeur du patrimoine décide de ne pas réaliser l'étude phonique. Une rencontre avec l'acousticien apprend au groupe que le bailleur ne souhaite certainement pas ébruiter et valoriser cette étude car elle risque de mettre à jour l'ampleur des travaux à effectuer. Les habitants apprennent par la même occasion que le montant de l'étude phonique s'élève à 1800€ contrairement au montant de 3000€ annoncé par le bailleur social. Cette nouvelle a suscité la colère du groupe. Devant l'indifférence de l'agence face à leur situation de vie, le groupe décide alors d'envoyer des courriers à différents acteurs influents et notamment au maire.

En mai 2018, le groupe rencontre à nouveau le directeur d'agence et le directeur du patrimoine. Ils se mettent finalement d'accord pour organiser des petits travaux dans les parties communes des logements. L'agence demande aux groupes de répertorier et de prioriser les travaux à réaliser. Des travaux seront effectués pour régler des portes d'ascenseur et des portes d'entrée.

En septembre 2018, le groupe décide de se structurer pour pérenniser son action en devenant le collectif “Locataires en action” dont l’objectif principal est de défendre le droit des locataires. En octobre 2018, le bailleur propose une enveloppe de 30 000 € pour effectuer les travaux d’isolation phonique en demandant au groupe de définir les bâtiments sur lesquels ces travaux sont prioritaires. Ils ont ainsi proposé de faire des travaux sur six portes d’immeubles. A l’heure actuelle, le groupe n’a pas de réponse concrète sur l’enveloppe de 30 000€ qui leur a été promise.

En novembre 2018, le groupe décide de se faire connaître et de mobiliser des locataires et ses membres se font interviewer par le journal de quartier. L’article publié leur permet alors d’avoir une certaine visibilité sur le quartier. Depuis, ils reçoivent des mails de locataires qui les interpellent sur les difficultés qu’ils rencontrent. Cet article a ensuite été relayé par Domis dans le journal du bailleur. Les habitants travaillent sur le statut de leur collectif et s’interrogent sur le fait de se constituer en association. Depuis février 2019, “Locataires en action” a pris contact avec les associations de locataire afin de mutualiser les ressources et de trouver un moyen d’articuler les missions de ces différents acteurs de façon cohérente sur le quartier. Ils se rencontrent tous les mois et se sont donné le nom de Action Logement Ensemble.

La collaboration entre le bailleur social et le groupe “Locataires en action” a permis d’améliorer les conditions de vie de certains locataires de quartier. C’est en se basant sur relation plus horizontale que ce changement a pu être possible. C’est notamment le constat des tenants de la psychiatrie communautaire, notamment de la psychiatrie démocratique développée par Franco Basaglia qui constate qu’instaurer une relation plus démocratique a pour conséquence d’améliorer les conditions de vie pour les soignés et les conditions de travail pour les soignants.

-Le groupe « Emploi », un petit groupe face à un problème structurel

Lors de l’enquête menée au début de l’expérimentation seulement quatre personnes se sont prononcées sur la question de l’emploi. L’équipe chantier du DPA a tout de même souhaité travailler sur cette question car elle constitue un enjeu majeur en terme politique et social dans le quartier.

Lors de la première réunion en octobre 2015, 24 personnes étaient présentes. Le groupe se composait pour la majorité d'hommes guinéens hormis deux hommes d'origines ivoiriennes et un d'origine sénégalaise. L'équipe du DPA s'est confrontée dès les premiers temps à une difficulté, de ne jamais rencontrer régulièrement les mêmes membres du groupe. En effet, l'échange réalisé au sein du groupe a permis d'identifier les difficultés connues par ces hommes. Dans l'impossibilité de travailler près de leur lieu d'habitation, ces personnes vont chercher du travail jusqu'à 200 km de chez eux. Ils se retrouvent ainsi à payer deux fois des charges : celui de leur domicile et près de lieu de travail, où ils partagent un logement entre salariés et, du fait de leur éloignement géographique, ne sont pas toujours disponibles pour les réunions. Toutefois, même si, tous les membres ne sont pas toujours présents aux réunions, les informations circulent grâce au bouche-à-oreille.

La préoccupation première de ce groupe fut de comprendre la façon dont fonctionne le recrutement. Ils ont souhaité à ce titre, rencontrer l'acteur incontournable sur la question de l'emploi à leurs yeux : le directeur régional de Pôle emploi. Le groupe a envoyé un mail au directeur de Pôle emploi qui est resté sans réponse. Pendant un an le groupe a relancé le directeur sans réponse.

Alors que l'agence Pôle emploi organisait un événement dans les locaux du centre socioculturel, son directeur a finalement demandé à rencontrer les animateurs de l'équipe du DPA pour comprendre les revendications du groupe. Suite aux explications des animateurs, le directeur régional de Pôle emploi a accepté de rencontrer le groupe. Après cette rencontre, le groupe a également rencontré treize acteurs de l'insertion professionnelle (d'entreprises d'intérim, centres de formation, etc). Dans un second temps, le groupe a souhaité travailler sur la question du recrutement afin de proposer une alternative au fonctionnement actuel. En 2018, le groupe a envoyé son projet *Recruter autrement aux Deux Rives* à l'ensemble des acteurs qu'il avait rencontré et qui s'étaient engagés à travailler avec eux. À l'heure actuelle, il n'a pas eu de retour de ses interlocuteurs, malgré une relance début 2019.

L'expérience de ce groupe nous montre que les interactions avec l'institution s'inscrivent dans la reproduction d'un ordre sociétal établi (Bourdieu 1967). Les acteurs en jeu dans cette relation sont, dans le cadre de la théorie de la reproduction sociale, caractérisés par des déterminismes sociaux qui maintiennent

un ordre social inégalitaire prédisposant la classe moyenne à dominer la classe sociale : c'est la violence symbolique. L'interlocuteur Pôle emploi pense son accompagnement au public dans un modèle représentatif de la société, où des représentants élus prennent les décisions en amont pour les citoyens (Marion Carrel, 2015) Or par son action, le groupe « Emploi » mais aussi l'ensemble des groupes accompagnés par le chantier DPA, viennent bousculer cet ordre. Les résistances des institutions à engager une relation de travail avec les groupes du DPA montre l'ancrage profond de ce schéma de pensée dans les mentalités et la difficulté à le faire évoluer.

1.2.3.3.2 Les groupes auto-saisies

Si ces premiers groupes se sont constitués dans le cadre de la démarche sur l'initiative de l'équipe du DPA, d'autres groupes sont nés dans d'autres contextes notamment des périodes de crise. Les habitants qui vivaient des situations critiques se sont tournés vers le CSC pour qu'il les aide à trouver des solutions. On retrouve dans ces groupes, des habitants et habitantes qui ont déjà fait partie des démarches participatives menées par le CSC avant et/ou pendant l'expérimentation.

-Le groupe « Jugement », un groupe qui crée un outil pédagogique

La réforme des rythmes scolaires en janvier 2013 amène tous les acteurs du territoire à repenser le Projet Éducatif de Territoire¹³ (PEDT) et à réécrire le projet. Même si le projet est porté par la ville, l'animation des temps d'échange est confiée au CSC. Ce dernier y voit une opportunité d'engager les habitants, en dehors des associations de parents d'élèves qui étaient déjà impliquées, dans la co-construction et la co-écriture du Projet Éducatif de Territoire. Il propose la méthode d'animation basée sur la méthode de croisement des savoirs de ATD-Quart Monde. En 2014, ce sont donc 82 personnes -37 parents, 19 enseignants et 26 professionnels et représentants associatifs -qui s'engagent dans ce travail. La première année de travail, en 2014, les participants ont travaillé en sous-groupe

¹³ L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

pour co-écrire le PEDT. En juin 2014, 54 personnes sont présentes pour la restitution de ce travail collectif.

L'une des principales propositions retenues est de : travailler mieux ensemble pour aider les enfants qui rencontrent des difficultés. En 2015, le travail s'oriente ainsi sur l'élaboration d'un plan d'action pour trouver des solutions afin d'aider les enfants dans leur scolarité et essayer de lever les freins qui empêchent les différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant de travailler ensemble. 51 personnes participent à l'élaboration du plan d'action.

Ce travail n'a pas pu aboutir face à ces conditions d'échanges dans le groupe de pairs où il était impossible, malgré l'animation de garantir un cadre sécurisant et bienveillant pour les participants. Les professionnels s'engageaient en général sur leur temps de travail alors que les parents ne pouvaient pas toujours être présents en journée à cause de leur travail. D'autre part, les professionnels n'ont pas souhaité que leur groupe soit animé par le CSC.

Au final, ce qui est ressorti chez les habitants, c'est le sentiment d'être jugé par les professionnels. En septembre 2015, un groupe de parent accompagné par le CSC décide de recueillir des témoignages pour combattre ces jugements *a priori* qui empêchent de travailler ensemble autour de la scolarité des enfants en difficulté. Ce groupe a pu recueillir des témoignages auprès de parents et de professionnels. Une vidéo a été créée qui est devenu outil pédagogique à l'attention des enseignants et des parents pour travailler sur la question des *a priori*. Le groupe a souhaité que son visionnage soit toujours encadré et suivi d'un débat. La vidéo a donné lieu à plusieurs interventions menées par trois membres du groupe accompagnés par animateur-trice du chantier DPA: en mars 2017 dans un IRTS en avril 2017, en juillet 2017 dans un collège et en janvier 2018 dans une école primaire du quartier l'école, enfin en mars 2019 à l'association des parents d'élève.

En avril 2019, le maire a demandé à rencontrer les groupes du DPA. Suite à cette rencontre, il a pris connaissance du travail du groupe jugement dont il a invité à venir présenter leur travail à la mairie en petit comité. À l'issue de cette présentation, Le maire a souhaité soutenir la diffusion du film à une plus grande échelle et notamment auprès du rectorat. Il avait déjà par courrier proposé son soutien aux groupes accompagnés par le chantier DPA suite à leur rencontre en avril dernier.

L'émergence du groupe « Jugement », selon Elsa Vivier, est due à la difficulté de mener la pédagogie du croisement des savoirs et des pratiques dans les meilleures conditions. C'était la première fois que le CSC mettait cette méthode en application. Cette expérience a appris au CSC la place essentielle de l'animateur en tant que garant du cadre des échanges entre les groupes de pairs. Toutefois, cette expérience a également permis aux habitants de se mobiliser sur un sujet important : l'avenir de leurs enfants, qui pour eux passent par une collaboration étroite entre les différents acteurs gravitant autour de l'enfant.

-Le groupe « Délinquance », des habitants mobilisés pour l'avenir de leurs enfants

Le groupe dit « Délinquance » s'est constitué début janvier 2018 suite à un vol à main armée (avec une arme factice) dans une boulangerie du quartier, effectué par des jeunes du quartier âgés entre 12 à 14 ans. Cet incident a beaucoup choqué les parents qui n'imaginaient pas que des enfants de cet âge pouvaient perpétrer un tel acte. Plusieurs parents se sont alors rapprochés du CSC pour en parler. Devant l'ampleur des préoccupations des parents, le CSC a décidé d'organiser une réunion afin que tous les parents puissent s'exprimer. C'est ainsi qu'a été créé le groupe "Délinquance". Dans le cadre de cette réflexion, le CSC a invité Yazid Kherfi, un ancien braqueur devenu médiateur dans les quartiers populaires à intervenir en février en 2018 sur le thème *La délinquance : discussions-en pour mieux agir!* Par la suite, ce groupe s'est rapidement scindé en trois sous-groupes de travail :

-Le groupe d'action 1 qui s'est appelé Pédibus organise la gestion des enfants après l'école et les activités. Ce groupe a mis en place un Pédibus expérimenté pour la première fois en février 2019. L'objectif est de réunir un petit groupe composé de trois, quatre parents et d'un animateur du CSC et d'une personne du club de prévention qui font le tour du quartier deux à trois fois par semaine et accompagnent les enfants chez eux. Lors de leur dernière réunion fin juin, ces personnes se sont organisées avec le CSC pour faire des rondes tous les mercredis soir en juillet et en août. Le groupe sera composé de deux professionnels du quartier (animateurs ou directeur du CSC et/ou éducateurs du club de prévention, etc) et de deux ou trois mamans.

-Le groupe d'action 2 « Des occupations durant les soirs, les week-ends et les vacances scolaires » s'est orienté vers le recensement des activités, des associations et de toutes les structures qui étaient en mesure d'accueillir leurs enfants.

-Le groupe d'action 3 « Des petits emplois sur le quartier pour les 16-18 ans » dit « Petits jobs » cherche à trouver des dispositifs existants ou à en créer afin d'occuper les enfants, lutter contre « l'argent facile » et permettre aux jeunes d'avoir des expériences professionnelles.

En juin dernier, le CSC a organisé une rencontre entre les parents, les jeunes du quartier et la police avec l'aide d'une médiatrice afin de lever les représentations que chaque groupe d'acteur nourrit vis-à-vis des uns et des autres.

Cet exemple montre encore une fois que les habitants se mobilisent pour des actions qui sont importantes pour eux. Mais cela témoigne aussi de la place que prend le CSC des Deux Rives par son action globale et son expérimentation autour du DPA. Ce dernier est reconnu comme l'un des acteurs principaux qui accompagne les enfants du quartier dès le plus jeune âge. Il est aussi vécu comme acteur ressource pour soutenir les initiatives des habitants du quartier. On retrouve en effet dans le groupe "Délinquance" beaucoup d'habitants qui ont fait partie des groupes bus et/ou bruit et qui ont déjà expérimenté la démarche sur le DPA menée par le CSC. Cette reconnaissance va dans le sens de Dewey, pour qui les structures intermédiaires sont les plus à même de favoriser la participation des citoyens dans l'exercice du pouvoir.

-Le groupe "Crèche", une problématique toujours actuelle

Le groupe "Crèche" est né de l'initiative d'un groupe de parents qui avaient des difficultés à trouver des places à la crèche des Deux Rives ce qui entravait fortement leur possibilité d'un retour à l'emploi. Une partie de ces personnes s'étaient déjà mobilisées en 2013 avec le soutien des Association de Parents d'Élèves du quartier et avaient organisé une pétition. Celle-ci avait eu pour effet d'améliorer les conditions de garde. Mais cette situation s'est à nouveau dégradée en 2015. Ce qui a amené le groupe à se rapprocher du chantier DPA des habitants. Ce groupe s'est réuni quatre fois pour organiser son travail. Il a décidé d'organiser une manifestation devant la mairie pour sensibiliser les élus à cette question. Cette action a été médiatisée par deux journaux. Au final, le groupe a pu

obtenir de la crèche qu'elle vérifie mensuellement l'activité professionnelle des parents afin de prioriser les personnes en situation d'emploi. À ce jour, la crèche connaît à nouveau les mêmes difficultés.

Le groupe "Crèche" a été brièvement accompagné dans le cadre de la démarche. L'équipe DPA a essentiellement aidé les habitants à structurer leur action. Peut-être cet exemple nous apprend-il l'importance des deux premières phases de la méthodologie développée par le chantier DPA, à savoir : la définition du problème commun et la définition du changement souhaité. Ces étapes semblent être nécessaire à la mise en abyme de la problématique vécue par les habitants et ainsi de pouvoir réfléchir à des solutions qui soient plus pérennes. C'est en tout cas l'apport de Guitterez pour qui l'*empowerment* réside dans la prise conscience de l'inégalité des pouvoirs et des ressources afin de permettre d'agir sur leur environnement. Il semble ainsi que cette phase de conscientisation soit indispensable pour arriver à des changements durables.

1.2.3.4 Les questions soulevées par l'expérimentation

Le chantier du DPA accompagne les groupes sur ce qui est important pour eux (Le Bossé, 2006), tout en prenant le parti d'avoir une maîtrise relative sur l'animation des groupes, et de s'appuyer sur l'intelligence collective. À cet effet, l'équipe du DPA met en œuvre un panel d'outils d'animation pour permettre l'émergence de celle-ci.

En pratique, la préparation des temps d'animation peut prendre autant de temps que la réunion elle-même voire plus. Il s'agit à chaque fois pour les animateurs, de faire les comptes rendus des réunions précédentes en s'appuyant strictement sur les termes utilisés par les personnes, sur les recommandations de la méthode d'ATD Quart-Monde qui souligne l'importance des récits. C'est en fonction de ces comptes rendus que l'animateur va proposer des animations qui vont permettre d'encadrer la volonté du groupe et l'aider à atteindre ses objectifs. Par exemple, en janvier 2019 le groupe "Locataires en action" a souhaité travailler sur ses statuts. L'animatrice qui les accompagne leur a proposé la semaine suivante d'échanger à d'une méthode d'animation de groupe de l'éducation de populaire qui s'appelle le blason. Le blason est un outil pédagogique qui permet la réflexion d'un groupe sur l'identité, le sens, les valeurs d'une organisation. D'abord remplis de façon individuelle, l'ensemble des blasons ont été présentés

en groupe. Cela a permis à chacun de donner son avis et de le confronter au groupe. En prenant compte de toutes les idées émergentes, le groupe a ensuite construit un blason collectif, qui a permis de définir plus clairement son statut. Le travail du groupe se construit ainsi au fur et à mesure. Les animateurs n'ont pas au départ pas de vision concrète d'où les mènera les réflexions du groupe. Il s'agit donc d'être constamment attentif, dans la réflexion, l'analyse et la faisabilité de l'action du groupe, et ce toujours dans une démarche collective.

Ainsi la posture que propose le chantier DPA se veut entièrement au service des habitants comme le souligne cette animatrice « {...} *tu vois, je me dis en fait, il faudrait mettre les choses à plat dans leur ensemble, sur ce que l'on fait dans l'asso. On vit à 90% de financements publics, pour moi c'est de l'argent qui est à destination des habitants de ce quartier et du coup, il faudrait peut-être un jour, mettre à plat* ». Cette vision du travail prônant l'évaluation de l'action du CSC par ses membres et notamment par les habitants du quartier constitue une rupture avec le profil d'un animateur qui proposerait des activités de façon plus ou moins descendantes cantonnant les habitants au rôle de consommateurs.

La posture adoptée par les animateurs du DPA vise à aborder la question de l'accompagnement de façon plus démocratique et à réduire voire d'annihiler l'asymétrie dans les relations aux habitants. Aussi, l'expérimentation autour du DPAH interroge le rôle de l'animateur socio-culturel au sein des maisons de quartier.

L'autre objectif défendu par le chantier DPA, au-delà du DPA au-delà du développement du pouvoir d'agir stricto sensu, est de façon plus globale l'idée d'une transformation sociale à deux niveaux : celui des habitants et celui des institutions. Aussi l'objectif de la démarche est de faire évoluer les pratiques et les représentations de la vie démocratique locale et permettre une délibération plus horizontale comme peut le dire Marion Carrel, « *Il s'agit ainsi de susciter à travers la mise en place de délibérations démocratiques, une double transformation. La première est celle du fonctionnement des institutions, qu'il s'agit de démocratiser afin de permettre à des modes ascendants d'élaboration*

des politiques publiques de se développer. La deuxième transformation est celle des habitants »¹⁴.

Depuis près d'un an, de nouveaux acteurs ont pris part à l'expérimentation. Ce sont des animateurs du CSC et des éducateurs du club de prévention qui accompagnent les groupes « Pédibus », « des occupations durant les soirs, les week-ends et les vacances scolaires » et « des petits emplois sur le quartier pour les 16-18 ans ». Cette avancée dans l'évolution de l'expérimentation permet l'essaimage de la démarche et répond à l'objectif du chantier DPA sur la transformation sociale. Toutefois, ce changement de paradigme prend du temps comme nous le montre l'exemple du groupe emploi et implique que l'ensemble des parties prenantes à l'expérimentation se questionne sur ses habitus (Bourdieu 1967). En ce sens, l'équipe DPA a mis en place des réunions trimestrielles pour les nouveaux professionnels arrivant dans la démarche afin d'accompagner leurs réflexions face à cette démarche qui bouscule les représentations et les pratiques professionnelles traditionnelles.

Dans le cadre de l'expérimentation menée par le CSC des Deux Rives plusieurs groupes se sont constitués avec l'objectif d'améliorer leur condition de vie. Leurs actions ont eu pour conséquence de modifier la gestion de la vie sociale locale. Aussi, les notions de citoyenneté « ordinaire » et de gouvernance nous permettront d'analyser cette évolution.

2 Problématisation de l'enquête

La notion de citoyenneté « ordinaire » renvoie à une forme d'action citoyenne non-institutionnalisée et informelle. Elle s'exerce de fait, dans des espaces peu habituels. La notion de gouvernance nous invite à observer les émanations de pouvoir au delà des pouvoirs classiques centralisés. Elle prend son essor dans nos sociétés globalisées qui voient l'émergence de différentes formes de pouvoir, notamment l'articulation d'acteurs privés et publics. C'est en ce qu'elle revêt d'une vision plus large de la conception de pouvoir qu'elle sera

¹⁴ Carrel Marion, 2013, Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Lyon, ENS Éditions, 2013, p 66.

éclairante afin d'analyser l'évolution de la gestion de la vie locale sur le quartier des Deux Rives.

2.1 Conceptualisation théorique

La notion de citoyenneté ordinaire développée notamment par Marion Carrel et Catherine Neveu dans leur livre *Pour un renouvellement de la recherche sur la citoyenneté*¹⁵ permet de proposer un cadre d'analyse à la démarche conduite par le CSC. Par le mot « ordinaire », les auteurs entendent des formes de participation à la citoyenneté qui s'inscrivent en dehors des cadres traditionnels institués. Daniel Cefaï considère que « *Quelque chose comme « du politique » émerge comme tel chaque fois que des collectifs se forment, s'interrogent ou s'engagent autour d'enjeux où il y va du bien commun/public à atteindre d'un mal commun/public à écarter {...} le politique se joue aussi dans des moments plus routiniers ou habituels de la vie collective* »¹⁶. C'est en référence à ce « quelque chose comme du politique » que se définit la citoyenneté ordinaire. L'ouvrage de Marion Carrel et Catherine Neveu en révèle les différentes formes en analysant huit expérimentations menées par divers chercheurs. Les auteurs partent du postulat que la citoyenneté n'a pas d'essence mais qu'elle est le produit d'une construction sociale et politique : elle dépend du sens que les individus mettent dans leurs actions.

Le sens que revêt cette citoyenneté ordinaire est donc polysémique, puisque dépendant de la construction subjective des acteurs. Par exemple, l'analyse du mouvement des Éclaireuses et Éclaireurs de France (Éclés) montre que pour certains acteurs la question de la citoyenneté se pose soit en termes d'apprentissage des règles collectives, soit à contrario, en termes de remise en question des règles établies. Des auteurs comme Claudette Lafaye et Damien de Blic, ont montré l'articulation entre la sociabilité urbaine et la participation citoyenne¹⁷. Aussi, les dimensions d'interconnaissance, d'appartenance à une communauté ou à un territoire comptent tout autant dans l'engagement des personnes dans des démarches citoyennes. Ainsi, les analyses de Philippe Gonin

¹⁵ Carrel Marion, Neveu Catherine (dir), *Citoyenneté ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Kharthala, coll. « Recherches Internationales », 2014, 328 p.

¹⁶ Cefaï, 2011 :546-547.

¹⁷ Lafaye, de Blic, 2011.

et Nathalie Kotlok¹⁸ sur les formes d'organisation communautaire de personnes migrantes originaires du Mali, montrent comment celles-ci ont favorisé leur insertion en France.

La notion de *cultural citizenship* développé par Renato Rosaldo va également dans ce sens. Le *cultural citizenship*, c'est le droit pour les individus d'avoir une culture différente du pays d'accueil, tout en respectant les processus démocratiques du pays souverain¹⁹. En d'autres mots, cette notion renvoie aux droits à la différence.

Philippe Corcuff définit lui trois dimensions de l'ordinaire : cognitive, contextuelle et une dernière dimension qui oppose les agents ordinaires aux spécialistes. La dimension cognitive constitue les perceptions subjectives et *a priori* qui vont permettre de construire les actions. La seconde s'intéresse à l'environnement de l'individu, à son quotidien. Et enfin, la dernière dimension met en avant le fait que les citoyens ordinaires sont porteurs de savoirs et ont donc une expertise d'usage sur leur environnement²⁰.

D'autres auteurs ont souligné le caractère pluriel de la citoyenneté en distinguant ses formes déjà instituées de ses formes émergentes qui révèlent la capacité d'initiative des acteurs locaux. Engin Isin et Greg Nielsen parlent de « citoyen activiste » en opposition à la notion de « citoyen actif », qui elle, se réfère davantage aux acteurs de la participation citoyenne classique et instituée, comme par exemple le recours au vote²¹. Comme le disent les auteures de ce livre, « *Il s'agit de souligner que ces processus ne peuvent se saisir qu'à travers des actes* »²². Jacques Donzelot propose la définition de « citoyenneté urbaine » qui poursuit un but d'égalité sociale. Il s'agit de prendre en compte la marginalisation que subit une partie de la population sur un territoire urbain²³. Cette notion se rapproche de celle anglo-saxonne, d'*urban citizenship*. La volonté de ce courant est de montrer comment les transformations de la société, la globalisation, créent

¹⁸ Gonin Patrick, Kotlok Nathalie et Lima Stéphanie, « Entre réseaux et territoires, des mobilisations multiscalaires pour le développement », *Espace populations sociétés*, 2011/2 | 2011, 265-278.

¹⁹ Rosaldo, 1994 :57.

²⁰ Corcuff, 2002.

²¹ Isin, Nielsen, 2008.

²² Carrel Marion, Neveu Catherine (dir), *Citoyenneté ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Kharthala, coll. « Recherches Internationales », 2014, p19.

²³ Donzelot, 2008 : 66.

des espaces propices à l'émergence de nouveaux sujets politiques qui bousculent le rôle de l'État en termes d'exercice de la citoyenneté.

Pour John Clarke, la politique actuelle est pervertie. À son sens, la citoyenneté ordinaire a un caractère dépolitisé dans la mesure où le citoyen ordinaire est éloigné de cette dimension et ne s'enlise pas dans les débats existants. Elle peut ainsi constituer un contrepoids en permettant d'élever le débat un autre niveau²⁴.

La notion de gouvernance nous amène à questionner les relations de pouvoir au-delà des visions classiques abordées jusqu'alors. Cette notion est plus adaptée à nos sociétés actuelles car elle prend en compte la pluralité d'acteurs qui influencent et participent à l'élaboration, la conception et à l'exercice des décisions publiques. Patrick Le Galès en donne la définition suivante : « *La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux ainsi que d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politiques, à son orientation, à la capacité de diriger et à celle de fournir des services et à assurer sa légitimité* ²⁵ ». Cette notion a été notamment élaborée en questionnant des instances décisionnelles comme l'Europe. D'autre part la notion de la gouvernance tend à souligner les défaillances du gouvernement dans l'exercice de certaines de ses missions.

La gouvernance peut se définir selon quatre traits distincts :

1- Le polycentrisme institutionnel : il y a une pluralité de lieux impliqués dans le processus décisionnel et donc, il n'y a plus d'espace unique de décision.

2- La frontière entre privée et publique est floue. Il y a de plus en plus de place donnée à la société civile et aux acteurs privés.

3- Les procédures de l'action publique sont plus souvent utilisées dans les processus politiques.

4- Le rapport à la contrainte et à l'autorité est plus égalitaire²⁶.

Pour Le Galès, la notion de gouvernance est mobilisée dans les contextes suivants :

²⁴ Clarke, 2009.

²⁵ Le Galès, Patrick. « Gouvernance », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques. 4^e édition précédée d'un nouvel avant-propos*. Presses de Sciences Po, 2014, p 3.

²⁶ Boussaguet et Jacquot, Dehousse 2009.

- Pour les théoriciens de la « bonne gouvernance », le gouvernement est déficient dans la résolution de certains problèmes. Le recours à la gouvernance permet de solliciter l'ensemble des acteurs compétents dans un domaine afin de trouver des solutions efficaces. Parmi les partisans de ce concept, les théoriciens du *public choice*²⁷, du *management public* et les théoriciens des choix rationnels. Le courant du *public choice*, les acteurs font des choix qui vont aller dans le sens de leurs intérêts personnels. Ainsi, le recours à une pluralité d'acteurs permet de prendre en considération les intérêts du plus grand nombre. Pour les tenants du *management public*²⁸, il s'agit d'améliorer la performance des organisations publiques. Enfin les théoriciens du choix rationnel défendent la thèse selon laquelle les individus font des choix rationnels visant à faire des bénéfices à un moindre coût.

-Pour d'autres, la notion de gouvernance met en lumière la domination des intérêts privés. Inspiré par les théories néomarxistes britannique et américaine, ce courant tend à montrer comment le développement local et la concurrence favorisent les intérêts de certains.

-Pour d'autres, la notion « de gouvernance négociée » ou « pour diriger la société au-delà des défaillances du gouvernement », est un mécanisme qui permet la coopération et la négociation entre acteurs, ainsi que la régulation des conflits. Pour ce courant, le gouvernement ne met pas les moyens nécessaires pour régler les problèmes publics. Il met surtout en exergue la capacité de la société civile à s'autoréguler sur la base de relations plus horizontales.

-Pour les tenants de la gouvernance sociopolitique comme résultat de l'articulation de régulation, il s'agit de s'intéresser aux transformations qui ont lieu sur les champs économique, social et politique. Pour ce courant, la gouvernance permet la régulation et la pacification des conflits. Elle constitue également un effet d'aubaine pour le gouvernement qui peut se mettre en scène de façon avantageuse.

Les politistes Loïc Blondiaux et Yves Sintomer dans leur article *L'impératif délibératif*²⁹ soulignent la différence entre démocratie délibérative et

²⁷ Les théoriciens du choix public

²⁸ Le management public

²⁹ Blondiaux Loïc, Sintomer Yves. *L'impératif délibératif*. In: *Politix*, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. Démocratie et délibération, sous la direction de Loïc Blondiaux et Yves Sintomer. pp. 17-35.

gouvernance. Pour eux, la gouvernance a une visée strictement fonctionnaliste, elle ne s'intéresse pas aux modalités de négociation et ne comporte pas d'enjeu en terme de représentation démocratique. Pour ses auteurs, l'émergence de pluri-acteurs dans les instances compense la crise de la représentation politique.

La notion de gouvernance, à l'éclairage de ses deux auteurs traduit la mise en relation d'acteurs plus diversifiés mais ne permet pas de saisir la réalité de ces collaborations. C'est afin de comprendre les stratégies d'action des acteurs que le concept de publicisation développé par Marion Carrel sera éclairant dans la mesure : il nous invite à être attentifs à ses formes de citoyenneté qui émergent dans des lieux et sous des formes inattendues. Marion Carrel développe ce concept dans son ouvrage *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers*. Il nous amène à nous intéresser aux processus permettant aux habitants de rendre leurs problématiques publiques, dans le sens où elles sortent du registre privé et deviennent l'objet de discussions collectives s'inscrivant ainsi dans une certaine réalité sociale. Ainsi, Marion Carrel nous invite à être attentifs aux mécanismes favorisant ou inhibant la publicisation des problématiques des habitants.

Si de nombreux auteurs ont pu mettre en évidence la diversité des modalités d'expression de cette « citoyenneté ordinaire », l'enjeu de la présente étude est d'observer en quoi celle-ci est effective et d'identifier les impacts que l'expérimentation a pu avoir sur les différentes parties prenantes ainsi que les mécanismes concourant à ces résultats. Il s'agira alors de démontrer si la démarche menée par le CSC visant à renforcer la citoyenneté active des habitants a favorisé des évolutions dans les modalités de gouvernance du quartier des Deux Rives ?

À cet effet, durant mon enquête j'ai porté une attention particulière aux processus et aux modalités de négociation qui ont permis la publicisation des problématiques des habitants. Analyser la démarche du DPA au regard de ses liens avec la gouvernance locale a également pour objectif de montrer si la démarche a contribué à une double transformation sociale (Carrel, 2013). Durant mon enquête, j'ai donc développé 3 hypothèses :

-Hypothèse 1: La démarche conduite par le CSC induit une évolution dans les modalités de gouvernance du quartier en créant de nouveaux espaces de négociations.

-Hypothèse 2 : La démarche du CSC permet de rompre l'isolement et de publiciser les problèmes rencontrés par les habitants qui accèdent ainsi à la dimension de questions politiques.

-Hypothèse 3 : Les habitants participant à cette démarche développent leur capacité à articuler leurs attentes et besoins personnels à des problèmes publics. Ils acquièrent des compétences qui leur permettent d'influencer la gestion et la gouvernance locale.

2.2 Méthodologie

Le cadrage théorique développé ci-dessus détermine les modalités de la recherche. Il s'agira alors comme le préconise Marion Carrel et Catherine Neveu³⁰ dans leur ouvrage *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes* ou encore Laetitia Overney dans sa thèse *Par-delà "la participation des habitants" : pour une sociologie des épreuves de vigilance* à La Duchère, de privilégier une méthodologie qui s'attache à révéler le sens que donnent les acteurs à leur action. Aussi, le recours à des outils d'enquête de la sociologie comme l'observation participation et l'entretien semi-directif permettra de recueillir des matériaux d'enquête révélant la réalité des acteurs et les mécanismes mis en jeu dans cette expérimentation qui ont permis aux habitants d'atteindre leurs objectifs.

2.2.1 Une relative immersion dans le quartier

L'immersion au sein de mon terrain d'enquête qui a duré six mois, a commencé bien avant mon stage. Deux mois avant le début de celui-ci, j'ai été invitée par le CSC à célébrer ses « 50 ans + 1 ». À cette occasion, la maison de quartier a organisé une soirée d'échange et de discussion autour du DPA, avec en soutien les groupes d'habitants accompagnés dans le cadre de la démarche et la présence de Catherine Neveu, anthropologue spécialisée sur la question de la

³⁰ Carrel Marion, Neveu Catherine, *Citoyenneté ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Kharthala, collection « Recherches Internationales », 2014, p 5 à 28.

citoyenneté et notamment sur la participation des habitants. C'est au cours de cette soirée, que les membres de l'équipe du DPA m'ont présenté aux différents acteurs du territoire et que j'ai rencontré la plupart des acteurs qui m'ont permis de faire cette enquête. Tous ont eu une attention particulière envers les missions de mon stage : de l'intérêt, des questionnements, de la réticence... Je me rappelle notamment de cette habitante qui s'est empressée de me raconter une partie de son histoire au sein du quartier et au sein de l'expérimentation : *« C'est pas que je voulais devenir raciste parce que j'ai toujours combattu ce genre de choses mais je me disais, bah ils ont peut-être raison. Ils ont peut-être...voilà. Et le fait d'aller vers ce genre de groupe ou ne serait-ce que, ne serait-ce à l'atelier informatique, qu'il y a sur le quartier grâce au centre culturel, bah je me suis aperçue qu'en fait c'était des gens qui cherchait aussi comme nous, du travail où de la reconnaissance, des relations humaines, voilà. Et puis moi, ça m'a changée aussi, parce que je commençais à devenir un peu...pas raciste surtout pas parce que je supporte pas... Mais comment dire, à se dire euh à être fataliste quoi. »* (Claude, groupe "Locataires en action"). Elle finira par me raconter la suite de son histoire au cours d'un entretien. Mon immersion sur le quartier a largement été facilitée par cet événement durant lequel les acteurs se sont présentés mais m'ont également spontanément invitée sur leurs temps de réunion. C'est le cas notamment du comité de quartier.

En commençant mon stage, je me rendais rapidement compte de la proximité géographique de tous ces acteurs chacun gravitant autour du CSC. Par exemple, le comité de quartier tient ses réunions dans les locaux du CSC, l'association, l'animateur du conseil citoyen des Deux Rives fait partie de l'équipe du DPA, etc. J'ai pu rencontrer le directeur territorial du bailleur Domis à l'occasion de plusieurs réunions avec des habitants. La notion de la proximité, telle que la développe Alain Rallet et André Torre est un élément à considérer dans les dynamiques de gouvernance car comme l'expliquent ces auteurs, la coopération entre acteurs et donc les processus de négociation, sont favorisés par une certaine proximité. Soulignant l'ambiguïté de ce terme, ils définissent deux types de proximité : géographique et organisée. La proximité géographique définit *« la distance géographique entre deux individus, pondérée par le coût temporel et*

*monétaire de son franchissement*³¹ ». Elle a deux propriétés. La première propriété est du type binaire. Il s'agit de savoir si l'on est près ou loin. La deuxième propriété, liée à la première, est relative. Car la question de la proximité ou de l'éloignement est relative selon les individus. La proximité organisée est « *la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres*³² ». Elle s'appuie d'une part sur une logique d'appartenance. Selon elle, les membres vont pouvoir interagir ensemble parce qu'ils possèdent des règles en commun qui facilitent leur coopération. D'autre part, ce qui va faciliter un travail en commun est le fait de partager un même système de représentation, de croyances et/ou de savoirs. C'est la logique de similitude.

La proximité géographique facilite l'interaction des acteurs. C'est l'échelle valorisée par les institutions d'un même quartier (lesquelles ?), l'échelle du local assorti de la notion de développement local. Toutefois, elle n'est pas pour autant un support de coordination. En effet, des acteurs peuvent se croiser tous les jours, sans pour autant travailler ensemble. Elle peut également être créatrice de conflits.

La proximité organisée facilite les processus de coopération et de négociation. Dans ce dernier cas, les deux logiques d'appartenance et de similitude sont convoquées. La première permet d'ouvrir la discussion sur les règles techniques et les arrangements à trouver. Quant à la seconde, c'est elle qui permet la production de règles collectives pour tous les acteurs de la négociation.

Je constatais également durant mon immersion que l'agence se situe au cœur du quartier, à quelques mètres du CSC. C'est aussi sans difficulté que je rencontrais cet acteur. Concernant les acteurs locaux, j'ai pu les contacter par mail ou par téléphone, ils se sont montrés tous très favorables à échanger avec moi.

Durant mon stage, l'objectif poursuivi au titre de l'observation participante était d'avoir une connaissance plus finie des différentes instances participatives sur le quartier afin de mieux saisir leurs fonctionnements. Dans un second temps, mon recueil d'observation a révélé l'implication d'habitants présents à la fois dans la démarche du CSC et dans différentes instances décisionnelles du quartier. J'ai pu questionner les motivations de ces pluri-engagements. J'ai également participé

³¹ Rallet Alain, Torre André. Proximité et localisation. In: *Économie rurale*. N°280, 2004. Proximité et territoires. p. 26

³² Rallet Alain, Torre André. Proximité et localisation. In: *Économie rurale*. N°280, 2004. Proximité et territoires. P. 27

plus particulièrement aux réunions du groupe “Locataires en action”, plus actif durant ma période de stage que les autres groupes présentés. C’est à cette occasion que j’ai rencontré des habitants mais pas seulement : lors des réunions du conseil citoyen, des habitants du bâtiment Victor Hugo³³, de l’APE, des temps de regroupement pour la confection de déguisements pour le carnaval, en accompagnant le groupe jugement pour présenter son travail à des stagiaires de la formation continue DJEPS au Céméa, en participant aux rencontres du groupe “Petits jobs” et Pédibus, lors des permanences de l’aide administrative de l’association À tire d’ailes et aussi en faisant des journées d’immersion notamment sur le chantier réussite éducative et du chantier « Bien vieillir et intergénérationnel ». L’ensemble de ces rencontres, des informations recueillies, aux réflexions et questionnements qui ont émergé, a été consigné dans un journal de terrain, entamé dès le début du stage. Mon immersion a également consisté à comprendre le fonctionnement du CSC dans sa globalité et à avoir une vision de l’articulation des différents secteurs entre eux et notamment avec le chantier « DPA ».

En parallèle, j’ai également eu accès à la littérature du CSC via son réseau interne afin de m’imprégner du fonctionnement et des valeurs de la maison de quartier. J’ai ainsi accédé à de nombreux documents notamment les documents relatifs au fonctionnement du CSC mais aussi aux comptes rendus de réunion, aux trames d’animation de préparation de réunions, à des articles de journaux, à des courriers ainsi qu’à des listings relatifs au chantier « DPA ».

2.2.2 Les entretiens semi-directifs

Dans un premier temps, j’ai réalisé des entretiens exploratoires auprès de l’ensemble des animateurs dits « maitres d’œuvre », soit les responsables des différents secteurs du CSC afin de prendre connaissance de l’organisation des chantiers et saisir leurs articulations avec le chantier DPA. Au cours de ces entretiens, j’ai pu constater un certain mal à l’aise chez certains d’entre eux,

³³ En janvier, Elsa, l’animatrice du chantier DPA a convié les habitants du bâtiment Victor Hugo à une réunion pour informer les locataires sur leurs droits et devoirs. Plusieurs habitants de ce bâtiment avaient pu se plaindre auprès de l’équipe de problèmes vécus dans l’immeuble notamment des problèmes de chauffage, d’humidité, la présence de rats etc. Ce groupe s’est réuni à plusieurs reprises pour trouver des solutions afin d’améliorer leur condition de vie et interpeler le bailleur social.

comme s'ils se devaient de donner de bonnes réponses sur le DPA. Alors que d'autres ont davantage décrit les actions qu'ils ont mises en place.

Enfin, j'ai réalisé des entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs. Au début de chaque entretien, étaient rappelés l'anonymat et la confidentialité de ces derniers. Toutes les personnes ont accepté d'être enregistrées hormis une personne qui n'était pas très à l'aise avec cet exercice et qui n'a pas pu aller au bout de l'entretien. Un autre entretien a davantage consisté en un échange plutôt qu'en un entretien formel. Aussi je n'ai pas utilisé ce dernier dans l'analyse.

J'ai ainsi réalisé 25 entretiens dont un plus informel et j'ai rencontré 26 personnes. Les données recueillies par cette méthode ont servi à faire ressortir les résultats qui vont suivre. Toutefois, l'ensemble des entretiens, l'immersion et l'observation participante que j'ai réalisée durant mon stage ont servi à enrichir l'analyse du matériau d'enquête. J'ai effectué 14 entretiens auprès d'habitants ayant pris part à l'expérimentation des CSC que l'on appellera le groupe « habitants » (Annexe 6). J'ai invalidé un de ces entretiens dans la mesure où la personne n'a pas souhaité aller au bout de l'entretien et n'a pas répondu qu'aux premières questions. Elle était assez méfiante à l'idée que ces propos soient entendus par autres personnes de son groupe. Je ne compte ainsi que 13 entretiens pour ce groupe. Et 11 (douze personnes) entretiens ont été réalisés auprès de 12 personnes physiques et/ou morales extérieures à la démarche que je réunis au sein d'un groupe appelé l'on appellera le groupe « représentants des acteurs collectifs » (Annexe 7).

J'ai dans un premier temps approché les personnes du groupe « Habitants ». J'ai rencontré 4 personnes du groupe "Locataires en action" : Rose, Claude, Émeline et Basile. Ces rencontres ont été largement facilitées par le fait que j'ai assisté à la plupart de leur réunion afin d'observer la mise en œuvre de leur action. Rose est à la retraite, Claude en retraite d'invalidité, Émeline et Basile touchent les minimas sociaux. Tous vivent dans des logements sociaux.

J'ai rapidement souhaité rencontrer les membres du groupe « Bus ». D'une part, l'expérience de ce groupe constituant un cycle « abouti », dans le sens où les habitants ont obtenu gain de cause et ensuite décidé d'arrêter leur action, me permettait d'avoir une vision d'ensemble sur son évolution. Cela me permettait également d'aller à la rencontre des femmes guinéennes largement

représentées dans ce groupe. Ces femmes travaillent en tant que femmes de ménages avec des contrats assez précaires, parlent peu le français et dépendent du réseau de transport au commun pour aller travailler. Aussi, je souhaitais comprendre la façon dont elles s'étaient saisies du dispositif. Toutes les personnes interrogées dans ce groupe sont des femmes : Aissaïtou, Oumou et Manama sont d'origine guinéenne, Karine, d'origine française. Toutes, travaillent. J'ai contacté ces personnes par téléphone, je n'ai ressenti aucune réticence de leur part. Aussi le fait de me présenter comme stagiaire du CSC des Deux Rives semblait constituer un passavant. L'animateur Bemba a contacté une de ses femmes en parlant en Diakkenké car elle ne parlait pas bien le français.

J'ai ensuite souhaité rencontrer les groupes qui n'étaient pas tout à fait actifs mais dont les problématiques sont toujours actuelles. J'ai interrogé 2 personnes du groupe « Emploi ». Bakar, travaille. Mamadou est demandeur d'emploi et multiple les missions d'intérim à plusieurs kilomètres de chez lui. J'ai aussi interrogé Julie du groupe « Crèche ». J'ai rencontré Bakar lors d'une réunion de travail avec les habitants pour préparer un courrier au maire. Et Julie qui est en reconversion professionnelle, au café des parents de l'APE. J'ai pris contact avec Mamadou dans un second temps car il fait partie des premiers à intégrer le groupe « Emploi ».

J'ai pris contact par téléphone avec deux membres du groupe « Local », Bademba et Karamoko, tous deux d'origine guinéenne respectivement étudiant et lycéen.

Enfin, j'ai souhaité interroger Odette qui fait partie du conseil citoyen. Elle a également fait partie de nombreuses démarches participatives notamment le groupe « Bus », « Bruit » avant qu'il ne s'appelle "Locataires en action", mais aussi le comité de quartier, le centre de santé, etc. J'ai aussi voulu comprendre le sens de ses engagements citoyens et son éventuelle articulation avec l'expérimentation.

Dans le groupe « représentants des acteurs collectifs », j'ai dans un premier temps souhaité rencontrer les acteurs qui ont collaboré ou collaborent avec les différents groupes du DPA. J'ai ainsi interrogé M. Masis, directeur de territoire du bailleur social Domis, Mme Lauret, Vice-présidente de la communauté urbaine et conseillère municipale déléguée de la ville en charge des mobilités et M. Claret, le

maire de la ville. J'ai aussi rencontré Luc et Nicole, éducateurs au club de prévention qui accompagne depuis peu, respectivement, le groupe « Local » et le groupe « "Petits jobs" ».

J'ai rencontré Bruno, l'un des présidents du comité de quartier le jour de l'événement « 50 + 1 » du CSC et Mme Silet, la présidente de la CNL, lors d'une réunion avec Ensemble Action Logement. Leur positionnement assez critique vis-à-vis de la démarche autour du DPA a piqué ma curiosité. C'est en ce sens que j'ai voulu recueillir leur témoignage.

Il m'a semblé incontournable pour cette étude de rencontrer des acteurs qui n'ont pas pris part à l'expérimentation mais qui, de par leur engagement dans des démarches participatives et/ou leur proximité avec le CSC des Deux Rives pouvaient m'apporter un regard extérieur sur la démarche. J'ai pris contact avec Éric, vice-président de l'Association de Parents d'Élèves d'une des écoles du quartier car j'ai constaté au cours de mon immersion que plusieurs habitants qui ont participé à l'expérimentation, étaient également membres de l'APE. Je souhaitais alors comprendre ce lien. J'ai contacté deux bénévoles qui ont été très impliqués par des actions menées par le CSC : Catherine, présidente du Centre de Santé des Deux Rives qui a fait partie du projet Centre de Santé dès le début et Sandrine, ancienne bénévole du collectif Fourchettes et Couteaux, issu du coin convivial du CSC.

J'ai rencontré M. Château, Responsable de la mission citoyenneté à la direction politique de la ville lors d'une réunion avec le conseil citoyen. J'ai réalisé un entretien collectif à sa demande en sa présence et celle de Mme Maurice, élue en charge des budgets participatifs, de la citoyenneté et de la concertation avec les habitants et un technicien mission citoyenneté.

J'ai également réalisé des entretiens auprès de l'équipe du chantier DPA afin d'approfondir les réflexions que mon travail d'enquête a permis de mettre à jour mais je n'ai pas tenu compte de ces entretiens dans l'analyse (Annexe 8). Dans ce cadre j'ai effectué sept entretiens auprès du président et du directeur du CSC, des trois animateurs de l'équipe DPA, de l'animateur du projet Tous Connectés et d'une administratrice sur le chantier DPA. Le parti pris de mener ces entretiens à la fin mon l'enquête de terrain était notamment dû à ma position délicate de stagiaire : évaluer une démarche, tout en étant au quotidien avec les acteurs qui mènent cette même action. Il m'a paru judicieux de construire ma

pensée dans un premier temps, grâce à mes observations, aux entretiens mais aussi aux discussions informelles que j'ai pu avoir avec l'équipe avant de m'entretenir de manière plus instituée avec eux. Il me semble que ce parti pris a porté ses fruits et m'a permis d'engager ces entretiens avec plus de pertinence. Cela a donné lieu à des échanges riches.

J'ai réalisé trois guides d'entretiens à destination de ces groupes. J'ai dans un premier temps constitué la guide d'entretien en direction des habitants (Annexe 3). Suivant les préconisations de Jean-Claude Kauffman³⁴, mon objectif était de tenter de neutraliser toute forme de hiérarchie dans le discours. J'ai aussi pris le parti d'éviter d'utiliser un langage technique (de jargon professionnel) pour que chaque personne interrogée se sente sur un pied d'égalité. Mais aussi, pour ne pas influencer les échanges en utilisant certains termes. Ces précautions ont été précieuses et ont favorisé des échanges en entretien sous la forme de conversations. Les personnes interrogées se sont senties à l'aise (à l'exception d'une personne) et ont pu se confier et se narrer au cours de leur entretien, se laisser aller à la confiance et au rire. Par la suite, j'ai élaboré les deux autres guides d'entretien en direction des « représentants des acteurs collectifs » (Annexe 4) et du chantier DPA (Annexe 5) en gardant le même esprit. Dans ces guides d'entretien, des questions transverses permettaient d'avoir un regard croisé sur certains axes de la réflexion notamment sur la place du CSC en tant qu'acteur du territoire, le travail collectif et partenarial réalisé et sur l'impact de la démarche sur les différentes parties prenantes.

Quelques biais méthodologiques identifiés :

-Ma position de stagiaire m'a amenée à être présente auprès de l'équipe du DPA des habitants sur différents temps de réunions afin d'observer les relations entre les différentes parties prenantes du chantier DPA. J'ai alors pu être assimilée par certains habitants ensuite interviewés comme un membre de l'équipe.

-La barrière de la langue ne m'a pas permis d'interviewer certaines personnes notamment issues de la communauté guinéenne. Pour deux entretiens, j'ai pu faire appel à un des animateurs de l'équipe DPA des habitants d'origine sénégal-guinéenne pour servir de traducteur. Sa position à la fois d'animateur et

³⁴ Kaufmann, J., & Singly, F. (2016). *L'entretien compréhensif* (4e édition. ed., 128 tout le savoir). Malakoff: Armand Colin, p 40-59.

de secrétaire de l'association guinéenne a pu induire un discours édulcoré de la part de ces personnes.

-Enfin certains groupes ne se sont pas réunis ou étaient très actifs durant mon stage.

C'est à l'éclairage des concepts théoriques développés que nous allons tenter d'analyser le matériau recueilli au cours des entretiens semi-directifs, de l'immersion et l'observation participante menés durant l'enquête.

3 Analyse

3.1 L'impact de la démarche sur la gouvernance

3.1.1 Des habitants acteurs du développement social local

Les entretiens réalisés ont révélé la capacité des habitants du quartier à œuvrer en faveur de la résolution de leur problème. Leur action a pu s'exercer à la fois dans des espaces de décision inhabituels et non-institués mais aussi dans des instances repérées traditionnellement.

3.1.1.1 Des citoyens ordinaires

Pour ses mères de familles guinéennes, qui ont toutes deux participé à l'expérimentation avec ATD Quart-Monde *Avec leurs parents tous les enfants peuvent réussir*, du groupe « Bus » et du groupe « Jugement », devenir acteur du changement c'est pouvoir prendre une place plus active dans l'éducation de leurs enfants. Cette question est une priorité notamment pour Oumou. Cette habitante a connu des difficultés avec l'école concernant l'orientation de son fils. Lorsqu'il était à l'école primaire son enseignante avait préconisé une orientation dans une classe spécialisée. À l'époque, Oumou comprenait et parlait peu le français et n'avait pas saisi les enjeux des rencontres avec l'enseignante de son fils. Elle a pu avoir le soutien d'un animateur du CSC qui l'a accompagné lors d'une équipe éducative et qui a soutenu le maintien de son fils dans une classe ordinaire. À l'heure actuelle, son fils qui souhaite intégrer un BTS l'année prochaine. Il a également passé son BAFA avec le dispositif BAFA pour tous du secteur « Jeunesse ». Oumou fait partie de ses parents qui déplorent les

difficultés de collaboration avec les travailleurs sociaux, acteurs éducatifs, etc et qui a l'issue du PEDT sont engagés dans le groupe « Jugement ». Sa participation aux groupes « Petits « jobs », « Pédibus » et sur le café des parents tous les mercredis après-midi sur le secteur « Jeunesse » témoigne de l'importance de l'avenir de ses enfants pour elle (Ce groupe s'est auto-appelé ainsi, comme le café des parents de l'APE du vendredi matin où elles se rendent assidument). Cet espace avait été créé il y a quelques années par le responsable du secteur « Jeunesse » pour permettre aux mères de famille de sortir de chez elles mais avait été peu utilisé. Cet espace a été réinvesti par un groupe de mamans guinéennes. Elles sont en général quatre ou cinq et s'organisent entre elles pour qu'il y ait toujours un petit groupe présent. Elles s'installent au fond du bâtiment, dans un espace convivial où elles restent tout de même visibles de tous. Leur présence est voulue dissuasive, dans le sens où en leur présence les enfants vont se montrer plus respectueux. Mais elles peuvent aussi intervenir à la demande ou non des animateurs, pour recadrer leurs enfants et aussi pour penser ensemble des axes de réflexion ou même des punitions avec les animateurs. *« Notre manière de travailler pour le groupe de parents, c'est de s'approcher des animateurs au moment où les enfants sont avec eux. Donc quand nous sommes là, il y a certaines impolitesse que les enfants font en l'absence des parents, là ils ne le font pas. ça, ça aide les animateurs parce que nous les considérons comme des enseignants»* (Manama, groupe « Bus»). Le positionnement de ces mères qui souhaitent créer l'alliance avec le CSC, est assez informel. Alors que les professionnels sont largement reconnus par l'ensemble des habitants interrogées comme acteurs centraux dans l'éducation des enfants du fait de sa présence tout au long du parcours de ces derniers, l'approche de ce groupe est elle assez informelle. Plusieurs animateurs ont été surpris d'entendre ce que ces mères projetaient dans cet espace et certains n'en avaient pas connaissance. C'est à ce niveau que ces mères s'impliquent dans l'éducation de leurs enfants dans cette citoyenneté invisible que Marion Carrel et Catherine Neveu caractérisent d'ordinaire. Ou alors ce que Laetitia Overney nomme la vigilance *« La façon dont les habitants appréhendent et parcourent le quartier, la manière dont ils s'enquière des problèmes qui les concernent doivent faire l'objet d'une attention de premier ordre pour la sociologie en particulier lorsque celle-ci se propose d'analyser les lieux de la démocratie*

locale ³⁵ ». C'est au sein du CSC qu'elles ont pu investir un espace pour s'impliquer à un autre niveau dans l'éducation de leurs enfants. Même si l'action de ces mères n'est pas connue voire reconnue par les acteurs, elle constitue néanmoins une réponse à leur problématique et leur participation à la résolution de celui-ci, est largement inspirée de l'expérience *Avec leurs parents tous les enfants peuvent réussir*.

Pour les deux jeunes habitants interrogés, on retrouve ce positionnement particulier que l'on ne retrouve pas dans le discours des adultes, celui d'être médiateur. « *Le fait d'interagir entre le centre et le quartier. D'être médiateur entre ce qui se dit dans le centre, ce qui se dit dans le quartier* » (Bademba, groupe « Local ») Lors de son entretien Bademba m'explique que la plupart des jeunes sont intéressés par les projets qui pourraient se développer pour les jeunes du quartier mais qu'ils ne se rendent pas pour autant dans les réunions organisées. Aussi Bademba entre deux réunions du DPA, prend le temps de discuter avec ses pairs qui ont, eux aussi un avis et des idées. Des espaces comme le Footsal, le centre commercial, le parc du quartier deviennent des espaces de discussions informelles qui viennent nourrir les réflexions du groupe « DPA des jeunes »

3.1.1.2 Des habitants qui s'impliquent dans les espaces de décisions du quartier

Les entretiens auprès des habitants et l'observation que j'ai pu faire des différentes instances participatives du quartier ont montré que presque tous les habitants interviewés (11 sur 13) se sont engagés dans d'autres instances ou d'autres associations suite ou en parallèle à l'expérimentation afin comme le souligne cette habitante qui fait parti du groupe "Locataires en action" « *c'est-à-dire, pas que le projet s'impose à nous* » (Claude). Ce groupe largement investi sur les questions de logement a dans un premier temps privilégié la collaboration avec le bailleur social afin de pouvoir faire valoir sa position de citoyen et de locataires et co-construire la politique locale avec cet acteur. Il a récemment invité les autres acteurs mobilisés sur cette question à se réunir pour réfléchir à un moyen d'action commun. Au delà de s'impliquer dans des espaces déjà existants, le groupe "Locataires en action" a également favorisé la création d'un nouvel

³⁵ Par-delà "la participation des habitants" : pour une sociologie des épreuves de vigilance à La Duchère par Laetitia Overney, p138

espace de négociation qui s'est appelé Action Logement Ensemble. Il invite des représentants du conseil citoyen, du comité de quartier, de la CNL et de la CLCV et de la Résidence intergénérationnelle à réfléchir ensemble. C'est le sociologue Thomas Kirzbaum qui a mené une étude sur les maisons de quartier de Catagne en 2006 qui souligne dans un document de travail la nécessité de créer des espaces de négociation pour permettre aux habitants de s'investir. L'exemple le plus manifeste de cette capacité chez ces personnes à mobiliser des compétences et à les transférer dans d'autres instances est celui d'Odette cette bénévole qui était assez isolée lorsqu'elle est arrivée sur le quartier des Deux Rives il y a quinze ans. Elle est entrée au CSC par le biais du réseau Bien vieillir dans lequel elle était bénévole, puis elle a intégré le groupe de travail sur le centre de santé, le groupe « Bus », le groupe « Bruit » (?), le comité de quartier, la CLCV et la conseil citoyen. *« Puis tu vois, d'un échelon à échelon, voilà, c'est comme ça que je me suis investie pas mal et puis je suis contente de moi. Parce que j'ai appris quand même beaucoup de choses. Et j'apprends encore des choses parce qu'il y a des choses nouvelles et tout. »*

3.1.2 Les groupes du DPA : des partenaires comme les autres

3.1.2.1 Une démarche qui professionnalise

Les groupes qui ont fait partie de cette expérimentation, hormis le groupe emploi qui est en attente de réponse, ont fait évoluer la gouvernance du territoire. Absents dans un premier temps des sphères décisionnelles, ils ont progressivement réussi à s'imposer dans différents espaces de négociation. La théorie de la bonne gouvernance et plus particulièrement la thèse soutenue par les théoriciens des choix rationnels explique que les acteurs sociaux privilégient les relations qui vont leur permettre de réduire les coûts de transaction. Cette conception explique que les membres de groupes de même origine ou de même culture ou de même obédience politique et/ou religieuse vont privilégier des relations avec leurs pairs car cela leur demande moins d'efforts d'adaptation. Un même rapprochement peut-être fait pour les relations professionnelles, où les acteurs vont avoir tendance à travailler avec les partenaires qui partagent les mêmes valeurs ou les mêmes codes. Ainsi, ce patrimoine commun qui va rendre la collaboration entre individu plus facile et permettre une certaine efficacité. En ce sens, l'absence d'habitants dans certaines sphères décisionnelles peut

s'expliquer par l'éloignement entre deux mondes, celui du langage technique ou du jargon professionnel et celui de l'habitant. L'étude de la sémantique de l'entretien des habitants montre qu'ils ont largement intégré un discours technique, la méthode « d'aller vers » et une façon de travailler en mode projet. Des mots comme « enquête », « questionnaire » « projet », « problématique » « démarche », sont très présents dans leurs discours. Le groupe "Locataires en action" a récemment demandé que l'animatrice qui les accompagne les forme sur la méthodologie de projet afin de mieux définir leur action et affiner l'écriture de leur statut. La démarche menée par le CSC a permis aux habitants de dépasser ces écarts en les amenant à utiliser des codes et des outils utilisés par les professionnels. En effet, les groupes bus et bruit ont réalisé des questionnaires sur leur problématique auprès d'habitants du quartier. Le groupe d'habitants du bâtiment Victor Hugo, a constitué lui un dossier où étaient recensées toutes les températures des appartements, les photos des moisissures sur les murs, etc afin de soumettre un dossier construit au bailleur social. Le groupe "Crèche", de son côté, a réalisé une manifestation devant la mairie. En travaillant sur leurs problématiques, les groupes se sont progressivement spécialisés sur le sujet. C'est ainsi qu'ils ont pu imposer peu à peu un nouveau rapport de force avec leurs interlocuteurs.

C'est notamment le cas de Karine, qui avant de participer à la démarche était assez isolée sur le quartier avec ses deux enfants. Elle a tout d'abord connu le CSC des Deux Rives par rapport à ses enfants qu'elle a inscrits au secteur « Enfance ». C'est par ce biais qu'elle a connu le groupe « Monoparental » et l'APE, où elle est passée de simple membre à actrice active de l'association « *Et euh, de simple membre, je me suis retrouvée à animer le stand en fait des enfants à la kermesse, enfin à la fête de quartier* ». En 2014, elle participe au groupe « Bruit » et plus particulièrement au groupe « Bus ». Elle raconte que « *dès cette première réunion, on a commencé à lancer un questionnaire global où on a, autour de nous, pour ramasser encore plus, enfin ramasser... pour obtenir encore plus de témoignage ou en tout cas, de voir que, ok on était 30, là c'était déjà beaucoup, mais sauf qu'à l'échelle du quartier c'est rien du tout* ». Depuis le début de la démarche, Karine a été imprégnée par une démarche de projet. Le groupe a construit un questionnaire et chacun a ensuite interrogé des personnes de leur entourage mettant ainsi en application la méthode d'aller vers ainsi qu'une

technique de recueil de données. Karine, pour sa part a interviewé des parents de l'APE : *« j'avais fait mon petit sondage auprès des personnes de, du café de parents que j'animais »*. Suite à son implication dans toutes ces instances, Karine a été invitée à prendre les notes lors de la réunion des acteurs locaux qui a pour objectif de coordonner l'action de ces acteurs sur le quartier. Elle pu transférer les compétences acquises lors de son expérience des groupes DPA ce qui lui a permis de saisir le travail et les enjeux de cette instance. Toutefois, habituée à des démarches plus militantes, elle a pu être en décalage vis-à-vis des attentes que l'on avait d'elle : *« Bah du coup, moi j'avais du mal à donner juste des dates « Bah tiens, il y a la kermesse tel jour », j'étais vraiment plongé dans cette idée qu'il fallait que l'on change des choses et qu'on était à plusieurs pour changer les choses. Et qu'il y avait de bonnes idées qui étaient lancées et du coup, je me lançais vraiment dans des... C'était pas des dissertations mais presque, en disant bah voilà « Bah là, il y a ça qui va, il y a ça qui va pas, il y a tel argument, tel argument » et pour moi tout était important »*. À travers l'ensemble de ses expériences participatives et l'expérimentation du DPA, Karine a acquis une connaissance du quartier et de ses problématiques, des compétences en termes de méthodologie de projet qui lui ont permis d'être engagée en tant qu'agent d'accueil à mi-temps au CSC des Deux Rives.

3.1.2.2 Une démarche qui fait évoluer les représentations

Pour la moitié des « représentants des acteurs collectifs », le travail avec les groupes leur a permis d'avoir un nouveau regard sur les habitants et de dépasser la vision de l'habitant consommateur, fataliste et en querelle constante avec ses voisins. Cette vision négative de l'habitant était un frein à la publicisation des problématiques des habitants. Les théoriciens de la chose publique comme Etienne Tassin, montrent que *« le domaine public était le domaine de l'« apparaître commun »³⁶*. Aussi lorsque les habitants ont un discours personnel et non distancé celui-ci est invalidé par les élus comme souligne cette élue. *« Donc nous, dans les réunions publiques parfois on voit des gens qui, il y en a qui dit quelque chose et puis il y en a un autre qui dit « Ah, non, non, moi je suis pas d'accord. Je veux l'inverse »*. *Et puis, il s'engueule. Du coup,*

³⁶ Marion Carrel, 2013, Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Lyon, ENS Éditions, p 88-89.

on peut en jouer aussi hein. Mais là, justement, il y avait une vraie attention donc je pense que tout le monde a progressé dans... y compris nous, quand je dis bien tout le monde, c'est ça. Dans l'écoute et dans le fait qu'il fallait un moment que chacun... » Les personnes interrogées s'accordent pour dire qu'ils ont pu rencontrer des groupes aux discours construits et unanimes.

En effet, la méthode développée consiste à permettre à chaque habitant de s'exprimer, d'échanger des idées dans le respect de chacun et de définir le problème visé et la stratégie de résolution à adopter pour apporter collectivement des solutions, chaque temps de réunion étant préparé en amont. Par exemple, le maire a demandé à rencontrer les groupes DPA en avril. L'équipe du DPA a alors réuni le cercle d'habitants du DPA pour préparer cette réunion. Les échanges se sont étalés sur deux après-midi. Deux groupes d'une quinzaine de personnes ont travaillé collectivement pour répondre à des questions du type « Quelles sont vos motivations ? Quels sont vos objectifs ? etc. » Cette réflexion commune a donné lieu à une lettre que les habitants ont tenu à remettre au maire à la fin de la rencontre (annexe 1).

On peut également noter à travers le témoignage de cette élue particulièrement marquée par le groupe « Bus », que les dimensions humaines des relations se sont renforcées. « *Mais je crois que eux comme moi, on a été marqué parce qu'il y avait quelque chose qui s'installait de l'ordre de la relation humaine et on n'était plus dans la revendication « J'ai besoin de ça et puis je paye des impôts ».* Ainsi à travers la démarche, c'est aussi une image d'égal à égal qui est restaurée.

3.1.2.3 Vers la reconnaissance de l'expertise des habitants

La majorité des acteurs ont pris conscience que les habitants avaient une connaissance de leur environnement qui était aussi pertinente que celle d'un technicien. Aussi les personnes interrogées ont pris conscience de l'importance de s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants. « *Mais essayer de trouver des solutions avec les personnes concernées. Et c'est ça le grand enseignement du pouvoir d'agir. C'est de faire avec ceux qui sont concernés par les politiques publiques* » (M. Château, responsable de la mission citoyenneté à la direction politique de la ville). D'ailleurs pour cette élue qui a travaillé avec le groupe « Bus », la démarche lui a permis de prendre conscience de la réalité sociale de

ces femmes immigrées et de la précarité de leur emploi. « *Oui. Oui parce que même en voulant bien faire, on a une vision, une orientation, on a des services techniques qui sont très carrés mais dans cette attention aux habitants, on prend la mesure qu'il y a des choses qu'on n'imaginerait pas possible mais qui le sont peut-être* » (Mme, Lauret, vice-présidente de la communauté urbaine et conseillère municipale déléguée en charge des mobilités). C'est notamment ce que souligne, Karine, cette habitante du quartier qui constate l'écart entre la vision des acteurs compétents dans ce domaine et celle des habitants, qui eux ont une connaissance empirique de leur quartier. « *Donc il nous croyait pas pour aller au CHU, il savait pas que c'était si long. Pour eux, on avait eu accès à des documents où il était dit que il y avait que 10 ou 12 minutes en fait pour aller des Deux Rives au CHU alors qu'en bus au CHU, il faut ¾ d'heures, il fallait ¾ d'heures pour y aller quoi. Et encore si on loupait pas le bus. Surtout pour les personnes à mobilité très réduite à savoir les personnes en fauteuil roulant ou autre choses, c'était encore plus compliqué* ». Devant la méconnaissance de leurs interlocuteurs, le groupe « Bus » a décidé de les inviter à faire ce parcours en bus afin qu'ils puissent se rendre compte par eux même de la réalité de ce trajet. Cette initiative a porté ces fruits. Dans leur article *L'impératif délibératif* Loïc Blondiaux et Yves Sintomer soutiennent que les dispositifs délibératifs ont tendance à maintenir les décisions politiques dans la mesure où l'autorité politique maîtrise toujours les formes de négociation. Dans ce contexte, les habitants ont pu proposer leur propre moyen d'action et ainsi maîtriser les formes de négociation et de régulation du conflit. Cela a favorisé la prise en compte de leur point de vue mais aussi la reconnaissance de leur savoir expérientiel.

Pour le bailleur social, la relation créée avec le groupe "Locataires en action" va plus loin que la simple reconnaissance de l'expertise d'usage. Pour lui ce groupe est devenu un véritable partenaire avec lequel ils ont des objectifs et des enjeux en communs. « *Donc véritablement, on sent une démarche de startupisation. Même si c'est bien évidemment, une entreprise à but non lucrative mais qui a besoin donc de se faire connaître, de se développer et de trouver sa légitimité* ». Le groupe est également en contact régulier avec le directeur de territoire, ils se rencontrent régulièrement, mais correspondent aussi souvent par mail. « *Il est pas rare, sauf jeudi dernier, à peu près toutes les semaines, j'ai droit un mail le jeudi à 16h30, 17h, suite à la réunion du groupe "Locataires en*

action”, qui me donne des informations auxquelles, pour lesquelles j’essaie d’apporter des réponses ou ils me font part donc de leurs discussions. Donc et c’est devenu quelque part, un canal qui s’est institutionnalisé d’une certaine manière et donc on essaie d’apporter donc les réponses. Mais on est qu’au début d’une initiative qui va continuer certainement à se développer » (M. Masis, directeur territorial du bailleur social Domis).

3.1.3 Une démarche qui s’impose par son côté innovant

L’expérimentation a permis aux habitants qui ont pris part à la démarche de s’imposer dans les espaces de négociation et de peser dans les décisions publiques. Avant d’intégrer le groupe “Locataires en action”, Claude était déjà mobilisée sur la question du logement avec d’autres habitants du quartier. Elle a aussi été adhérente d’une association de locataires mais l’ensemble des actions qu’elle avait pu mener jusqu’alors n’avait pas permis de faire évoluer les conditions de vie des locataires dans les HLM concernant l’amélioration des relations de voisinage, la propreté dans les parties commune, etc. L’expérimentation du CSC est apparue comme une nouvelle façon de se mobiliser sur la question du logement.

Pour les tenants de la gouvernance négociée *«se définit comme un mécanisme qui permet aux acteurs d’arriver à des décisions mutuellement satisfaisantes et contraignantes et de résoudre des conflits par la négociation et la coopération.³⁷»* Les habitants au sein des différents groupes, ont en effet réussi à résoudre des conflits par la négociation, la coopération mais aussi la proposition de solutions concrètes. Pour la moitié des « représentants des membres collectif», le travail avec les groupes est porteur d’innovation sociale comme l’exprime cette élue *« Et quelque part, comme je vous dis. Elle est un peu dans l’air du temps. Être dans l’air du temps, qui est que les citoyens veulent prendre des initiatives, quand je vous parle des gilets jaunes et on parle de référendum d’initiative populaire, enfin vous voyez, il y a véritablement cette idée où la population veut quelque part avoir un poids directement sur les prises de décision ».* (Mme Maurice, adjointe au maire, chargée des budgets participatifs, de la citoyenneté et à la concertation avec les habitants)

³⁷ Le Galès, Patrick. « Gouvernance », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques. 4^e édition précédée d’un nouvel avant-propos.* Presses de Sciences Po, 2014, p 304.

Pour ces acteurs, l'innovation sociale de l'expérimentation du DPA portée par les participants ne se situe pas seulement sur l'évolution de la gouvernance pour traiter les problématiques, mais aussi dans leur capacité à faire évoluer les pratiques professionnelles. *« Quand on sait pas ce que c'est, c'est des démarches nouvelles, et les institutions, elles travaillent d'institution à institution, de structure à structure. D'institution à direction et que là, d'être interpellé par des habitants qui sont pas constitués en association et tout, ça pose question forcément aux institutions. Ça sort des sentiers battus. C'est des nouvelles pratiques »* (M. Royer, fonction). Les élus rencontrés dans le cadre des entretiens, ont tous un souvenir fort de la rencontre avec le groupe "Bus" qui a amené certains d'entre eux à effectuer un trajet en transport en commun pour se rendre compte des difficultés vécus par les habitants. *« Ils ont des idées. La preuve, ils ont demandé à Mme Lauret d'aller les voir pour un circuit de bus qui correspondait pas à leur attentes au départ et tout. Et ça, c'est des bonnes initiatives et tout. »* (Mme Maurice, adjointe au maire, chargée des budgets participatifs, de la citoyenneté et à la concertation avec les habitants). Depuis peu, le maire a également montré un intérêt certain pour les groupes du DPA. Au cours de l'année, il a rencontré l'ensemble des groupes. Par le biais d'un courrier adressé au groupe d'habitants du DPA, il leur a également apporté son soutien. Entre aubaine politique et la reconnaissance d'un réel intérêt social et démocratique, le positionnement du maire montre que la question de la participation citoyenne s'impose de façon très concrète à différents niveaux de la vie politique du territoire. La démarche a en effet eu un impact sur les façons de travailler pour ce maire que peut dire la chose suivante *« Bien sûr. Moi j'aurais pas imaginé me retrouver un soir à 21h avec les mamans à déambuler dans le quartier pour aller au contact des enfants qui étaient encore dehors. C'est un moment un peu privilégié. Il y a des formes... la fonction d'élu ne se résume plus maintenant à faire des réunions publiques, à partir etc. c'est à partager l'initiative qui est celle des parents. »*

Pour ces acteurs, la démarche permet de redonner un élan à la démocratie représentative en permettant aux habitants de jouer leur rôle de citoyen et de devenir citoyens actifs dans l'émergence des politiques publiques. C'est notamment le discours du maire de la ville, pour qui les actions menées par les groupes viennent en complément de l'action des politiques. *« Cet équipement du*

quartier, ouvert sur son quartier donne la parole aux habitants et travaille avec eux pour qu'ils puissent agir sur les secteurs qu'ils leur semblent prioritaire pour le quartier c'est ça. Donc pour moi le DPA c'est un approfondissement de la démocratie représentative. {...} C'est un approfondissement de la démocratie représentative, c'est-à-dire que entre deux élections, entre deux moments démocratiques forts, nos concitoyens peuvent s'emparer d'un sujet, faire des propositions sur ce sujet, en discuter parfois ça a pas été simple sur le centre de santé. Il y avait des enjeux avec la collectivité... » Mais c'est aussi le discours de cette élue qui reconnaît la capacité de cette démarche à mobiliser des groupes aux acteurs hétéroclites qui s'investissent dans le développement local « *Or là, on voit qu'un groupe d'habitants d'âges différents, de sexes différents de couleur de peau différents peut-être même de religions différentes et d'opinions politiques différentes, en tout cas se réunissent pour essayer d'apporter et d'améliorer concrètement la vie du quartier* ». Pour les élus notamment, les groupes issus du DPAH ont aussi pour particularité d'être transversaux et de dépasser certains clivages. Cette spécificité a été soulignée à plusieurs reprises et semblent apporter une réelle plus-value liée à la mixité des groupes d'habitants formés à partir de leur partage d'un problème commun.

La capacité des habitants à innover peut renvoyer au caractère dépolitisée de la citoyenneté ordinaire proposé par John Clarke. Le fait, que les habitants sont assez éloignés des débats mais aussi des pratiques existantes dans le domaine politique leur permet d'apporter des formes nouvelles d'actions.

3.2 Impact de la démarche sur les habitants

3.2.1 Une démarche qui crée du lien social

Le processus de conscientisation a permis aux habitants d'avoir une compréhension des difficultés du quartier et de ses habitants qui les amènent à se montrer plus tolérants envers leur voisin, leur entourage, etc. Cette prise de conscience favorise la création de lien social et de solidarité. Par exemple, le groupe « Bruit » comprend au fur et à mesure que les problèmes de voisinage sont surtout liés au manque d'isolation phonique des bâtiments. Ce constat amène les habitants du groupe à se montrer plus tolérants avec leurs voisins. « *Alors moi j'ai*

mis un peu d'eau dans mon vin aussi en me disant « Bah oui, on fait trop de bruit donc on va diminuer ». Par contre eux, il faut qu'ils comprennent aussi que parfois eux aussi, ils font du bruit. Du coup, voilà que ce n'est pas que pour moi. Et puis que mon voisin, ok, je suis leur voisine du dessus mais eux aussi ce sont les voisins du dessus de mes voisins du dessous (Rire) » (Karine, groupe « Bus »).

Une autre femme explique également qu'avant d'intégrer la démarche, à force de côtoyer un certain groupe, elle commençait à avoir un discours discriminant. *« Bah moi j'entendais des anciens qui disaient : « Oui, eux ils ont tout, nous on a rien. Eux ils viennent pour, ils profitent de notre pays. Toujours la même musique qui passe, quand il y a des fêtes au parc, c'est toujours pour eux mais nous on existe plus. Tu vois des choses comme ça quoi ».* Claude a été quelque peu contrainte de venir habiter dans ce quartier du fait de ses petits revenus. Mais aussi du fait de ses problèmes de santé, elle a également besoin d'avoir des services de proximité. C'est pour ces raisons, qu'une assistante sociale lui avait recommandé de s'installer aux Deux Rives. C'est à contre cœur que Claude est allée habiter dans de ce quartier. À son arrivée, elle est devenue amie avec un groupe de personnes âgées. Elle décrit la façon dont le territoire est partagé. Les habitants vivent sur un même espace mais ne se rencontrent pas. Par exemple, sur le parc du quartier, chaque groupe investit les mêmes lieux soit aux mêmes heures mais sur des bancs différents. Soit sur les mêmes bancs mais à des heures différentes. En participant au groupe de réflexion, elle a pu rencontrer des gens qui à priori étaient différents d'elle de par leur origine, leur éducation et leur culture mais elle a pu se rendre compte que ses personnes avaient les mêmes préoccupations qu'elles *« {...} bah je me suis aperçue qu'en fait c'était des gens qui cherchait aussi comme nous, du travail où de la reconnaissance des relations humaines ».* Cela lui a permis de considérer ces personnes comme ses pairs.

Pour Bakar, son expérience du groupe « Emploi » permet aux personnes qui y participent de rompre l'isolement par rapport à leur situation et de trouver du soutien : *« Et puis, il y a aussi une entraide moralement et puis, soutien moral et puis... Parce que quand tu parles, quelqu'un t'écoute, c'est que c'est un important. Se faire écouter, c'est très très important. Il y a des uns qui sont enfermés chez eux, ils savent pas où aller. Parce qu'ici même sur le bord de la route, si tu as pas eu quelqu'un, s'il n'aime pas ta tête... voilà ».* Bakar est arrivée tardivement dans la démarche. Contrairement à ses pairs, Bakar travaille en tant

que traducteur. Pour lui, ce groupe est la possibilité de faire communauté pour permettre à tous de trouver de s'insérer dans la société. Il explique par exemple l'importance de la place des « anciens » dans le groupe qui peuvent par leur vécu, conseiller les nouveaux venus et faciliter leur insertion professionnelle.

La position du bailleur social ne fait pas l'unanimité parmi le groupe des « représentants des acteurs collectifs » mais mérite d'être souligné. Soucieux d'améliorer les relations entre les habitants et le bailleur mais aussi entre les habitants entre eux, le bailleur constate que le groupe "Locataires en action" permet de créer des liens et d'améliorer les relations entre habitants. *« Ils tissent déjà un lien entre habitants et bailleurs. Ce qui est déjà très bien parce qu'on pourrait être chacun de son côté, moi je loue des logements, je construis etc. les gens qui y vivent bon, ils sont locataires, ils payent leur loyer, moi je dois faire ce que la loi m'impose de faire et puis si après, il y a des choses qui leur conviennent pas, bah ils peuvent partir, voilà »*. On voit, à la fois pour certains habitants et institutionnels, que l'expérimentation du DPAH peut faire l'objet d'instrumentalisation (trouver un emploi, obtenir la paix sociale, ne pas faire les travaux à réaliser, etc.).

La démarche du DPA crée du lien social. Cette analyse rejoint celle développée par les sociologues Nathalie Lafaye et Damien de Blic qui font le lien entre sociabilité urbaine et participation citoyenne.

3.2.2 Une démarche comme outil d'insertion socio-professionnelle

Pour la majeure partie des habitants, la démarche leur a permis d'acquérir des nouvelles compétences. Pour Mamadou qui fait partie du groupe « Emploi » comme d'autres habitants qui ont participé à l'expérimentation, elle a constitué un outil d'insertion sociale et/ou professionnelle. Il explique que beaucoup de ces collègues ont pu trouver du travail. Les discussions entre pairs qui ont eu lieu, la rencontre de différentes structures d'insertion professionnelle, leur ont permis de saisir plus finement comment répondre aux attentes des recruteurs en terme de savoir « être » et savoir « faire ». Dans son entretien, Mamadou m'explique toutes les stratégies qu'il a mises en place pour trouver du travail. Il me dit qu'il vient de terminer une mission intérim dans l'agro-alimentaire à 200 km de chez lui et qu'il

est à présent au chômage. *« Tu fais 18 mois après, ils vont dire après 18 mois « toi, tu vas te reposer six mois ».* Il souhaite utiliser cette période pour finir ses heures de conduite et passer son permis. Depuis qu'il est arrivé en France, en 2005, il alterne les missions d'intérim et les périodes de chômage. Il a appris à composer avec le contexte socio-économique du territoire et va travailler en dehors de la ville, même si cela signifie de n'être auprès de sa famille que les week-ends. À travers le groupe, Mamadou apprend les codes qui vont favoriser son insertion professionnelle et les astuces qui vont lui permettre de s'adapter. Derrière cette volonté de trouver du travail dans sa ville, il y a aussi un objectif de reconnaissance sociale. *« Prouver que je suis utile pour la société. Parce que quand on parle la France à une dette, on prend dette au nom des français. Mais il y a pas que les français. Tous les gens qui travaillent c'est eux qui paient la dette de la France. Parce que nous vivons sur le pays, nous payons nos impôts. {...} Donc il y a des étrangers qui travaillent. Qui cotisent. Moi qui vous parle j'ai travaillé pour avoir mes cartes de résidence 10 ans, j'ai prouvé mes 5 années d'affiliées. »*

On peut également noter la réponse de ce jeune pour qui la démarche est un moyen de se faire connaître en vue de favoriser son insertion professionnelle. Dans le quartier des Deux Rives où le chômage des jeunes est très important, la démarche est vécue comme un véritable tremplin pour ce dernier. *« Ça me permet par exemple de me faire connaître auprès de certains élus, qui vont retenir ma tête et qui sont ... « Ah, lui, il était impliqué dans son quartier tout ça ».* (Bademba, groupe « Local »)

On voit ici que l'engagement citoyen s'appuie aussi sur de ressorts individuels liés à un choix rationnel. Mais aussi comment les formes d'organisation communautaire favorisent l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères comme le soulignent les sociologues Philippe Gonin et Nathalie Kotlok.

3.2.3 Une démarche qui réhabilite les habitants dans leur rôle de citoyen

Le verbe « progresser » apparaît beaucoup dans le discours des habitants. Pour ces personnes, la démarche a permis d'avoir une meilleure image d'elles-

mêmes. Comme l'explique Claude « (...) nous, dans un quartier populaire comme le nôtre et moi en particulier, on a pas une grande instruction. On est des simples ouvriers et on a pas la façon de dire les choses, on a pas les informations pour se défendre etc, etc ». Auparavant, elle ne se sentait pas légitime à échanger avec les élus par exemple. Le fait d'intégrer la démarche, de pouvoir discuter et négocier avec les autorités publiques, d'obtenir gain de cause a permis de restaurer sa confiance en elle et en ses capacités. Mais c'est aussi, cette ancienne membre du CA du CSC, qui constate l'évolution de la participation des femmes d'origine guinéenne. « Et après du coup, oui, oui, il y en a plein qui font partie de groupe, elles se seraient jamais autorisées à faire ça il y a dix ans » (Sandrine, ancienne bénévole du CSC).

Pour certains habitants, les connaissances acquises au sein des groupes sur leur environnement sociodémographique ont favorisé l'émergence d'un certain attachement au quartier : « Et ce qui m'a fait changer, je te dis, c'est le fait de venir au Centre culturel, de voir qu'il y avait aussi des gens qui voulaient changer les choses et qui le faisaient et c'est comme ça petit à petit, ça m'a, ça m'a beaucoup aidé personnellement quoi. C'est aussi pour ça que personnellement, au lieu de me renfermer sur moi-même, bah je me suis ouverte à, aux autres. Ça c'est très important. C'est pour ça que maintenant, je peux dire, j'aime mon quartier. Parce qu'avant, je le disais pas hein (Rire). Avant je ne le disais pas du tout. Vivement que je m'en aille de ce quartier, j'en peux plus (Rire) ». (Claude groupe "Locataires en action"). C'est notamment le cas d'Emeline, qui est arrivée dans ce quartier pour faire une formation professionnelle. Après des problèmes de santé, elle a dû arrêter de travailler. C'est par le biais de l'association à Tire d'Ailes qu'elle a connu le CSC. Elle est venue dans un premier temps vers cette association afin d'avoir un soutien pour faire une demande de nationalité française. C'est là qu'elle a rencontré Bemba, l'un des animateurs de l'équipe DPA qui lui a présenté le CSC. Émeline a progressivement pris connaissance de ses différents services et a fini par intégrer le groupe « Bruit ». Cette expérience lui a permis de découvrir le quartier « Oui, le quartier, je le connaissais pas. C'est là où tu découvres que mon quartier, je le connais pas vraiment. Il faut connaître les personnes. Les problèmes qui touchent ton quartier. Et franchement, en tant qu'habitant du quartier, est-ce que je peux faire quelque chose pour aider ce quartier. » En prenant connaissance des difficultés des habitants, des différents

acteurs et de leur travail, Émeline a appris à connaître la richesse de son quartier et à l'apprécier. Il y a quelques temps, Émeline a fait une demande de rapprochement familial afin d'accueillir son fils resté au Congo. Il a fallu qu'elle trouve un nouvel appartement qui puisse les accueillir tous les deux et elle a dû changer de quartier. Malgré ce déménagement, elle revient régulièrement au quartier Des Deux Rives car elle reste investie dans le groupe "Locataires en action" mais aussi en tant que bénévole dans le réseau Bien vieillir aux Deux Rives. Lors de son entretien, elle m'explique qu'elle n'a pas souhaité s'inscrire au centre socioculturel de son quartier qui se situe pourtant à 200 mètres de chez elle.

La démarche développe un certain attachement au quartier mais impulse aussi un sentiment d'appartenance collective au territoire qui sous-tend des formes de participation comme le soulignent les sociologues Nathalie Fafaye et Damien de Blic.

3.3 Impact de la démarche sur le quartier

3.3.1 Des résultats mitigés sur la transformation sociale

Même si tous les « représentants des acteurs collectifs » sont largement investis dans des démarches participatives, l'analyse des entretiens de ce groupe a mis en exergue trois profils distincts vis-à-vis de la démarche menée par le CSC. Ces différentes postures sont à relier à des niveaux différents de proximité culturelle par rapport à la démarche DPA.

3.3.1.1 Un groupe fortement acculturé par la démarche

La moitié des « représentants des acteurs collectifs » constituent un groupe très favorable à la démarche menée par le CSC. Tous ces acteurs ont collaboré directement avec les habitants sur leur projet. Si dans un premier temps, ces ils ont eu des réticences vis-à-vis des groupes du DPA, les négociations qu'ils ont eues avec leurs interlocuteurs leur ont permis de faire évoluer leurs représentations. À part deux acteurs qui ont une certaine proximité géographique puisqu'ils sont tous deux présents sur le quartier, les autres sont plutôt éloignés géographiquement du CSC mais travaillent tous à la mairie sur des questions en lien avec la participation citoyenne. Ils ont donc une proximité organisée qui se

base sur une logique d'appartenance et une familiarité avec les démarches favorisant l'engagement citoyen (règles et cadre professionnel en commun). Ils ont également une proximité organisée sur une logique de similitude. Ils partagent en effet des savoirs et des croyances, des connaissances sur le DPA qui facilitent leur coopération comme par exemple sur la nécessité de s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants et la conviction de l'utilité de la démarche. Pour ces acteurs, l'action menée par les habitants et complémentaire de celle des pouvoirs publics. Ils soulignent également l'importance que les habitants s'appuient sur les institutions existantes.

3.3.1.2 Un positionnement réservé vis-à-vis de la démarche

Un second groupe perçoit la démarche menée par le CSC comme positive et soulignent l'intérêt d'une telle démarche pour les habitants « *Oui, il faut continuer de faire ce qu'ils font parce qu'ils font du beau boulot et puis voilà quoi. Il faut que ça continue* » (Éric, vice président APE) mais exprime en même temps qu'elle a eu peu ou pas d'impact sur eux. Ces acteurs sont très proches géographiquement du CSC. Ils résident tous sur le quartier ou y travaillent, voire utilisent les locaux du CSC. Ils ont une certaine proximité organisée basée sur une logique d'appartenance du fait qu'ils mettent en œuvre des actions de participation avec les habitants. Toutefois, pour des différentes raisons ces acteurs se montrent assez distants de la démarche.

- Certains acteurs se disent trop éloignés de la démarche pour en avoir une connaissance réelle. « *Non, non, j'écoute ce qui se dit, sans forcément m'y intéresser. Mais j'écoute beaucoup et des fois, je re-note des choses que je vais retransmettre au café des parents par exemple. C'est des choses que je vais retransmettre* » (Éric, vice-président de l'APE).

-D'autres ont intégré l'expérimentation depuis peu et n'ont pas encore une vision concrète sur la question. C'est le cas de Luc, cet éducateur qui commence à accompagner des groupes dans le cadre du DPA. La méthode adoptée dans le cadre de cette démarche, l'interroge et semble bousculer ses habitudes professionnelles. « *Comment les gens un moment donné, tu ne t'appropries pas leur projet ? Parce que ça, c'est quand même, c'est un truc d'éduc. C'est la merde ça, tu sais l'éduc, il faut toujours qu'il maîtrise tout. Il fout sa patte*

partout. (Rire) {...} Non, mais t'inquiètes moi je suis omniscient. T'inquiètes, je t'explique... » (Luc, éducateur spécialisé).

Ces acteurs se montrent réservés sur la démarche du fait qu'ils ont une connaissance vague du DPA soit parce qu'ils sont trop éloignés de la démarche soit parce qu'ils ont intégré récemment la démarche. Ce que nous enseignent ces deux profils en comparaison au groupe « favorable », c'est que l'appropriation de la proposition du CSC est possible si les acteurs ont des contacts réguliers et directs avec la démarche et que cette appropriation se construit dans le temps.

3.3.1.3 Un avis critique sur la démarche DPA

Un troisième groupe de personnes interviewées se montre assez défavorable à la démarche menée par le CSC. Ces acteurs sont assez proches géographiquement. Ils utilisent régulièrement les locaux du CSC pour faire des réunions ou des permanences. Ils n'ont pas pris part à l'expérimentation menée par le CSC ou récemment et ont une connaissance approximative de la démarche menée par le CSC.

De plus, ils se trouvent en position concurrentielle avec les groupes du DPA ou avec la démarche menée par le CSC. La démarche bouscule ces acteurs qui auparavant avaient un pouvoir légitime du fait d'un partenariat inscrit traditionnellement ou légitimement. L'un des présidents du comité du quartier exprime clairement à ce titre « *J'ai assez mal pris le fait que les gens fassent comme s'ils ne nous connaissaient pas* ». Cette mise à l'écart de certaines structures locales dans le cadre de l'expérimentation du DPA semble rigidifier des acteurs pourtant inscrits de longues dates dans le quartier. Ainsi la présidente de la CNL, dès les premiers moments de son entretien, m'a expliqué la légitimité de son association dans l'espace public. « *Bah nous, on est une association loi 1901, voilà, qui est très ancienne dans le logement qui informe, défend les locataires du privé ou du parc social. Et aussi, on est beaucoup plus en lien avec le parc social, parce que on organise des élections de locataires pour représenter sur des listes, c'est codifié bien sûr* ». Le président du comité de quartier qui lors de nombreuses discussions a également réaffirmé la relation privilégiée du comité de quartier avec la mairie ou du bailleur social.

Enfin, pour certains acteurs la démarche n'est pas innovante. C'est le cas de cette éducatrice qui travaille sur le quartier depuis plus de vingt ans et qui a pu

voir son évolution. Elle évoque notamment son mandat de travail « *Voilà. Parce que bah, déjà c'est, bah moi, c'est ma façon de travailler, nous en prévention. C'est à dire que l'on fait pas à la place de, on est là, on écoute, on recense ensemble des fois, on pointe des choses ensemble ou en individuel ou en groupe, hein, nous aussi* ». Pour elle, sa façon de travailler est assez proche de la proposition du CSC. Elle rappelle également le fait d'avoir déjà travaillé avec les agents de développement de la Caf³⁸, qui pour elle, travaillaient de façon similaire. « *Il fallait enlever les gens de leur immeuble et les accompagner sur un autre habitat, ça a été fait, avec des actions individuelles et des actions collectives. Autour de pièces de théâtre, de prises de photos, des acteurs à l'époque et des gens qui faisaient du théâtre et un photographe qui a fait de magnifiques photos de gens du quartier etc. Pour qu'il y ait des choses qui restent. Voilà. Il y a eu plein de chose de fait qui pour moi, sont dans la même trempe qui le pouvoir d'agir un petit quoi* » (Nicole, éducatrice spécialisée).

Ces acteurs sont présents sur le quartier depuis longtemps. Ils avaient par le passé une place particulière avec les habitants. Le CSC des Deux Rives avec sa démarche autour du DPA vient s'imposer comme nouvel interlocuteur des habitants, là où auparavant ces acteurs avaient une place privilégiée. Ainsi, la démarche vient bousculer la place et le rôle de ces acteurs traditionnels.

3.3.2 Participation et proximité culturelle

L'étude de ces trois profils met en exergue une évolution différente sur la gouvernance des instances de décision selon la proximité que les acteurs entretiennent avec la démarche du DPA. L'ensemble « des représentants des acteurs collectifs » a une expérience conséquente des démarches participatives. Toutefois le groupe qui a une vision plus favorable de la démarche est celui dont les membres ont directement collaboré avec les habitants. Ils ont une proximité organisée basée à la fois sur une logique d'appartenance et de similitude. On constate en effet que la proximité géographique ne suffit pas à diffuser la démarche du CSC et à permettre aux acteurs du quartier de s'en imprégner. En

³⁸ Les agents de développement sont des professionnels de la Caf qui suite aux lois de décentralisation de 1982 ont été détachés sur un service dédié à l'action sociale. Ils ont notamment accompagné la création de l'association d'insertion professionnelle Ici chez nous, qui fait partie des acteurs clés du quartier. Suite à un changement de fonctionnement, les agents de développement ont arrêté ces fonctions autour du développement social local en 2006.

effet, le deuxième groupe se positionne de façon réservée vis-à-vis de la démarche et le dernier, qui se montre assez critique, sont ceux qui sont le plus proche géographiquement du CSC. Par exemple, au sein même du CSC, j'ai pu observer que les salariés du CSC avaient un discours différent de celui porté par le chantier DPA, plus vague, plus approximatif. C'est le cas de ce jeune animateur qui un jour m'a demandé « *Tu y crois toi à cette démarche ?* ».

D'autres part, la proximité géographique peut, comme le disent Alain Rallet et André Torre créer du conflit, comme le montre l'étude du groupe qui a une vision défavorable vis-à-vis de la démarche. Ces acteurs qui sont implantés depuis longtemps sur le quartier se retrouvent en position concurrentielle avec certains groupes ou avec la démarche menée par le CSC. L'évolution de la gouvernance contribue au renouvellement des acteurs dans les espaces de discussion. Cela peut aussi induire la mise en concurrence de certains acteurs.

L'ensemble de ces observations confirme la théorie Alain Rallet et de André Torre : ce n'est pas la proximité géographique qui permet l'évolution de la gouvernance et une certaine appropriation à la démarche, mais bien la proximité organisée basée sur la logique d'appartenance qui est la source du changement.

L'étude de ces différents profils montre que la démarche a pu avoir un impact positif sur la majorité des « représentants des acteurs collectifs » et leur permettre d'en avoir une vision favorable. L'évolution de la gouvernance, pour sa part, reste assez mitigée du fait. En effet, les acteurs traditionnels du quartier revendiquent leur légitimité auprès des habitants ainsi qu'au sein de certaines instances de décision du quartier et se sentent en concurrence avec le CSC.

3.3.3 Des espaces de méta négociations

Une des réussites certaines de cette expérimentation, c'est le fait que tous les habitants rencontrés ont souligné avoir développé des capacités d'agir et de participer, notamment en intégrant des espaces institutionnalisés de décision. Cette évolution dans la composition de la gouvernance du territoire est dû notamment aux transformations qui se sont opérées chez certains acteurs mais aussi à l'existence de négociations à des niveaux stratégiques. En effet, en analysant les mécanismes qui ont favorisé la mise en débat des problématiques vécues par les habitants, on constate notamment un rôle important de différents

acteurs qui ont été médiateurs entre les habitants et les « représentants des acteurs collectifs » notamment pour les groupes : « Emploi », “Locataires en action”, « Bus » et « DPA des jeunes ». Ces médiateurs de par leur posture ont recréé une relation plus classique « institution-institution ». Certains «représentants des acteurs collectifs » ont pu être sollicités par les animateurs du chantier DPA et vice versa, en parallèle de la démarche des habitants.

Ces négociations que je qualifie de méta sont des échanges qui coexistent en parallèle du travail mené par les groupes à l’intention des « représentants des acteurs collectifs ». Elles visent à instaurer un contexte favorable à l’émergence des initiatives des groupes du DPA et favorisent la publicisation de leur problématique. Le préfixe méta qui veut dire au-delà ou supérieur, est utilisé ici pour montrer qu’il y a un travail mené en amont ou en parallèle de l’action des groupes qui leur permet d’atteindre leurs objectifs. Ce terme ne vise pas à montrer une hiérarchie entre ces différents types de négociations mais plutôt à distinguer deux niveaux de négociations aux fonctions distinctes, la négociation opérée par les groupes pouvant être qualifiée de directe.

C’est par exemple l’un des rôles du président du CSC qui promeut et défend le projet politique du CSC auprès des partenaires financiers. Mais cela peut aussi prendre la forme d’une médiation effectuée par un acteur en faveur de l’action menée par les habitants auprès d’un autre. Ces négociations peuvent être d’ordre à rassurer les acteurs sur les intentions des habitants. Par exemple les membres de l’équipe du DPA ont pu jouer un rôle de médiateurs notamment pour le groupe emploi. En l’absence de réponse du directeur territorial de Pôle emploi, les animateurs ont adopté la stratégie d’être présents à toutes les réunions où ce dernier serait présent. Ils se sont ainsi relayés pour assurer une certaine visibilité lors de ces réunions afin de se rapprocher de cet interlocuteur incontournable pour le groupe. Un jour, alors que Pôle emploi organisait un événement aux Deux Rives, le directeur territorial a demandé a rencontré les animateurs du DPA. Suite à cet échange, où les animateurs ont pu expliquer la démarche du groupe, le directeur de territoire a accepté de rencontrer le groupe.

Ces méta négociations peuvent également être de l’ordre de l’injonction. On constate à titre d’exemple que le groupe « Bus » a présenté sa problématique lors d’une cérémonie autour de la signature des CPO en 2016. À cette occasion de nombreux élus étaient présents dont le maire qui a souhaité que les personnes

compétentes dans ce domaine accompagnent le groupe. « *Et puis, Mme Lauret avait fini par dire, « si vous avez des soucis en matière de mobilité, donnez-nous vos, vos, enfin expliquez-nous vos difficultés, donnez-nous des solutions et on étudiera avec vous vos propositions ».* Ça j'ai trouvé que c'était quand même très fort. D'arriver à dire enfin... Au départ, c'était il y a pas de problème et on veut pas vous écouter et puis en fait après de dire « Allez-y, donnez-nous des propositions et puis on va l'étudier ensemble » (Karine, groupe « Bus »).

Ce que montrent ces différents exemples, c'est que la publicisation des problématiques des habitants ne s'opère pas uniquement grâce à l'action menée par ces derniers : elle est le fruit de négociations aux modalités diverses et à différents niveaux. Cela montre que les négociations menées par les groupes sont interdépendantes d'autres négociations qui dépassent le niveau de l'échelle locale.

Conclusion

L'objectif de cette étude était de montrer si les habitants qui ont participé à l'expérimentation du CSC des Deux Rives ont bien été acteurs des solutions nouvelles qui ont émergé sur le territoire et de façon sous-jacente, si la démarche qu'il a développée a bien permis de développer leur pouvoir d'agir. Trois hypothèses ont été soulevées : la première suppose que la démarche conduite par le CSC induit une évolution dans les modalités de gouvernance du quartier en créant de nouveaux espaces de négociations. La seconde, présume que cette dernière permet de rompre l'isolement et de publiciser les problèmes rencontrés par les habitants qui accèdent ainsi à la dimension de questions politiques. Enfin la dernière présume que les habitants participant à cette démarche développent leur capacité à articuler leurs attentes et besoins personnels à des problèmes publics et acquièrent des compétences qui leur permettent d'influencer la gestion et la gouvernance locale.

Plutôt que de s'appuyer sur les résultats obtenus par les habitants et en soi se limiter à une démarche qui quantifie leurs actions, nous avons privilégié une démarche ethnographique qui s'efforce davantage à saisir la réalité que les acteurs posent sur leur action. De plus, mettre à jour des pratiques qui ont des dimensions politiques mais exercées dans des espaces inhabituelles au sens de la citoyenneté ordinaire dont parle Marion Carrel nécessitait d'avoir une démarche très

exploratoire. L'immersion dans le quartier, l'observation participante et les entretiens semi-directifs ont de façon complémentaire, révélé ces sens cachés.

Au-delà de montrer comment la démarche renforce la citoyenneté active, cette étude s'évertue à décrire le processus d'acculturation à la fois chez les habitants qui ont pris part à la démarche et chez les « représentants des acteurs collectifs » qui ont été en lien avec elle. Cette enquête permet ainsi de mettre en lumière ce qui favorise une certaine transformation sociale.

Cette enquête nous permet de valider en partie nos hypothèses.

On constate en effet que la démarche a permis de faire évoluer la composition de la gouvernance du quartier. La majorité des groupes d'habitants ont pu s'impliquer dans des espaces classiques où ont lieu les négociations. Un groupe a d'ailleurs créé lui-même un espace de discussions afin de réunir les différents acteurs compétents sur la question du logement. Les entretiens ont révélé que les échanges entre les différentes parties prenantes ont pu se baser sur un modèle délibératif favorisant au sein de ces instances une certaine égalité des savoirs (technique, professionnel, expérientiel, etc).

La démarche a renforcé la citoyenneté active des habitants. Mais de façon sous-jacente, elle a aussi eu un impact sur la façon dont ils se perçoivent et dont ils perçoivent leur quartier. En levant les stéréotypes et préjugés, la démarche favorise l'interconnaissance et le lien social. La constitution en groupe de pair facilite l'expression des « sans voix » et permet de restaurer l'estime de soi des habitants. À travers ces groupes, les personnes accèdent aussi à des codes sociaux et des conseils qui sont des outils précieux pour leur insertion sociale et professionnelle. La plus-value apportée aux habitants constitue une réponse aux problématiques vécues dans les quartiers populaires notamment en matière d'isolement et de repli sur soi et contribue au mieux vivre ensemble sur le quartier.

D'autre part, cette analyse montre que l'expérimentation a fait évoluer la gouvernance locale en permettant aux « représentants des acteurs collectifs » de s'imprégner de la démarche et ainsi favorise une certaine transformation sociale. L'analyse des positionnements de trois profils d'acteurs nous renseigne sur les modalités de diffusion de celle-ci. On constate que :

1-les acteurs qui sont les plus favorables à la démarche sont ceux qui ont directement pris part à la démarche. Aussi l'analyse de la démarche nous apprend

l'intérêt, comme le soulignent Alain Rallet et André Torre, de la proximité organisée basée sur les logiques d'appartenance.

2-La diffusion de la démarche nécessite des contacts directs et réguliers mais s'inscrit aussi dans le temps.

Enfin, la démarche favorise aussi la publicisation des problématiques des habitants par différents biais. La valorisation du travail mené par les groupes, la négociation directe menée par les habitants concourent à faire passer les problématiques des habitants de la sphère privée à la sphère publique. Mais l'action des groupes est largement facilitée par l'existante de méta négociations à différents niveaux. L'existence de ces méta négociations questionne la réalité des pouvoirs locaux face à des instances traditionnellement instituées mais aussi la conception de la légitimité démocratique à différentes échelles. Aussi, la présente étude montre la nécessité pour le CSC de restituer l'expérience de ces groupes au sein de ces différents espaces de décisions dans un monde globalisé où les échelles territoriales sont interdépendantes et multiples afin que l'action des groupes du DPA puisse avoir un impact à différents niveaux et auprès d'acteurs plus institutionnalisés.

Références bibliographiques

Livres

Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, Éd. La Découverte, coll. Poche, 2013, 175 p.

Bacqué Marie Hélène, Mechemache Mohammed, *Rapport public Pour une réforme radicale de la politique de la ville*, La documentation française, 2013

Beaud Stéphane, *L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique»*, 1996, Politix, Revue Des Sciences Sociales Du Politique, 9(35), 226-257.

Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*, 2010, Paris, 4e édition augmentée édition Grands Repères Guides, La Découverte, 356 p.

Carrel Marion, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, 2013, Lyon, ENS Éditions, 274 p.

Carrel Marion, Neveu Catherine, *Citoyenneté ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Kharthala, collection « Recherches Internationales », 2014, p 5 à 28.

Kauffman Elisabeth, « Les trois types purs de la domination légitime » de Max Weber : les paradoxes de la domination et de la liberté », *Sociologie*, vol. vol. 5, no. 3, 2014, pp. 307-317.

Kauffman Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, 2016, Armand Colin, p 40 à 59.

Articles

Bénicourt Emmanuelle. « Amartya Sen : un bilan critique », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, vol. 52, no. 1, 2007, pp. 57-81.

Blondiaux Loïc, Sintomer Yves. L'impératif délibératif. In: *Politix*, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. Démocratie et délibération, sous la direction de Loïc Blondiaux et Yves Sintomer. pp. 17-35.

Carrel Marion, Neveu Catherine, Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes. *Sciences de la Société*, 2016; 95, 137-138

Drapéri Jean-François. Compte rendu de [*La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France*, Pierre Rosanvallon. Gallimard, NRF, 2000, 422 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, 2001(279), 91-94.

Ferrand Claude. « De l'exclusion sociale et culturelle à la pédagogie du croisement des savoirs », *Pensée plurielle*, vol. n° 3, no. 1, 2001, pp. 35-52.

Le Galès Patrick. « Gouvernance », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques*. 4^e édition précédée d'un nouvel avant-propos. Presses de Sciences Po, 2014, pp. 299-308.

Neveu Catherine. « Un projet d'émancipation à l'épreuve de sa mise en pratiques », *Revue du MAUSS*, vol. 48, no. 2, 2016, pp. 173-186.

Thériault Joseph-Yvon. Compte rendu de [*La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France* de Pierre Rosanvallon, Paris, Gallimard, 2000, 440 p.] *Politique et Sociétés*, 2001, 20 (2-3), 246-249.

Rallet Alain, Torre André. Proximité et localisation. In: *Économie rurale*. N°280, 2004. Proximité et territoires. pp. 25-41.

Torre André. « Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités », *Pour*, vol. 209-210, no. 2, 2011, pp. 114-122.

Vallerie Bernard, Le Bossé Yann. « Le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 39, no. 3, 2006, pp. 87-100.

Thèse

Par-delà "la participation des habitants" : pour une sociologie des épreuves de vigilance à La Duchère par Laetitia Overney, sous la direction de Bertrand Ravon, Université Lyon II U.E.R de psychologie et des sciences sociales, soutenue le 6 juin 2011

Lien internet

<http://www.participation-citoyenne.eu/fr/page/observatoire-de-la-participation-citoyenne> (Consulté le 15 juin)

Sommaire des annexes

Annexe 1 : Lettre des habitants des groupes du DPA au maire

Annexe 2 : Guide d'entretien groupe « habitants »

Annexe 3 : Guide d'entretien groupe « représentants des acteurs collectifs »

Annexe 4 : Guide d'entretien groupe « chantier DPA »

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des entretiens groupe « habitants »

Annexe 6 : Tableau récapitulatif des entretiens groupe « représentants des membres

Annexe 7 : Tableau récapitulatif des entretiens groupe « chantier DPA»

Annexe 8 : Retranscription de l'entretien d'Odette

Annexe 1 : Lettre des habitants des groupes du DPA au maire

Développement du pouvoir d'agir, avril 2019, Texte des habitants engagés

Introduction

Nous sommes un groupe d'habitants, engagés dans la démarche de développement du pouvoir d'agir avec le centre socioculturel des Deux Rives.

Nous nous sommes mobilisés dans différents groupes sur les problèmes de bus, de logement, d'emploi, de garde d'enfants, d'éducation des enfants, de lutte contre la délinquance et d'accompagnement des jeunes du quartier.

Nous présentons dans ce texte les idées que nous partageons et que nous défendons.

Résoudre ensemble les problèmes du quotidien

La principale raison de notre engagement, c'est de résoudre nos problèmes, de pouvoir améliorer le quotidien et d'être acteurs de ces changements et améliorations.

Nous souhaitons changer les choses, pour nous-mêmes, mais aussi pour aider les autres, les publics que l'on vise dans nos projets.

On s'engage aussi pour ne pas être seuls. Quand on est en groupe, on peut se conseiller : chacun peut apporter des idées en fonction de son parcours, de son vécu. On peut s'encourager entre nous.

Pouvoir parler de nos problèmes au sein du groupe, ça libère et ça permet à certains de prendre conscience de l'importance de nos problèmes. Au quotidien, on les vit, mais on ne prend pas forcément conscience de notre situation, et que nos problèmes sont aussi vécus par d'autres.

Agir ensemble, ça permet aussi d'obtenir des résultats.

Avoir la liberté de s'exprimer et d'agir collectivement sur nos difficultés

Le premier effet du développement du pouvoir d'agir, c'est de sortir de notre isolement par rapport à nos problèmes : on se rend compte que l'on n'est pas seul, ça permet de briser le silence, de mieux connaître l'autre, d'oser parler de nos difficultés. Quand on est libre de s'exprimer on se sent mieux.

Ça permet aussi de prendre confiance en soi, en prenant sa part de responsabilité, d'être sûr de ses compétences et de ses idées.

“ Moi avant, je n’osais pas parler, j’avais peur du ridicule, du regard des autres”. “Au centre, nous ne sommes pas juste une feuille ou un numéro, on se sent valorisés”

Le fait d’être un groupe, de travailler collectivement, ça nous rend plus fort : on peut partager nos idées, aller à la rencontre des responsables, trouver des solutions.

On pointe du doigt certains problèmes aux institutions, et on prend conscience également de nos responsabilités.

Cette démarche permet de trouver certaines solutions à nos problèmes et d’anticiper sur l’avenir, parce que quand tu as compris la méthode pour agir avec un groupe, tu peux la réutiliser sur d’autres problèmes.

Ça permet donc d’améliorer les choses, mais il y a encore beaucoup à faire !

Se sentir écoutés et compris

Au quotidien, nos problèmes nous écrasent. On ne sait pas toujours comment faire face, comment s’en sortir. Seuls, c’est difficile de trouver les solutions à nos problèmes. En partageant nos idées en groupe, nous arrivons à trouver d’autres réponses.

Avec cette démarche, on peut venir au centre et parler de nos difficultés, on se sent écoutés.

Puis, en partageant nos idées en groupe avec d’autres, nous pouvons développer nos idées et imaginer des nouvelles solutions qu’on ne pouvait pas inventer seuls.

Enfin, on peut aussi plus facilement rencontrer les institutions, être écoutés sur nos problèmes quotidiens, même si ça met du temps.

Obtenir des changements, ça prend du temps !

La principale difficulté que l’on rencontre dans cette démarche, c’est le temps.

Il faut d’abord réussir à se mobiliser, à réunir tout le groupe en fonction des contraintes de chacun :

“se voir les samedis, quand c’est notre seule matinée de repos par exemple, ça demande des efforts, c’est dur. On le fait parce que si on veut améliorer les choses, on n’a pas le choix.” “ Quand on est obligé de travailler loin de Poitiers, c’est difficile de participer à un collectif, parce qu’on n’est pas souvent là et que quand on vient, on veut aussi voir notre famille...”

Il faut aussi que les animateurs soient disponibles pour nous mobiliser ou nous accompagner.

Ensuite, quand on est en groupe, il faut réussir à dire ses idées. Quand on est en colère sur un sujet, c'est difficile parfois d'exprimer clairement ce qu'on veut dire. On doit réussir à se comprendre, à se mettre d'accord tous ensemble sur les mêmes idées, en prenant en compte les idées de tout le monde. Tout ça prend du temps.

Agir aussi prend du temps : souvent, pour mettre en œuvre nos projets, il faut rencontrer des institutions. Obtenir un rendez-vous puis obtenir des réponses, des avancées concrètes de leur part, c'est long. On n'est pas considéré par les institutions parce qu'on est des groupes sans statut. Les décideurs et les élus ne comprennent pas toujours nos problèmes, ils ne savent pas ce qu'on vit et ne nous écoutent pas toujours.

Le plus difficile, c'est de rester mobilisés même si on ne gagne rien. Les gens peuvent se démotiver, se fatiguer, c'est dur. On se soutient entre nous.

Le rôle des animateurs et du Centre socioculturel

Pour aider au développement du pouvoir d'agir des habitants, le rôle des animateurs, c'est de nous permettre de parler de nos problèmes

“S’il n’y a pas de centre ou d’animateur nos problèmes “restent dans la valise”.” Ils doivent nous aider à dire nos idées, à les développer et à nous comprendre entre nous.

Le rôle des animateurs est aussi de nous aider à rencontrer les institutions et de nous préparer à cette rencontre, en nous aidant à nous mettre d'accord sur ce qu'on veut dire, en nous entraînant à parler. Le centre peut nous aider à être reconnus des politiques et des institutions.

Les animateurs doivent faire attention à la mixité, à mélanger les publics.

“Si on est que des africains ou des “noirs” dans un groupe, on risque d’être stigmatisés, les gens vont se dire “c’est les africains qui ne sont jamais contents”.” “ Avant de venir sur le pouvoir d’agir, je commençais à avoir des idées un peu racistes, par rapport à tout ce que j’entendais autour de moi. Ici, j’ai pu rencontrer des gens différents et mieux comprendre les problèmes de tout le monde. Je me suis ouverte.”

Les animateurs doivent aussi nous aider à nous mobiliser jusqu'au bout, ils doivent aussi nous informer, nous aider à réaliser nos projets et à comprendre comment les réaliser.

Nous attendons du Centre et des animateurs de trouver des moyens pour mettre en œuvre nos projets, et que certains projets deviennent même des projets du Centre, parce que

tout seul, on ne sait pas comment porter ça (par exemple le projet “recruter autrement aux Deux Rives”).

À l’inverse, d’autres actions et projets doivent rester ceux des groupes qui décident là où ils souhaitent aller et ce qu’ils souhaitent faire, et peuvent être soutenus par le Centre dans leur démarche. L’idéal serait qu’il y ait plus d’animateurs pour accompagner des projets et des groupes, parce qu’il y a encore beaucoup de problèmes sur lesquels travailler.

Il faudrait que le Centre crée une sorte d’école pour former les habitants sur leurs droits et leurs devoirs, et leur apprendre à mobiliser et mener des projets.

Être reconnu par les institutions

Pour permettre le développement du pouvoir d’agir des habitants, il faut que nous soyons reconnus et considérés par la Mairie et les institutions comme des groupes légitimes. Nous ne sommes pas des opposants et nous ne souhaitons pas créer de problèmes, au contraire, nous agissons pour mieux comprendre les problèmes, défendre nos droits, améliorer les choses et développer notre quartier.

Nous pensons que la Mairie peut inciter les autres institutions à nous écouter, à nous rencontrer, à travailler avec nous et à nous aider à résoudre certains problèmes : Pour améliorer nos situations, il faut mieux se comprendre, et donc qu’il y ait plus de rencontres entre les groupes d’habitants et les institutions.

Nous pensons aussi que le rôle de la Mairie est de soutenir le Centre socioculturel dans cette démarche, pour qu’il ait les moyens de nous soutenir et d’accompagner plus de monde.

Enfin, nous pensons que certains problèmes centraux doivent trouver des solutions en priorité, comme par exemple les possibilités de garde d’enfants sur le quartier, parce que beaucoup d’autres problèmes viennent de là (accès à l’emploi, à la formation...)

Annexe 2 : Guide d'entretien groupe « d'habitants »

Bonjour, je m'appelle Patty Gbabode. Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de réaliser cet entretien. Je suis actuellement stagiaire sur le chantier Développement du Pouvoir d'Agir du Centre Socio-Culturel des Deux Rives. Je réalise des entretiens auprès des habitants du quartier qui ont participé à cette démarche pour comprendre l'expérience qu'ils ont vécu. Cet entretien sera enregistré. Il est anonyme et confidentiel.

-Comment et depuis combien de temps connaissez vous le CSC ?

Le fréquentez- vous toujours ?

-Comment avez-vous connu la démarche autour du DPA des habitants ? Vous avez fait parti du groupe «... », pouvez-vous me parler de cette expérience ? Pour quelles raisons avez vous eu envie de participer à la/au démarche/groupe ?

-Pouvez-vous m'expliquer comment s'est organisé votre collectif/groupe ? Pouvez-vous me donner un exemple ? Quelles ont été les différentes étapes de construction du collectif ? Comment a fait le groupe pour prendre des décisions collectivement ? Quels étaient les objectifs du groupe ? Les avaient vous atteint ?

-Quelles relations avez-vous eu avec les décideurs/institutions ? Pouvez-vous me donner un exemple ? Pouvez-vous me dire comment s'est organisé le travail avec les institutions/les décideurs ? Avez-vous ressenti des difficultés à travailler avec les institutions ? Ces relations ont-elles évolués ?

-Qu'est-ce que la démarche autour du Développement du Pouvoir D'agir vous a apporté personnellement? Pouvez-vous me donner un exemple ?

-Selon vous, c'est quoi le pouvoir d'agir ? Pouvez-vous me donner un exemple ?

-Qu'est ce qui vous a particulièrement plus dans la démarche ? Qu'est ce qui vous a déplu?

-Selon vous, quelles améliorations pourraient être apportées à la démarche ?

Souhaitez vous ajouter quelque chose ?

-Caractéristiques socio-démographiques

Sexe :

Age :

Situation professionnelle :

Lieu d'habitation :

N'hésitez pas à me recontacter si vous souhaitez rajouter quelque chose à votre entretien.

Annexe 3 : Guide d'entretien groupe « représentants des acteurs collectifs »

Bonjour, je m'appelle Patty Gbabode. Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de réaliser cet entretien. Je suis actuellement stagiaire sur le chantier Développement du Pouvoir d'Agir du Centre Socio-Culturel des Deux Rives. Je réalise des entretiens afin d'évaluer l'impact de cette démarche sur les différents acteurs du territoire. Cet entretien ne devrait pas dépasser 1h et sera enregistré. Je rappelle que cet entretien est anonyme.

Quel poste occupez-vous? Quelles sont vos missions ?

Comment connaissez-vous le CSC des Deux Rives ? Depuis quand ?

Connaissez-vous la démarche autour du pouvoir d'agir des habitants mené par le CSC ? Selon vous, en quoi cela consiste-t-elle ?

Vous avez eu l'occasion de travailler avec un ou des groupes d'habitants accompagnés par l'équipe du développement du pouvoir d'agir, pouvez-vous me parler de cette expérience ?/Quelles ont été vos relations avec les groupes accompagnés par l'équipe DPA ou avec la démarche DPA ? Pouvez-vous donner des exemples ?

Pouvez-vous me dire comment s'est organisé le travail avec ce/ces groupes ? Pouvez-vous me donner des exemples ? Les rencontres étaient-elles à votre initiative ?

Comment avez-vous accueilli le fait de travailler avec ce/ces groupes d'habitants ? Avez-vous ressenti des difficultés à travailler avec ce groupe ? Pouvez-vous donner des exemples ?

Avez-vous constaté des changements chez les habitants qui ont intégré la démarche autour du DPA? Pouvez-vous donner des exemples ?

Cette expérience a t-elle fait évoluer vos façons de travailler avec les habitants? Si oui, comment ? Pouvez-vous donner des exemples ?

La démarche sur le DPA a-t-elle eu un impact sur vous ? Si oui lesquels ? Pouvez-vous citer des exemples ?

Selon vous, quelles améliorations pourraient être apportées à la démarche ?

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre temps.

Annexe 4 : Guide d'entretien groupe « chantier DPA »

Bonjour, je m'appelle Patty Gbabode. Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de réaliser cet entretien. Je suis actuellement stagiaire sur le chantier Développement du Pouvoir d'Agir du Centre Socio-Culturel des Deux Rives. Je réalise des entretiens auprès de différentes personnes afin d'évaluer l'impact de cette démarche sur les différents acteurs du territoire. Cet entretien ne devrait pas dépasser 1h et sera enregistré. Je rappelle que cet entretien est anonyme.

Comment êtes-vous arrivés au CSC ? Pouvez me parler de votre cursus professionnel jusqu'à votre poste actuel ? Quelles sont vos missions actuelles au CSC ?

Avez-vous participé à des projets autour du DPA? Si oui lesquels ? Pouvez-vous me parler de cette expérience? Quelles difficultés avez-vous ressenties ?

Avez vous constaté des changements chez les habitants ayant participé à l'expérimentation ? Si oui, lesquels ? Pouvez vous citer des exemples ?

Avez vous constaté des changements dans la façon dont vous travaillez avec vos partenaires ? Si oui lesquels ? Pouvez-vous citer des exemples ?

La démarche sur le DPA a-t-elle eu un impact sur vous ? Si oui lesquels ? Pouvez-vous citer des exemples ?

Quels sont les enjeux de cette démarche ?

Selon vous, quelles améliorations pourraient être apportées à la démarche ?

Quelles sont les perspectives souhaitées pour la démarche?

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre temps.

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe « habitants »

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Âge	Sexe	Situation professionnelle	Engagements participatifs passés et présents	Tonalité des entretiens
	Date	Durée					
1- Rose	11/03/2019	20 min dont 5 min enregistrées	Non renseigné	F	Retraitée	Groupe "Locataires en action" Bien vieillir aux Deux Rives	<i>Méfiance</i>
2- Claude	11/03/ 2019	37 min 44s	Non renseigné	F	En retraite d'invalidité	Groupe "Locataires en action" Conseil citoyen Action Logement Ensemble	<i>L'attachement au quartier</i>
3- Aissaïtou	15/03/2019	18 min 59s	Non renseigné	F	Salariée, femme de ménage	Groupe bus Café des parents de l'Association des Parents d'élèves (APE)	<i>L'insertion professionnelle grâce à la démarche du CSC</i>
4- Oumou	19/03/2019	16 min 30s	Non renseigné	F	Salariée, femme de ménage	Groupe bus Groupe jugement Café des parents de l'APE Groupe "Petits jobs" Café des parents des femmes guinéennes du mercredi	<i>La citoyenneté active au service de l'éducation des enfants</i>

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe « habitants » -suite-

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Âge	Sexe	Situation professionnelle	Engagements participatifs passés et présents	Tonalités des entretiens
	Date	Durée					
5- Manama	19/03/2019	25 min 03s	Non renseigné	F	Salariée, femme de ménage	Groupe bus Groupe jugement Café des parents de l'APE Café des parents des femmes guinéennes du mercredi	<i>La citoyenneté active au service de l'éducation des enfants</i>
6-Karine	22/03/2019	1h01min	40	F	Salarié, agent d'accueil au CSC	Groupe monoparental Café des parents de l'APE Groups bus Réunion des acteurs locaux	<i>Rompre l'isolement, vaincre sa timidité</i>
7-Émeline	2/04/2018	1h40min	44	F	Demandeuse d'emploi, en reconversion professionnelle	Groupe "Locataires en action" Action Logement Ensemble Bien Vieillir aux Deux Rives	<i>Renouer avec son voisinage</i>
8-Basile	2/04/2019	33min15s	28	H	Demandeur d'emploi	"Locataires en action" Association Sanza	<i>La démarche comme recours à la démocratie représentative</i>

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe « habitants » -suite-

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Âge	Sexe	Situation professionnelle	Engagements participatifs passés et présents	Tonalités des entretiens
	Date	Durée					
9-Odette	5/04/2019	49min37s	69	F	Retraitée	Groupe "Locataires en action" Bien vieillir aux Deux Rives Élue en tant qu'administratrice du CA du CSC en mai 2019 Conseil Citoyen Comité de quartier CNL Action Logement Ensemble	<i>Continuer à apprendre tout au long de sa vie</i>
10-Julie	30/04/2019	1h22min07s	44	F	En reconversion professionnelle	Groupe crèche	<i>Trouver des solutions de garde d'enfants pour tous</i>
11- Bakar	3/05/2019	42min47s	29	H	Traducteur	Groupe emploi	<i>Solidaire face aux difficultés d'insertion professionnelle</i>
12-Bademba	21/05/2019	34min57s	19	H	Étudiant	City Park Projet local	<i>Être médiateur entre les élus et les jeunes du quartier</i>

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe « habitants » -suite-

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Âge	Sexe	Situation professionnelle	Engagements participatifs passés et présents	Tonalités des entretiens
	Date	Durée					
13-Mamadou	23/05/2019	1h00min18s	51	H	Demandeur d'emploi	Groupe emploi	<i>En attendant Pôle emploi</i>
14-Karamoko	23/05/2019	14min26s	17	H	Lycéen	City Park Élu en tant qu'administrateur du CA du CSC en mai 2019	<i>Un déclic pour les jeunes</i>

Annexe 6 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe « représentants des acteurs collectifs »

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Sexe	Statut	Engagements participatifs passés et présents	Tonalités des entretiens
	Date	Durée				
1-Bruno	11/04/2019	20min entretien informel	H	Un des quatre présidents du comité de quartier	Président du comité du quartier	<i>Importance du comité du quartier pour les habitants</i>
2- Sandrine	28/04/2019	1h14min29s	F	Agent de tri-polyvalent	Café des parents l'APE Administratrice du CA du CSC Ancienne bénévole de l'association Fourchettes et Couteaux	<i>Attention à l'influence des animateurs sur les projets des habitants</i>
3-Éric	2/05/2019	31min05s	H	Vice-président de l'association des Parents d'Élèves	aucun	<i>Une vision lointaine mais positive de la démarche du CSC</i>
4-Catherine	3/05/2019	40min43s	F	Présidente du Centre de Santé des Deux Rives	CLCV Présidente du Centre de Santé des Deux Rives	<i>Une vision lointaine mais positive de la démarche du CSC</i>
5-Nicole	10/05/2019	46min57s	F	Éducatrice spécialisée au club de prévention	Groupe "Petits jobs"	<i>Une démarche participative</i>

						<i>comme les autres</i>
6-Luc	10/05/2019	55min01s	H	Éducateur spécialisé au club de prévention	Groupe Local	<i>Quelle place pour les animateurs dans la démarche DPA ?</i>
7-M. Masis	13/05/2019	1h01min20s	H	Directeur territorial du bailleur social Domis	Groupe "Locataires en action" Action Logement Ensemble	<i>Le groupe "Locataires en action" : un partenaire incontournable</i>
8-Mme Maurice	13/05/2019	48 min	F	Adjointe au maire, chargée des budgets participatifs, de la citoyenneté et à la concertation avec les habitants	Conseil citoyen	<i>Une démarche inspirante</i>
9-M. Château			H	Responsable de la mission citoyenneté à la direction politique de la ville	Conseil citoyen	<i>Une démarche scientifique</i>

Annexe 6 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe des « représentants des acteurs collectifs » -suite-

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Sexe	Statut	Engagements participatifs passés et présents	Tonalités des entretiens
	Date	Durée				
10- Mme Silet	13/05/2019	38min39s	F	Présidente de la Confédération Nationale du Logement	Action Logement Ensemble	<i>Des associations existantes légitimes</i>
11- Mme Lauret	21/05/2019	31min19s	F	Vice-présidente de la communauté urbaine et conseillère municipale déléguée en charge des mobilités	Groupe bus	<i>Des habitants-experts qui révèlent une certaine réalité sociale</i>
12-M. Claret	1/08/2019	28min13s	H	Maire de la ville	Centre de Santé des Deux Rives Intérêt pour non négligeable pour les groupes du DPA	<i>Un approfondissement de la démocratie représentative</i>

Annexe 7 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe « chantier DPA »

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Sexe	Statut	Engagements participatifs passés et présents	Tonalités des entretiens
	Date	Durée				
1-Ali	27/03/2019	45min36s	H	Animateur socio-culturel du Projet Tous connectés	ponctuels	<i>Des missions transverses aux différents chantiers du CSC</i>
2- Bemba	23/04/2019	1h41min06s	H	Animateur socio-culturel du chantier DPA à mi-temps Écrivain public à l'association à Tire d'Ailes	Groupe emploi Groupe "Locataires en action" Groupe jugement Groupe crèche + participation à tous les groupes pour lesquels une traduction en Diakkenké (dialecte guinéen) est nécessaire Groupe délinquance	<i>Des habitants qui avancent, des institutions qui trainent</i>
3-Mathilde	24/04/2019	1h59min24s	F	Administratrice sur le chantier DPA	Avec les parents tous les enfants peuvent réussir Café des parents de l'APE Administratrice sur le chantier DPA	<i>Une démarche qui amène à repenser les pratiques professionnelles</i>

Annexe 7 : Tableau récapitulatif des entretiens du groupe « chantier DPA » -suite-

Personnes interrogées	Concernant l'entretien		Sexe	Statut	Engagements participatifs passés et présents	Tonalités des entretiens
	Date	Durée				
4-Fabien	24/04/2019	1h40min14s	H	Directeur du CSC	Centre de Santé PEDT CPO Pedibus	<i>Le partenariat, un outil au service du territoire</i>
5-Laurent	14/05/2017	1h17min41s	H	Animateur socio-culturel du DPA des jeunes à mi-temps	City Park Groupe délinquance Projet local Pédibus	<i>Innover pour faire évoluer les mentalités</i>
6-M. Habid	17/05/2019	1h02min49s	H	Président du CSC		<i>Un difficile rôle de conciliateur</i>
7-Elsa	21/05/2019	1h51min17s	F	Animatrice socio-culturel	“Locataires en action” Action Logement Ensemble Groupe du bâtiment Victor Hugo Groupe jugement Groupe Bus Groupe crèche Groupe délinquance Groupe emploi	<i>Avoir confiance en l'intelligence collective</i>

Annexe 8 : Retranscription d'un entretien d'habitants

Entretien Odette

5 avril 2019

49 min 37s

Bonjour, je suis stagiaire sur le secteur DPA des habitants. Je fais des entretiens auprès des habitants qui ont intégré des groupes dans la démarche DPA pour comprendre leur expérience de la démarche et de voir ce que ça apporte aux personnes. Je vais te poser quelques questions mais l'objectif pour moi, c'est plus de pouvoir discuter avec toi et de voir ce que tu as vécu et que tu me parles de ton expérience.

Odette : J'ai tellement vécu (Rire). Je suis la plus vieille, la plus ancienne bénévole dans le quartier. C'est vrai.

Enquêtrice : C'est génial. Je pense que tu vas avoir plein de choses à me raconter alors.

Odette : Ah oui !

Enquêtrice : Pour commencer, je vais juste te demander comment est-ce que tu as connu le CSC ?

Odette : Eh bah par Yannick Toiseau. Parce que je me suis occupée de Bien vieillir au début et puis après ça s'est enchainé. Après bon, je fais parti du CA du centre, j'ai fait parti après du comité de quartier mais pas tout de suite parce que pour l'instant je savais pas comment ça allait se dérouler. Comme je connaissais pas trop les fonctions et tout, c'était la première fois que je rentrais dans un centre socioculturel. Alors Yannick de chaine en chaine, on a fait des voyages, en ce moment là, on faisait des voyages ensemble avec les personnes âgées, avec nous. Et après, j'ai connu Fabien et tout et c'est avec Fabien, j'ai enchainé. Bon j'ai fait, pour l'instant, je fais parti du CA quand il y a des CA, élargi pour l'instant, parce que j'avais pas été réélu donc j'ai pas été reprise dans les fonctions quand même. Mais je serai surement reprise l'année prochaine parce que j'avais demandé à faire ma candidature donc, au

moins de mai je recommencerais ma candidature pour pouvoir retourner dans le centre. Et puis après, petit à petit, je me suis engagée à faire du bénévolat, c'est à dire à aider quand il y avait des fêtes, comme la fête du quartier, comme le carnaval, je l'ai fait aussi. Qu'est-ce que j'ai encore fait d'autres ? Bah oui après, ça s'est enchaîné. Parce que après, du coup, de ça, ça m'a indiqué à faire beaucoup de choses. Et moi, il y avait des choses que je connaissais pas du tout. Donc j'ai appris à connaître. Et Yannick, il m'a poussé pour que je puisse monter petit à petit. Donc au début, j'étais un peu... parce que je venais d'arriver dans le quartier donc euh... je connaissais pas...

Enquêtrice : Quand est-ce que tu es arrivée sur le quartier ?

Odetta : Je suis arrivée en 2005 alors tu vois. Je suis arrivée dans le quartier là. J'habitais à côté de Libourne et on avait acheté une maison, mon ami avait acheté une maison et puis on est revenu sur Catagne, parce que moi j'ai une sœur qui habite à Catagne. Elle habite au Cyprès et donc... Pour nous c'était plus facile, parce qu'il y avait plus de commerçant, il n'y avait plus rien. Donc on a vendu la maison et on a revenu dans les HLM parce qu'on pouvait pas faire autrement. Après on a été dans un pavillon mais on a pas pu garder parce que c'était trop cher et tout. Depuis 2005, on est là. Et depuis, j'ai progressé un petit peu. Alors après, les associations ce sont montées comme le comité de quartier, le conseil citoyen, ça fait pas longtemps que j'y suis. Mais j'ai demandé à Karim d'y être parce que je voulais savoir ce que c'était le conseil citoyen. Parce que je ne connaissais pas non plus. Je fais parti du comité de quartier, je fais partie de la CNL (Confédération Nationale du Logement) comme je disais l'autre jour, des trucs de l'employeur parce que ma présidente est à Beaulieu, et sur les Deux Rives, il y a que moi qui en fait parti. Qu'est-ce que j'ai fait. Après j'ai fait le comité de quartier, parce que j'ai demandé au comité de quartier, ils m'ont dit, il n'y a pas de problème. Après le conseil citoyen et je suis rentrée... Catherine m'a fait rentrer au centre de gestion en administratrice, au centre de gestion du centre de santé, je vais au CA et tout ça. Et après petit à petit, je suis enchaînée. Donc après, j'ai pris de mon aisance à moi, c'est à dire que c'est vrai quand tu connais personnes, tu te dis, t'arrives dans un département où tu connais personne, le centre je le connaissais comme ça mais c'est tout. Donc Yannick m'a fait monter les échelons en disant « Tu peux faire ci, tu peux faire ça, tu en as la capacité mais il faut que tu te lances toi même, c'est pas nous qui allons te lancer ». Après j'ai continué à faire du bénévolat et puis voilà, ça s'est passé comme ça déjà. Et puis disons qu'après, j'ai eu des problèmes de santé. J'ai été un moment absente parce que j'ai été opéré,

c'était une grosse opération. L'année dernière, je me suis fait opérée, c'est pas que je voulais mais ma sœur m'a dit : « T'as pas trop le choix et il faut que ce soit fait. », donc je l'ai fait. Et puis, j'ai eu des opérations des genoux et des gros problèmes de santé. Et en plus, mon ami a eu de gros problème de santé aussi parce que moi, il m'a fait un gros infarctus l'année dernière. C'était un gros fumeur. Il travaillait dans le bâtiment donc il aimait bien picoler. Bon bah, il a arrêté la cigarette, il a arrêté de boire mais il a toujours des problèmes de santé, parce qu'à l'hôpital, il a percuté un microbe tropical qu'on sait pas d'où ça vient. Et lui, il a toujours, il a des problèmes de santé et alors pendant un moment, je m'occupais pas beaucoup de mes problèmes à moi. Je m'occupais plutôt de lui que de moi. Et Yannick m'a dit « Mais toi, tu existes aussi ». « Oui mais moi mon ami, il a des problèmes de santé, il a besoin d'être soutenu. ». Il m'a fait de la dépression, donc il est allé au pavillon de Bordeaux pendant un bon moment et tout. Donc moi, j'étais toujours là pour lui mais moi je, pfff. Alors on me disait « Mais pourquoi tu ne t'occupes pas de toi ? Tu t'occupes de lui mais pas de toi. » et je disais « Bah oui, mais je peux pas faire les deux en même temps. ». Et puis après, ça a été mieux de son côté, et moi c'est moi qui a, qui a machiné de mon côté. Et puis, lui, il était là aussi, il venait me voir. Et quand je suis rentrée à la maison, c'est lui qui faisait tout parce que moi je pouvais rien faire, je venais d'être opérée, j'avais droit à quelqu'un parce que comme je suis retraitée, j'avais droit à une aide en sortant de l'hôpital, on venait me faire le ménage parce que moi je pouvais rien faire. Et puis je me suis investie dans le centre et bah maintenant, tout le monde m'appelle, Fabien me dit « Eh bah dis donc, qu'est-ce que tu as fait des progrès ! ». Et c'est grâce à lui aussi, parce que bon, c'est un directeur avec qui on peut parler. Et après j'ai fait connaissance de Céline, après j'ai fait connaissance de qui encore, bah des animateurs qui étaient là. J'ai fait connaissance des filles et des secrétaires qui étaient là. Bon Nathalie Laveau, je la connais maintenant bien comme il faut. Celle qui fait les prospectus, comment elle s'appelle déjà Amélie, j'ai fait sa connaissance aussi. J'ai fait la connaissance de celle qui s'occupe de la salle conviviale. Comment elle s'appelle déjà, je ne me rappelle plus. Amandine, voilà. Puis tu vois, d'un échelon à échelon, voilà, c'est comme ça que je me suis investie pas mal et puis je suis contente de moi. Parce que j'ai appris quand même beaucoup de choses. Et j'apprends encore des choses parce qu'il y a des choses nouvelles et tout. Tu vois, l'autre fois, Karim, on était à Beaulieu, parce qu'on était allé à Beaulieu ici pour voir... Et puis là le dernier coup, il y a avait un café citoyen qui s'est construit là bas. Et moi, je voulais y retourner pour voir ce que ça donnait et tout. Et puis bah, j'y suis allée parce que Karim m'a amené. On est rentré, il était 6h30-7h moins le quart, tout ça. Et puis là bas, je connais déjà du monde à Bellerive. Donc à chaque fois, c'est moi qui y

va parce que les autres, elles peuvent parce que soit elles ont des enfants soit qu'elles ont des problèmes de santé, soit qu'elles ont pas de moyen de locomotion. Donc c'est moi à chaque fois, ça tombe sur moi. Karim, il me dit, il me téléphone « Bon tu veux venir avec moi ? », moi je dis d'accord. Alors voilà, bon bah des fois je suis obligée de refuser parce que sinon mon mari il me dit « Je suis marié avec un courant d'air. », parce que je suis jamais à la maison et ça c'est vrai. Parce que les réunions, c'est pas tous les jours mais une fois de temps en temps, il faut que j'y aille. Je n'ai pas le choix, voilà. À part vraiment si je suis malade ou que je ne puisse pas aller et tout. Voilà tu vois. Et puis j'ai fait des connaissances comme ça. Et puis j'ai fait des connaissances aussi avec toutes les jeunes comme toi, qui étaient avec Yannick, qui l'aidaient dans ses papiers et tout ça de Bien vieillir, les sorties, la prévention. Parce que maintenant, il y a la prévention et tout. Et que je connaissais pas tout ça moi. Parce que quand je suis arrivée là, bon j'ai commencé bénévole et puis après petit à petit voilà. Mais c'est grâce à Yannick, c'est lui qui m'a poussé aussi à dire « Tu peux, il y a pas de raison. »

Enquêtrice : Comment est-ce-que tu as rencontré Yannick ?

Odette : J'ai rencontré Yannick parce qu'il s'occupait des personnes âgées et moi, ça m'intéressait parce que moi, je n'ai pas eu de parents. Mes parents, je ne les ai pas connus, moi j'ai été mise à la DDASS, j'avais soi-disant deux ans, alors je m'en rappelle plus. J'avais des frères et sœurs que je ne connaissais pas. Que j'ai connus quarante ans après parce que je croyais que j'étais toute seule enfin de compte, j'ai pas été toute seule. Donc ma sœur, elle m'a aidé que je connaissais pas encore à ce moment là, elle m'a aidé à retrouver mes liens et tout. Donc mes parents, je ne les ai pas connus et les personnes âgées, moi ça m'attirait parce que moi ça aurait pu être mes grands-mères, ma mamie, mes tout ça. Pour savoir leurs histoires parce que moi j'avais la mienne mais eux ils savaient pas forcément la sienne. Donc après j'ai fait, tous les quinze jours, allait voir une personne âgées j'ai suivi Mme R. pendant un bon petit moment.

Enquêtrice : En 2005 en fait, si j'ai bien compris, tu es arrivée sur le quartier, du coup, tu connaissais personnes...

Odette : Bah ouais.

Enquêtrice : Et tu t'es dit, je vais faire du bénévolat.

Odette : Bah voilà.

Enquêtrice : « Moi, ça m'intéresse de m'occuper des personnes âgées », donc tu es allée voir...

Odette: Voir Yannick, et Yannick, je lui ai posé la question de m'occuper d'une personne âgée parce que j'ai dit moi j'ai pas connu mes parents et tout alors moi j'ai dit moi les personnes âgées ça m'intéresse parce qu'il y a des choses qu'ils peuvent t'apporter que moi je connais et que eux ils connaissent pas. Je peux leur apporter et puis eux ils peuvent m'apporter tu vois. Donc je me suis occupée de Mme R. pendant deux ans et après je me suis fait engueulé par Yannick parce qu'après elle m'avait pris en amitié. Alors tous les trois, quatre jours, elle me téléphonait pour me dire « Oui, tu peux venir me voir parce que je m'ennuie et tout ». Et puis je me suis fait attraper parce que normalement c'est tous les quinze jours et pas tous les jours. Donc Yannick il a changé de bénévole et puis après, j'ai été mise sur une autre personne qui s'appelle G., je ne sais pas si tu la connais ?

Enquêtrice : Je ne suis pas sûre.

Odette : Mais elle je la comprenais mieux. Mais avec elle, on avait plus d'entente. Elle, elle me racontait toutes les misères qu'elle a eues. Moi je lui racontais toutes les misères que j'avais eues. Donc on s'est entendu puis au bout d'un moment, j'ai dit j'arrête parce que là je peux pas fournir tout le temps et puis comme mon mari était malade à ce moment là, j'avais plus à aller à l'hôpital que là, donc j'ai arrêté là. Bah tu vois, après ça s'est enchainé comme ça, voilà.

Enquêtrice : Comment est-ce tu as la connu la démarche autour du développement du pouvoir d'agir des habitants ?

Odette : Par Elsa.

Enquêtrice : Et comment est-ce que tu...

Odette : Parce qu'on a fait un débat avec tous les bénévoles. Il y avait pas mal de bénévole qui était avec moi, on a fait dans la salle en bas, tout en bas là bas. Donc il y avait presque 150 personnes. Ils avaient fait un débat pour le pouvoir d'agir pour savoir ce que les habitants voulaient et puis après on se retournait en petit groupe et puis on se disait qu'est-ce que l'on peut faire pour le quartier et tout ça. Et c'est venu comme ça tu vois et c'est comme ça que j'ai connu le pouvoir d'agir.

Enquêtrice : Comment est-ce-que tu as pris connaissance de ce débat ?

Odette: Parce que Elsa m'en a parlé.

Enquêtrice : Ah oui, sur le centre ?

Odette : Ils avaient mis une étiquette « Si vous voulez venir au débat, inscrivez-vous » et puis voilà.

Enquêtrice : D'accord, c'était quand ça ?

Odette : C'était, l'année dernière je crois, on était 150 dans la salle.

Enquêtrice : C'était l'année dernière en 2018 ?

Odette : Oh, je m'en rappelle plus... Mais Elsa elle sait parce qu'elle s'occupe de moi. Et depuis avec Elsa, maintenant, je m'occupe aussi de "Locataires en action" là, d'avoir des rencontres. Parce que comme Medhi des fois il n'est pas là. Karim, est pas là, alors moi je fais les deux : le comité de quartier et le conseil citoyen. Donc bon on a des réunions pour savoir qu'est-ce que l'on peut faire ensemble pour ne pas travailler, faire le même travail sur les mêmes associations. Pour que le comité de quartier et le conseil citoyen peuvent se rencontrer et faire des choses ensemble et non pas séparément. Voilà, c'est pour ça qu'on a fait un grand débat. Après parce qu'on a dit, le conseil citoyen pour que les gens nous connaissent, il faut que l'on fasse, pas de la pub mais il faut que... pour pouvoir convoquer des gens parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne connaissent pas ce que ça veut dire le conseil citoyen tu vois. Et du coup, on a fait ça petit à petit, et je me suis rendue comme ça.

Enquêtrice : Mais Odette, il me semble que tu as fait parti de différents groupes autour du pouvoir d'agir. Il me semble que tu as fait parti du groupe bus ?

Odette : Oui.

Enquêtrice : Du groupe bruit ?

Odette : Oui.

Enquêtrice : Et du groupe parent ?

Odette: Non, pas du groupe parent. Je n'ai pas fait. J'ai fait le bruit. Je suis juste passée dedans et j'ai fait le bus. J'ai pas fait bruit.

Enquêtrice : Est-ce que tu peux me parler de cette expérience du travail dans le groupe de bus ?

Odette : Et bah parce que il y avait des gens d'origine camorane ou je sais pas comment qui travailler du côté de Clampre et elles avaient pas de car qui passait régulièrement tu vois. Alors quand elles commençaient le matin, il n'y avait pas de problème et tout mais comme elles finissaient vers trois heures et demi par exemple, quatre heures et demi, ça dépendait des heures qu'elles avaient dans les hôtels où elles faisaient le ménage, elles attendaient le soir six heures pour revenir sur Catagne. Donc il y en avait c'était des mères de familles, il fallait qu'elles fassent garder leurs enfants parce qu'elles n'avaient rien pour revenir. Donc on a rencontré Mobicité en leur expliquant qu'il n'y avait pas assez de bus qui allait du côté de Jaunay-Clan pour revenir sur Catagne. Alors maintenant, ils ont fait des bus supplémentaires pour que les filles puissent rentrer plus tôt. Donc on a fait ça, parce qu'on a dit, c'est pas normal avec Elsa, on va essayer de changer les choses. Je sais pas si ça aboutira. Mais ça a aboutit quand même parce que maintenant il y a plus de bus pour qu'elle puisse travailler sur Jaunay-Clan. Parce que Jaunay-Clan, elle travaillait sur les grands hôtels du Futuroscope, elles faisaient les chambres. Bon bah quand à trois heures et demi, elles avaient fini, après, il fallait qu'elles attendent et puis ça les énervait parce que bon, quand elles avaient rien à faire, elles tournaient et puis elles pouvaient pas revenir sur Catagne.

Comme elles avaient pas de voiture rien, elles attendaient le bus comme ça. C'est comme ça, qu'avec Elsa on s'est rencontré comme ça avec le pouvoir d'agir et l'histoire de bus.

Enquêtrice : D'accord. Alors comment, parce que ça a pris du temps pour obtenir des résultats avec Mobicité, mais comment vous vous êtes organisés dans le groupe pour travailler ensemble ?

Odette : Bah parce qu'on se réunissait une fois, peut être par mois je sais plus parce que bon... On se réunissait à quatre, cinq qui faisaient parti de ça et ils sont, pas moi, mais il y en a d'autres qui ont écrit même à la mairie, au maire et tout, pour leur dire qu'il fallait absolument des bus. Comme le maire, il fait parti de Mobicité aussi, donc on a dit il faut faire quelque chose pour ces gens là, parce qu'elles sont bloquées là et elles en ont marre. Elle en peuvent plus, elle travaillait le dimanche. Alors le dimanche pour avoir un bus, c'était pas facile. Donc on a attendu, on a eu plusieurs rendez-vous avec Mobicité après. Après, ils sont venus pour voir quelles solutions, ils pouvaient apporter. Et c'est comme ça que ça a aboutit au bout d'un moment. Mais on se réunissait une fois pas mois pour dire si on avait des nouvelles idées, ou si c'était toujours pareil, pour qu'on arrive à faire quelque chose et on y est arrivé mais c'était dur.

Enquêtrice : Pourquoi c'était dur ?

Odette : Parce que nous on était motivé mais Mobicité, « Nous, on suit les ordres de la direction », « C'est pas nous qui commandons ». Donc ils ont dit on va essayer de faire quelque chose mais ça bloquait. Alors on faisait des réunions mais ça bloquait parce qu'on voyait que ça n'avait pas l'air de les affoler puis et tout. Il a fallu plusieurs réunions pour pouvoir obtenir quelque chose. Les gens étaient, nous, on était dynamique, nous on avait des idées et tout. Mais eux, ils arrivaient pas à croire à ce que nous on voulait. Ils pensaient que c'était des idées que l'on se faisait dans la tête. Alors qu'à la Régotte, il y a même pas de car. Les gens qui habitent à la Régotte qui n'ont pas de voiture, ils sont obligés de venir jusqu'aux Deux Rives pour avoir un bus, pour aller en ville, ou pour aller, ou c'est qu'ils ont besoin d'aller. Alors c'est mal foutu mais bon sur la Régotte comme ça a pas fini de construire, ils ne peuvent pas mettre de bus parce que bon, il faut que ça rapporte aussi. Il faut pas prendre un chauffeur... Alors maintenant, il y a des trucs, il y a des gens qui prennent un minibus tu vois.

Tu payes tant pour l'année par exemple et puis pour les amener à droite, à gauche et puis après, il leur retéléphone pour aller les rechercher et tout.

Enquêtrice : Ah, c'est un bus à la demande, c'est ça ?

Odette: Oui, voilà. Même ceux qui sont handicapés comme Mme R., elle aurait le droit. Elle aurait le droit à pas payer. Alors que celle qui l'accompagne, elle payerait peut être 2€ou 3€ Voilà tu vois.

Enquêtrice : Et ça, le bus à la demande ça a été organisé quand ?

Odette : Ah ça, je pourrais pas te dire.

Enquêtrice : Après la démarche du...

Odette: Oui, après la démarche bus ouais. Après ils ont dit, on va essayer de faire un car de plus, on va changer, on va faire un car de bus plus sur Jaunay-Clan pour que les dames, elles puissent rentrer plus tôt. Parce que elles avaient expliqué : « les enfants, et bon, il faut quand même qu'on les fasse garder. Donc ce que l'on gagne, on le met rien qu'à la nourrice, à quelqu'un pour les garder ». Il y en avait qui étaient grands mais il y en avait qui étaient en bas âges. Donc ces gens là, ces petits ils pouvaient rester tout seuls dans la maison. Donc les filles, elles étaient vraiment embêtées. Donc elles allaient voir des voisines ou quelqu'un qui les garde le temps qu'ils arrivent. Donc pour elles, quand elles arrivaient le soir, elles avaient pas le temps de faire grand chose. Que le soir, c'était tout fermé et puis, si elles avaient des trucs à faire, des papiers des trucs comme ça, elles pouvaient pas le faire parce qu'automatiquement elles étaient bloquées parce qu'elles finissaient trop tard. Après, le lendemain, elles commençaient vers sept heures ou huit heures Il fallait qu'elles préparent les enfants, le manger, il fallait qu'elles préparent tout tu vois. Et voilà, tu vois.

Enquêtrice : D'accord. Comment dans le groupe, comment vous faisiez pour travailler ensemble, pour prendre des décisions ?

Odette : Bah parce que chacun donnait son avis et après, on voyait les idées qui étaient bonnes et les idées qui étaient moins bonnes. Après on fait un tri pour dire : « Bon, ça c'est

pas bon », « Ça il faut pas y compter » et puis d'autres voilà. Et puis petit à petit, après on était tous d'accord, comme on avait mis les noms, donc on a voté après, tout le monde était d'accord, donc il n'y avait pas de problème après. Nous on attendait que Mobicité prenne quelque chose, une décision, voilà. Et c'est tout. Et puis après, ça s'est pris tout seul.

Enquêtrice : D'accord. Donc Mobicité les relations, elles ont été un peu...

Odette: Longues.

Enquêtrice : Un peu difficiles ?

Odette : Ah bah oui, parce que ils nous connaissaient pas nous. Il y a des gens qui avaient écrit à Mobicité, ils nous connaissaient pas le groupe, ils nous connaissaient pas encore le groupe qui s'en occupaient et à chaque fois pour demander des entrevues « Ah bah oui mais moi je ne peux parce que j'ai ceci, parce j'ai cela ». Alors on a dit, on les rencontrera jamais. Et puis, au bout d'un moment, le maire avait, a du appuyer en disant, « Mais si, il faut les aider gens ces gens là, parce qu'ils ont absolument besoin de ça et tout » et ça s'est fait comme ça tu vois. Mais bon, on a trié ce qu'on avait dit, on a pris le meilleur et puis tout le groupe était d'accord, donc il n'y avait pas de problème. Nous, on attendait des nouvelles de Mobicité surtout. C'est surtout ça, qui nous a freiné tu vois. Mais enfin bon, ça s'est arrangé puis après, c'est bon hein, c'est fait.

Enquêtrice : D'après toi, qu'est-ce qui a fait changé d'avis Mobicité ?

Odette : Bah parce qu'il y avait un groupe qui céder pas, on a dit : « on a des idées comme ça, ça ne sera autrement ». Tout le groupe était d'accord, donc il n'y avait pas de dire, il y a une qui n'est pas d'accord, tout le monde était d'accord. Même les dames qui avaient besoin de ces machins, elle m'a dit si ils font rien, on va monter plus haut, au ministère de je ne sais quoi, des transports, en disant ou au maire écrire une lettre au maire, en disant « Je comprends pas que lui, qu'à Mobicité, ils ne donnent pas signe de vie ou quoi que ce soit » tu vois. Parce que pour eux, c'était pas normal tu vois, mais c'est Mobicité qui nous a bloqué parce que nous, tout le monde était d'accord mais eux, il fallait qu'ils demandent à leur direction, il fallait qu'ils fassent ceci, savoir si ça allait se faire. Ils étaient même pas sûr que ça se fera. Alors c'est ça qui nous a bloqué mais autrement après, ça a été comme sur des

roulettes. Après ils ont écrit une lettre en disant que le directeur était d'accord, pour mettre un car de plus, du moment qu'il y avait tant de personnes à amener et à ramener. Fallait pas que... il fallait que ça gagne aussi vis-à-vis de la société. Fallait pas qu'ils amènent que trois personnes et avoir un grand car pour rien. Mais là, ils amenaient pas mal de monde justement alors, ça a fait du bien. Mais c'est comme ça que ça s'est débuté. Voilà.

Enquêtrice : Ok. D'accord. Comment la démarche autour du développement du pouvoir d'agir, qu'est-ce qu'elle t'a apporté ?

Odette : Moi elle m'a apporté beaucoup de chose, je savais pas ce que c'était le pouvoir d'agir et quand on a fait ce débat, tout le monde a dit ses idées. Tout le monde disait ça, on va faire ça, ça doit être bien pour les habitants, c'est-ce qu'ils veulent pour dire la réaction des habitants surtout. C'est surtout qu'il y avait des habitants qui étaient d'accord. Il y en a qui étaient pas d'accord. Il y en a qui voulait, qui restait dans leur coin et qui voulaient rien dire et quand on se mettait en groupe, justement tout le monde disait : « Bah tiens, moi j'ai l'idée de faire ça, moi j'ai l'idée de faire ça ». L'autre personne, elle avait l'idée de faire autre chose, c'est comme ça qu'on est rentré dans le pouvoir d'agir parce que je ne savais pas ce que c'était tu vois. Donc, on en a en plus, on a fait une formation sur la pauvreté qui était faite ici, avec deux femmes qui venaient, une de Belgique et une de Paris, qui travaillaient pour la grande société, je sais plus comment ça s'appelle...

Enquêtrice : C'est ATD Quart-Monde ?

Odette : Ouais c'était... Même pas. Mais l'autre qui était en Belgique, comment ils appellent ça, mais c'était quelque chose pour voir qu'il y avait beaucoup de gens qui avaient de petits moyens et qu'il fallait que les gens, quand ils pouvaient pas investir comme une personne qui a les moyens tu vois. Donc, il y avait et moi j'ai fait cette formation pendant 3 jours. Donc on mangeait du couscous chez ... (26 :45), parce que Elsa, elle connaissait la femme et on a mangé plusieurs fois ensemble et on a fait des connaissances. Moi, j'ai fait des connaissances avec des gens que je connaissais même pas. Donc il y avait Bemba qui y étais aussi, sur la pauvreté et là, il va y avoir un retour bientôt, parce qu'il y a au un retour déjà mais il va y avoir encore une autre formation mais moi je vais y venir. C'est pour voir l'évolution qu'on a fait depuis cette formation qu'on a été. J'avais dit à Elsa, s'il y a quelque chose comme ça, on pourra retourner pour voir, pour dire parce que... Nous on était passé

déjà dans cette formation donc on pouvait aider les autres. Parce qu'on pouvait leur dire comment ça s'était passé et comment qu'on avait fait et tout. Et donc, ça va intéresser beaucoup de monde, tu vois.

Enquêtrice : D'accord. Tout à l'heure tu disais : « La démarche autour du pouvoir d'agir, ça m'a beaucoup, beaucoup appris ». Et ce-que tu peux donner des exemples de ce que ça t'a appris ?

Odette : Eh bah ça m'a appris déjà à dialoguer avec les autres que je connaissais pas du tout. Parce que moi, j'étais dans mon petit coin, je parlais pas beaucoup à ce moment-là et donc Fabien et puis Younès disaient : « Il faut parler, il faut dire ce que tu penses, si ça te plait ou bien si ça te plait pas. » Parce que c'était pas facile, il y avait des gens qui ne voulait pas se montrer tu vois. Bon il voulait pas dire « Bah voilà ma vie, voilà comment ça s'est passé » et tout. Donc il y avait des gens qui se retenait un tout petit peu tu vois. Mais comme tout le monde a parlé, comme ça, comme on était en groupe après, comme tout le monde, donc quand ils ont écrit la démanation (28 :00) du pouvoir d'agir avec le centre, on a sorti quand même un bouquin grand comme ça de (elle montre une épaisseur d'environ 2 cm) toutes les questions qu'on avait sorti et toutes les questions qui a évolué depuis. C'est pour ça que moi j'ai continué à apprendre avec le pouvoir d'agir. C'est pour ça, qu'on est habitué à "Locataires en action", moi, on m'a dit « Toi, tu as fait parti du pouvoir d'agir donc si tu vois des gens qui te posent des questions, tu pourras répondre parce que tu y a été ». Voilà. Et c'est comme ça, ça s'est trouvé comme ça.

Enquêtrice : Donc ça t'a apporté, tu dis que ça t'a apporté de pouvoir déjà parler en public, c'est ça ?

Odette: Oui, parce je savais pas parler en public. Parce que à chaque fois, on me donnait le micro en me disant « Présentes toi, fais ceci ». Et moi, je connaissais pas ça tu vois. Parce que je le faisais moi-même. Je le faisais entre moi et les autres mais je le faisais pas en public. Parce que quand elle a fait le truc avec le pouvoir d'agir de tout ce qu'il y avait les quatre thèmes, qu'il y avait après, ils nous ont fait parler. Donc moi j'ai parlé parce que bon, j'étais dans le groupe, donc obligé. Et les gens n'en revenait pas parce ils disaient : « Mais bon Dieu, elle parle bien et tout ». Et là, quand on a fait une réunion aussi avec le conseil citoyen et moi, comme je faisais parti du bureau avec Medhi et puis tout, bah j'ai parlé alors

que Medhi m'a dit : « Il faut que tu parles, il faut que tu dises ce que tu penses et tout. De ce que tu fais dans, là ». Et les gens en revenaient pas parce qu'ils me connaissaient comme bénévoles, il me connaissait pas pour parler tu vois et quand j'ai commencé à parler, tout le monde était content. Le lendemain quand j'ai vu des personnes, elles me dit « Bah dis donc, ça c'est bien passé. Tu as bien parlé et tout. Bah nous, on te connaissait qu'en bénévole, on te connaissait pas comme tu faisais maintenant ». Alors tout le monde le dit : « Bah tu fais tout dans le quartier ». (Rire) Je dis je suis toute seule mais ça m'occupe parce qu'est-ce que tu veux, parce que je suis à la retraite. Mon mari, il a des problèmes de santé. Donc moi, il faut que je m'évade de la maison. J'ai toujours été comme ça. C'est pas maintenant que ça va changer. J'ai dit bon bah depuis que je suis au centre, j'ai appris quand même par étape, j'ai appris beaucoup de choses, tu vois.

Enquêtrice : Est-ce que tu peux me décrire un peu ces choses là ? Depuis tout à l'heure tu dis que ça t'as appris plein de choses, mais tu ne dis pas à quoi.

Odette : Ca m'a appris à communiquer, ça m'a appris de l'aisance sur moi que j'avais pas. Ca m'a appris à pouvoir donner des idées à d'autres personnes parce qu'à ce moment là, je faisais parti des plus anciennes. J'ai pu participer à beaucoup de choses et pour pouvoir donner de mes idées de ce que j'avais passé comme là, pour le CA, c'est pareil, il y a des choses que l'on dit pas naturellement, mais il y a des choses qui ont été dites et bon bah moi j'en faisais parti, on me dit « Mais qu'est-ce que tu en penses de ça ? Ou de ça ? » alors je dis « Moi j'en pense quelque chose de bien mais il faut que ça évolue. » C'est tout. Mais ça m'a appris à prendre de l'assurance sur moi que j'avais pas. Alors que maintenant, Yannick me dit « Quand je t'ai connu, tu étais toute ramassée mais maintenant, hein, madame ». Alors il rigole à chaque fois que je lui dis ça. Je lui dis « Tu te rappelles quand tu m'as connu ». En plus, je suis arrivée dans le quartier, je suis arrivée dans une ville que je connaissais pas parce que je ne suis pas née à Catagne, je suis née à Bordeaux à côté de Blois. J'ai été mariée, je me suis divorcée, j'ai eu trois enfants, une fille et deux garçons. Mes enfants je ne les vois pas de trop, parce qu'ils travaillent. Moi j'ai passé tellement de cap, qu'il fallait que je sorte de ma routine. Il fallait pas que je pense à ça. Parce que pendant un moment, quand j'avais des rencontres, moi je pouvais pas y aller parce que je pensais à mes enfants. Donc pendant un moment, c'était dur pour me faire venir avec les enfants. Maintenant, ça me gêne plus. Mais avant ça me gênait parce que mes enfants, je les ai pas beaucoup, je les ai élevé quand même, mais bon c'est pareil quand t'es divorcé, tu partages la garde et tout avec le papa...

Enquêtrice : Alors j'ai une petite question parce tu disais que tu fais parti de plein de choses.

Odette : Ouais.

Enquêtrice : Tu fais parti du groupe bus, du conseil citoyen, du comité quartier, de la CNL, du CA du centre social dans le CA élargi, est-ce que tu peux essayer de m'expliquer pourquoi est-ce que tu t'investis dans toutes ces associations ?

Odette: Bah pour savoir ce qu'ils font d'abord premièrement et m'investir pour connaître des choses que je connais pas. Parce que il y a beaucoup de choses comme le comité de quartier et le conseil citoyen que je connaissais pas avant. Alors je ne savais pas ce que c'était qu'un conseil (budget) participatif par exemple, je savais pas ce que c'était qu'une AG. Je ne savais pas tout ça. Là comme hier soir, il y avait l'AG du centre de santé, de gestion comme je suis administratrice, bah j'y suis là. Mais avant je connaissais pas tout ça. Mais j'ai appris à connaître les choses que je ne connais pas.

Enquêtrice : Qu'est-ce qui t'a donné envie de connaître tout ça ?

Odette: Bah moi, dans ma tête. Et puis ils avaient besoin de beaucoup de bénévoles. Au comité de quartier, c'est vrai qu'il y avait beaucoup de gens qui étaient partis. Il y en avait qui étaient décédés, d'autres qui étaient partis donc il fallait faire de nouveaux adhérents pour continuer à faire le comité de quartier, tu vois. Le conseil citoyen, je connaissais pas ce que c'était non plus. Quand je suis arrivée avec Karim, Karim, et bah il nous a expliqué ce que c'était qu'un conseil citoyen. Mais je savais pas que ça existait tu vois. Je savais pas que les lois qu'ils avaient vis-à-vis de la mairie, vis-à-vis de l'État, je ne savais pas ce que c'était que tout ça. Donc moi, ça m'intéressait.

Enquêtrice : Qu'est-ce qui t'intéresse...

Odette : Bah les événements qu'ils font, de ce qu'ont peut apporter nous aussi, en tant que bénévoles, si il y a des choses qui sont bien et s'il y a des choses qui sont pas bien, si on accepte certaines choses si on accepte pas d'autres. Voilà. C'est ça qu'il y a. Les cafés

citoyens qu'on a fait l'année dernière. J'étais à presque tous, bah tout le monde me connaît dans le quartier (Rire), alors quand je vais dans le quartier c'est même pas la peine. Bon là je suis en train de distribuer, il faut que je distribue demain des trucs des AG pour le comité des quartiers, j'en ai distribué là mais j'en ai pas distribué là. Mais ça me plaît parce qu'on apprend des choses que tu connais pas, les lois qu'il y a. Puis nous on a eu beaucoup de relations avec André Malraux (Résidence pour personnes âgées) parce qu'avec Yannick, on fréquentait André Malraux, il y avait des sorties que l'on faisait. La dernière sortie que l'on a fait, on a été visité, comment ça s'appelle ? Un truc qu'on sait pas et ils avaient besoin d'accompagnateurs, j'y suis allée quoi, 50€ de ma poche pour y aller. C'était normal. En plus, on a mangé des crêpes avec les personnes âgées et c'était super, tu vois. Tu vois, on était content. Voilà.

Enquêtrice : Concernant la démarche autour du développement du pouvoir d'agir, qu'est-ce que t'as plu particulièrement dans la démarche avec le bus ?

Odette : Bah parce qu'on connaissait pas comment rencontrer d'autres personnes tu vois. Pour investir les habitants à se dévouer, pour arriver à avoir quelque chose. Parce que ici au début, « Bah oui qu'est-ce que c'est qu'un centre socioculturel » il y a plein de gens qui connaissent pas ce que c'est. Et puis il y a plein de gens qui disaient « Ah mais qu'est-ce que tu perds ton temps à faire ça, tu veux pas faire autre chose ». Pour eux, c'était n'importe quoi tu vois.

Enquêtrice : Ce qui te plaît, c'est le fait de pouvoir rencontrer d'autres gens qui s'investissent sur le quartier ?

Odette : Voilà. La plupart du temps les habitants qui sont là maintenant je les connais à peu près tous mais au début je ne les connaissais pas. Donc il fallait quand même qu'on arrive à se rencontrer pour dire ce qu'on pouvait faire, ce qu'on avait à dire et tout. Ça m'a aidé quand même pas mal.

Enquêtrice : À rencontrer des gens déjà peut être dans un premier temps ?

Odette : Bah oui.

Enquêtrice : Et après, à rencontrer les gens qui...

Odette : Les gens qui soient motivés comme nous et puis qui s'intéressent aux habitants. C'est surtout ça, voilà.

Enquêtrice : Et qu'est-ce qui te déplaisait un peu dans cette démarche autour du développement du pouvoir d'agir ?

Odette: Bah rien du tout, tu vois. Tout était bien. Pour moi, c'était bien.

Enquêtrice : Rien à améliorer ?

Odette : Peut-être à améliorer le dialogue parce qu'il y a des gens, plus ou moins qui te disent « Oh gnagnagna », « Oh, vous faites ça, ça sert à rien ». Tu vois, ils viennent te dégouter directement tu vois.

Enquêtrice : Les gens tu veux dire qui ?

Odette : Les gens qui étaient au groupe, qui disaient au bout d'un moment « Oh qu'est-ce qu'on fait là parce que vraiment, ça ne nous intéresse pas ». Parce que eux, pour eux, ils croyaient pas que ça allait agir comme ça. Ils disaient « Oh ban non », « Pourquoi est-ce qu'on s'occupe de ça ? ». En fin de compte, ils voyaient pas que ça allait s'investir. Alors il fallait les pousser pour dire « Ça va venir mais c'est comme tout, comme quand on fait un truc, ça peut pas agir du jour au lendemain. C'est pas possible. C'est pas possible. » Tu vois. Ici, il faut pousser les gens parce qu'autrement tu n'as rien du tout. Depuis que je suis au centre, il y a des gens qui ont abandonné parce « Oh bah oui, bah c'est pas bien. On dit des idées et puis on les suit pas ». Pour eux, c'était comme ça, tu vois. Alors que maintenant que les gens s'investissent quand même. Parce que lorsqu'on a fait le centre de santé, c'est bien par rapport aux habitants. Parce qu'autrement on aurait jamais fait ça. D'abord parce que le maire ne voulait pas, Mme...

Enquêtrice : Tu veux dire que tu as fait parti du centre de santé, du groupe qui a mené...

Odette : Depuis le début, depuis qu'ils avaient rénové ce bâtiment déjà avec la Sipéa, Catherine, je la connaissais depuis plusieurs fois, le directeur, pour que les gens puissent avoir quelque chose de bien et approprié au quartier et après, c'est là qu'on a décidé, que Catherine a décidé de faire un centre de santé. Mais au départ, on savait pas si ça allait marcher. Parce que d'abord le maire n'était pas content, parce que lui il savait... D'abord je pense qu'il ne savait pas ce que c'était qu'un centre de santé en plus Catherine, elle a appuyé parce qu'elle, elle a été dans les syndicats donc elle a appuyé beaucoup et tout et puis bon après, on a fait un groupe. Après, À tire d'ailes s'est rattaché à nous avec le centre de santé. Donc on a dit, il faut qu'on arrive à faire quelque chose, les habitants veulent un centre de santé pour pas aller courir à Billy les chaussettes quoi. Un docteur et depuis que c'est là, ils vont quand même embauché un cinquième docteur. Donc l'évolution se fait. C'est-ce qu'on a parlé hier soir à l'AG. Thomas il a dit « Depuis qu'on est installé, on monte, on ne descend pas ». C'est pour ça que l'on est obligé d'avoir un cinquième docteur.

Enquêtrice : Mais en fait, tu faisais partie de la démarche avec le centre de santé avant de rencontrer Yannick ?

Odette : Ouais. Non Après.

Enquêtrice : Oui parce que Yannick était avant et puis après le centre de santé parce que Yannick avait parlé de moi à Catherine et puis un jour, elle me téléphone, elle me dit « Ça t'intéresserait pas de faire parti du CA du centre de gestion ? Parce que toi, tu connais à peu près, depuis le temps que tu es dans le centre, tu pourras donner des idées, des trucs comme ça. » Et c'est comme ça, que je me suis investie, parce que Catherine m'a poussé. « Mais vas-y, mais vas-y ». Bon j'ai quand même dit « Vous vous rendez-compte de tout ce que je fais parti, je peux pas être partout non plus. J'ai une vie privée aussi, faut pas que vous oubliez. J'ai pas d'enfant mais j'ai une vie privée. » Alors tu vois tout ça, ça s'est orienté comme ça.

Enquêtrice : Je vois que tu es pressée, je vais juste te poser peut-être quelques petites questions pour que tu puisses aller manger.

Odette : Oui parce que mon mari il va dire, « Elle revient plus ».

Enquêtrice : Est-ce que je peux te demander ton âge ?

Odette: Et bah, j'ai 69 ans. J'aurai 70 ans à la fin de l'année parce que je suis du mois de décembre moi. Donc j'aurai 70 ans mais tout le monde me dit « Tu les fais pas ». Parce que tu t'investis dans beaucoup de choses. Même le temps que j'étais opérée, on m'appelait pour savoir comment j'allais. Tu vois, il y a quand même une amitié en plus. Parce que en plus, Fabien, c'est un directeur qui va vers les gens et qui parle beaucoup avec les gens et qui dit « C'est bien ce que tu fais » et si c'est mal tu vois ? Gentiment il te dit : « ça t'intéresse ça et tout ». Maintenant, je vais au CA élargi, parce qu'il sait que j'ai des choses à dire des fois, ou à questionner pour savoir, pour m'informer un peu plus, tu vois. Et puis je rencontre des gens de la mairie que je ne connaissais pas. Le maire, je le connaissais pas moi. Il y a que depuis que je suis là que je vois le maire assez souvent. J'ai rencontré des gens qui sont plus haut que moi, comme avec le conseil (budget) participatif, comité de quartier bah madame Maurice, tout ça, je ne les connaissais pas ces gens là, c'est depuis que... Maintenant tout le monde me connaît maintenant, pare que tout le monde me dit « Ah oui, Odette ». Et puis de toute façon le maire, il aime beaucoup venir ici parce qu'il voit que le centre et puis les habitants, ils ont été vraiment motivés pour faire tout ce qu'on a fait. Ils ont été motivés dans toutes les associations. Il y a presque 80 associations dans le quartier, il y en a qui sont connues, il y en a qui sont pas connues. C'est pour ça qu'ils veulent que les gens se rapprochent de comment il s'appelle, le président, il veut que tout le monde s'entende, que tout le monde se rassemble pour avoir des idées et pas qu'il y en ait un qui fasse ça et pas faire la même chose qu'une autre association. Etant rassemblé, on peut avoir des idées plus grandes, tu vois. Voilà.

Enquêtrice : Ta situation professionnelle, tu me disais que tu étais à la retraite ?

Odette : Bah oui, je suis à la retraite.

Enquêtrice : A la retraite et bénévole à plein temps. (Rire) Et ton lieu d'habitation, tu habites aux Deux Rives ?

Odette : Oui c'est ça.

Enquêtrice : D'accord. Je te remercie pour cet entretien. Si tu veux rajouter quelque chose à cet entretien, il faut pas hésiter à me contacter.

Odette : Oui. Bah oui, d'accord. Tu as mon numéro de téléphone donc tu peux m'appeler quand tu veux.

Enquêtrice :Ok.

Résumé

L'objectif de cette étude était de montrer si les habitants du quartier des Deux Rives qui ont participé à l'expérimentation du CSC des Deux Rives autour du développement du pouvoir d'agir ont bien été acteurs des solutions nouvelles qui ont émergé sur le territoire et de façon sous-jacente, si la démarche qu'il a développée a bien permis de développer leur pouvoir d'agir. Au-delà de montrer comment la démarche renforce la citoyenneté active, cette étude s'évertue à décrire le processus d'acculturation à la fois chez les habitants qui ont pris part à la démarche et à la fois chez les « représentants des membres collectifs » qui ont été en lien avec elle. Cette enquête permet ainsi de mettre en lumière les éléments qui favorisent une certaine transformation sociale. En somme, cette étude montre l'influence du développement du pouvoir d'agir sur la citoyenneté active des habitants et sur la gouvernance locale.

Summary

The objective of the study was to show whether the inhabitants of the district of Deux Rives who participated in the experimentation of the community center of the Deux Rives on empowerment have been actors of the new solutions that emerged in the territory and in an underlying way, if the approach it has developed has promoted the development of their empowerment.

In addition to showing how the process strengthens active citizenship, this study attempts to describe the process of acculturation in both the inhabitants who took part in the process and « representatives of collective members » who have been associated with it. This survey helps to highlight the elements that promote a certain social transformation. In sum, this study shows the influence of the development of empowerment on the active citizenship of the inhabitants and on local governance.